E92
I6814
v.1
c.1

Participation des Autochtones à la Stratégie de protection de l'environnement arctique et recours à leurs connaissances environnementales et écologiques

VOL I

E92
I6814
V.1
c.1

PARTICIPATION DES AUTOCHTONES À LA STRATÉGIE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ARCTIQUE ET RECOURS À LEURS CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES ET ÉCOLOGIQUES

LIBRARY
INDIAN AND NORTHERN AFFAIRS
CANADA
MAY 10 2001
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
CANADA
BIBLIOTHÈQUE

Rapport sur les conclusions

VOLUME I

Préparé par

La Conférence circumpolaire inuit

pour Affaires indiennes et du Nord Canada

Août 1993

Les opinions, les conclusions et les recommandations formulées dans le présent document expriment le point de vue des auteurs et non pas nécessairement celui du gouvernement canadien.

Référence :

Brooke, Lorraine F., «Participation des Autochtones à la stratégie de protection de l'environnement arctique et recours à leurs connaissances environnementales et écologiques», Conférence circumpolaire inuit, Ottawa, 1993.

Conception graphique et mise en page : Audrey Constant

Les cartes sont fournies par Orientation C.G.R., une filiale de la société Makivik.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1

Les peuples autochtones et la Stratégie de protection de l'environnement arctique

1.1 Historique et objectifs *1*

1.2 La SPEA et les engagements pris à l'égard des Autochtones *3*

CHAPITRE 2

Faciliter la participation des peuples autochtones

2.1 Contexte et difficultés de la participation des Autochtones *11*

2.2 Rôle de la culture *15*

2.3 Obstacles à la participation des Autochtones *17*

2.4 Comprendre les connaissances autochtones *27*

2.5 Connaissances autochtones : terminologie et signification *32*

CHAPITRE 3

Programme de recherche sur les connaissances autochtones

3.1 Création de systèmes d'information *41*

3.2 Projet de recherche *45*

3.3 Étapes de la recherche *49*

3.4 Catégories d'information *55*

CHAPITRE 4

Mesures proposées et recommandations aux ministres

4.1 Introduction *75*

4.2 Soutien en vue d'une utilisation durable des ressources *79*

4.3 Projet d'établissement de cartes de l'Arctique *81*

4.4 Programme spécial de participation des peuples autochtones *85*

ANNEXES *87*

BIBLIOGRAPHIE *113*

NOTES DE FIN DE TEXTE *119*

Figure 1 *47*
Cadre permettant de déterminer et d'intégrer les connaissances autochtones et occidentales sur les espèces

Figure 2 *59*
Carte de l'utilisation individuelle des terres

Figure 3 *61*
Carte composite de l'utilisation des terres

Figure 4 *63*
Carte montrant les connaissances écologiques régionales sur le béluga

Figure 5 *65*
Connaissances écologiques au sujet du phoque annelé

Figure 6 *67*
Connaissances environnementales et écologiques au sujet de l'eider

Figure 7 *69*
Voies de déplacement et lieux d'habitation

Figure 7 *71*
Carte sur l'utilisation et l'occupation familiales des terres

CHAPITRE I

L'on reconnaît que cette Stratégie, ainsi que sa mise en oeuvre, doivent intégrer les connaissances et les cultures des peuples autochtones. L'on reconnaît que les cultures et l'existence ancestrale des peuples autochtones reposent sur une saine gestion de la nature et de ses ressources[1]

LES PEUPLES AUTOCHTONES ET LA STRATÉGIE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ARCTIQUE

I.I Historique et objectifs

En juin 1991, les ministres des huit pays qui s'étaient réunis pour la première fois en septembre 1989 en vue d'amorcer une collaboration sur ce qui est maintenant connu sous le nom de «processus de Rovaniemi» ont signé la Déclaration sur la protection de l'environnement arctique. Ce processus a été mis sur pied à l'initiative de la Finlande, et le Canada, le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Russie (anciennement l'URSS), la Suède et les États-Unis s'y sont joints. Il traite de la nécessité, pour ces huit pays, de planifier des mesures conjointes de protection à court et à long terme de l'environnement arctique.

Par cette Déclaration, ces pays adoptaient la Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA). La SPEA comporte des programmes précis visant à lutter contre la pollution, à empêcher une dégradation encore plus grave de l'environnement et à assurer la conservation de la flore et de la faune dans l'Arctique. Bien que le mandat de la SPEA soit de s'attaquer aux principaux problèmes environnementaux à l'échelle internationale, elle reconnaît que ce vaste territoire est la patrie de peuples autochtones et, qu'en conséquence, elle doit tenir compte de leurs préoccupations et encourager leur participation. La SPEA vise entre autres à atteindre les objectifs suivants :

> assurer la protection, l'amélioration et la qualité de l'environnement ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles, y compris leur utilisation par les populations locales et les peuples autochtones de l'Arctique; (Objectif II)

> reconnaître les pratiques, les valeurs et les besoins traditionnels des peuples autochtones en matière de protection de l'environnement arctique, tels qu'eux-mêmes les ont déterminés et, dans la mesure du possible, chercher à les comprendre, à les respecter et à répondre à leurs besoins. (Objectif III)

Les Inuit, les Samis et de nombreux groupes qui composent les peuples autochtones du nord de la Russie sont représentés à la SPEA par leurs organisations, à titre d'observateurs permanents. Ils joueront probablement un rôle actif dans de nombreux aspects de la mise en oeuvre. Du point de vue des peuples autochtones, la SPEA est l'occasion rêvée de lancer d'importants programmes de recherche, de surveillance de l'environnement ainsi que d'autres activités qui auront à long terme une incidence positive sur l'environnement circumpolaire et, par conséquent, sur leur qualité de vie. Les nombreux peuples autochtones de la région circumpolaire comprennent les principes généraux et les objectifs particuliers de la SPEA à cet égard. Par ailleurs, ils estiment que l'on s'est peu préoccupé de les faire participer à la Stratégie, de façon concrète et productive.

Désormais, le défi consiste à donner corps aux objectifs, aux principes et aux engagements énoncés dans la SPEA concernant les connaissances et la participation des Autochtones. Le présent rapport formule quelques-unes des questions sous-jacentes que doit traiter la SPEA relativement à cette participation. Dans cette optique, le rapport propose des plans d'action à court et à long terme qui permettront aux pays membres d'appuyer et de faciliter la participation efficace des Autochtones à la mise en oeuvre de la Stratégie de protection de l'environnement arctique.

Le cadre de référence et les objectifs définis dans les huit principes élaborés par les pays membres pour guider le processus de mise en oeuvre déterminent le rôle qui pourrait être dévolu aux peuples autochtones dans le cadre de la SPEA. Bien que chacun de ces huit principes soit pertinent en ce qui a trait à la participation des Autochtones, cinq d'entre eux revêtent une importance particulière. Nous discuterons de leur incidence à l'Annexe 1.

Le rapport se divise en quatre chapitres. Le premier présente les questions qui ont donné lieu à la participation des Autochtones à la SPEA; le deuxième décrit le rôle et l'importance des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones en fonction de leur application possible à la SPEA, ainsi que les meilleurs moyens de faciliter la participation des peuples autochtones. Le chapitre 3 présente la conception et les méthodologies de recherche nécessaires pour mettre sur pied un programme sur les connaissances des Autochtones. Enfin, le chapitre 4 contient trois recommandations à soumettre aux ministres. Des annexes distinctes exposent les sujets d'intérêt particulier provenant des inventaires régionaux ou fournissant des renseignements additionnels sur des questions soulevées dans le rapport. Le volume 2 de ce rapport contient une importante bibliographie qui constitue un résumé de la documentation disponible sur les connaissances environnementales et écologiques des Autochtones ainsi que sur leurs applications.

I.2 La SPEA et les engagements pris à l'égard des Autochtones

Au nom du Conseil des Samis et de l'Association des peuples du Nord (Russie), la Conférence circumpolaire inuit (CCI) a pris le rôle de chef de file pour assurer la participation des peuples autochtones. Dès sa création, la CCI s'est engagée à élaborer des programmes et des politiques visant à promouvoir la participation des peuples autochtones de même que leurs connaissances environnementales et écologiques en matière de gestion des ressources et de mise en valeur durable. La Stratégie inuit régionale de conservation a été créée précisément pour réaliser ces objectifs; plus récemment, la Politique arctique a constitué la base de la planification inuit visant à assurer le développement durable et équitable de leur patrie. Ces initiatives, conformes aux principes et aux objectifs de la SPEA, peuvent servir de guide pour établir des liens de collaboration.

La SPEA reconnaît que l'une des meilleures façons de faire participer les Autochtones au processus de mise en oeuvre consiste à recourir à leurs connaissances de l'environnement et de l'écologie de la région circumpolaire. De plus, la SPEA reconnaît les liens étroits qui existent entre un environnement sain et la qualité de vie des Autochtones. De façon précise, la SPEA stipule que la gestion, la planification et les activités de mise en valeur susceptibles d'influencer profondément les écosystèmes de l'Arctique doivent prendre en considération tant les connaissances traditionnelles des Autochtones que les résultats des travaux scientifiques. La SPEA indique, en outre, que toute gestion, planification et mise en valeur des ressources doit tenir compte des besoins et des valeurs des peuples autochtones sur le plan social, économique, culturel et de la santé. Nous devons maintenant trouver des moyens d'intégrer ces deux engagements au processus de mise en oeuvre.

> *Mise en place par la Conférence circumpolaire inuit, la Stratégie inuit régionale de conservation (SIRC) est un plan à long terme destiné à promouvoir le développement durable et équitable de la patrie des Inuit, de même qu'une gestion judicieuse et la protection de leur environnement. Nous discuterons à l'Annexe 2 de la mise en oeuvre de la SIRC au Groenland, en Alaska et au Canada.*

Au cours d'une période de deux ans, les peuples autochtones et leurs organisations ont déployé de nombreux efforts pour obtenir ces engagements de la part des pays membres. Le présent rapport se fonde sur l'hypothèse que la signature de la Déclaration a marqué l'acceptation de ces engagements et que la SPEA est le fruit d'un consensus entre tous les participants. Certains

événements récents, dont l'acceptation de dispositions semblables dans Action 21 par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 (CNUED) et la création par l'Alliance mondiale pour la nature (IUCN) d'un groupe de travail intercommission sur les Autochtones (1993), viennent renforcer la dimension internationale et l'importance des initiatives lancées par la SPEA.

Le Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune dans l'Arctique (GTCFFA) a tenu sa première réunion en avril 1992 et des représentants de la Conférence circumpolaire inuit, de la Nation dénée et de l'Association des Métis des Territoires du Nord-Ouest y assistaient. Ce groupe a lancé de sa propre initiative des mesures en vue d'élaborer un programme de mise en oeuvre pour attirer la participation des Autochtones et d'avoir accès à leurs connaissances pour l'ensemble de la SPEA, mais qui servirait en particulier au GTCFFA dont le plan de travail pour 1992-1993 précise le point suivant :

> Afin d'atteindre notre objectif qui est d'intégrer les connaissances et les cultures des peuples autochtones de l'Arctique à la Stratégie de protection de l'environnement arctique et à sa mise en oeuvre, notamment sur le plan de la conservation de la flore et de la faune, il faudra organiser les connaissances traditionnelles et écologiques des Autochtones. Cela suppose entre autres de :
>
> > mettre sur pied un processus de collecte et d'intégration des connaissances écologiques traditionnelles;
> >
> > mieux définir la participation des Autochtones et de la faciliter.

Il a été convenu au cours de cette réunion que le Canada, en sa qualité de pays initiateur, assumerait la responsabilité de la coordination de ce travail, de concert avec la Conférence circumpolaire inuit.

Le gouvernement canadien a accordé des fonds à la Conférence circumpolaire inuit, par l'intermédiaire du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, pour qu'elle élabore une proposition qui réponde à la fois au plan de travail préparé par le Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune dans l'arctique et aux besoins de la SPEA dans son ensemble. En septembre 1992, on a soumis une proposition de projet, intitulée «The Application of the Ecological and Environmental Knowledge of Circumpolar Indigenous Peoples within the Arctic Environmental Protection Strategy». On l'a fait circuler parmi les pays membres en vue d'obtenir leurs observations, puis un marché a été accordé à la CCI en novembre 1992. L'on a entrepris sans délai la préparation d'un document de travail sur les connaissances environnementales et écologiques des Autochtones de la région circumpolaire afin qu'il puisse servir de guide à la mise en oeuvre de la Stratégie de protection de l'environnement arctique. Ce document de travail s'articule autour de quatre objectifs :

1. Examiner la situation dans la région circumpolaire concernant l'état actuel des connaissances autochtones et de l'utilisation qu'en font les Autochtones et la science occidentale pour traiter les questions touchant la conservation, l'utilisation durable des ressources et la mise en valeur durable.

2. Mener une analyse bibliographique des documents pertinents publiés par les organisations autochtones, les organismes gouvernementaux, les universités et d'autres groupes, et préparer une bibliographie annotée à l'appui des conclusions contenues dans le document de travail.

3. Déterminer les questions qui se rapportent au contenu et à l'utilisation des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones, et discuter des moyens de faciliter leur participation à la SPEA.

4. Mettre sur pied un plan d'action approprié qui facilitera la participation des Autochtones à la SPEA ainsi que le recours à leurs connaissances écologiques et environnementales, et recommander des initiatives précises pour la mise en oeuvre de ce plan d'action.

Pour réaliser ces objectifs, il a fallu s'assurer une étroite collaboration et une participation active des Inuit et des Samis; c'est pourquoi le Conseil des Samis et le CCI, y compris un représentant des Chukotka, ont collaboré au plan de travail et l'ont approuvé. Un représentant de la région samie ainsi que trois autres représentants (pour le Groenland, le Canada et l'Alaska) ont été embauchés pour préparer des inventaires régionaux et des études de cas. Il a été impossible de communiquer avec un représentant de la Russie et de collaborer directement avec lui. Pour remédier à cette situation, le représentant de l'Alaska, qui a beaucoup travaillé dans la région de Chukotka, a pu, grâce aux relations qu'il avait établies, exprimer certains des points de vue et des préoccupations de la Russie.

En mars 1993, les représentants autochtones ont assisté, à Copenhague, à un atelier spécial de trois jours qui a fourni l'occasion d'analyser les résultats de leur travail et de débattre des questions soulevées par chaque inventaire régional. Les conclusions de cet atelier sont à la base des questions et des recommandations contenues dans le présent rapport. Les membres de l'atelier ont déterminé les points qui devraient être traités en particulier dans le cadre de la SPEA :

1. La nécessité, pour les pays de l'Arctique, de réaffirmer concrètement leur engagement à appuyer une utilisation durable des ressources de l'Arctique, notamment au profit des Autochtones, comme moyen de contribuer à la viabilité de leur économie et à la vitalité de leurs cultures.

2. La nécessité d'offrir les ressources dont ont besoin les Autochtones et leurs organisations pour participer activement et efficacement à toutes les activités de planification et aux décisions se rapportant à la SPEA.

3. La nécessité de choisir des méthodes et des programmes pour communiquer les connaissances détenues par les Autochtones, qui sont de nature essentiellement orale, sous une forme que les scientifiques et les chercheurs non autochtones seront en mesure de comprendre et d'apprécier.

4. La nécessité de choisir des méthodes et des programmes qui puissent présenter la science et l'information occidentales sous une forme que les Autochtones seront en mesure de comprendre et d'apprécier.

5. La nécessité d'instituer une tribune commune où les spécialistes autochtones et non autochtones auront accès à des renseignements provenant de chacune des régions circumpolaires et où ils pourront, ensemble, mettre en place une planification stratégique de la SPEA.

6. La nécessité d'instituer une tribune commune où les spécialistes autochtones et non autochtones pourront se rencontrer, discuter et échanger des idées et de l'information sur les questions se rapportant à la SPEA dans la région circumpolaire, et où ils pourront établir en collaboration des priorités et des normes régissant la recherche ainsi que l'application et la diffusion des résultats obtenus.

CHAPITRE 2

La Stratégie de protection de l'environnement arctique a pour objectifs de... reconnaître les pratiques, les valeurs et les besoins traditionnels des peuples autochtones en matière de protection de l'environnement arctique, tels qu'eux-mêmes les ont déterminés et, dans la mesure du possible, chercher à les comprendre, à les respecter et à répondre à leurs besoins.[2]

2.1 Contexte et difficultés de la participation des Autochtones

Le présent rapport vise essentiellement à déterminer un moyen plus efficace de faciliter la participation des peuples autochtones, de leurs organisations et de leurs représentants à toutes les activités de conception et de mise en oeuvre de la Stratégie de protection de l'environnement arctique. Il est donc essentiel de commencer d'abord par examiner et comprendre les facteurs qui ont contribué aux difficultés qui surgissent encore lorsque les groupes autochtones et non autochtones s'efforcent de collaborer. Les discussions sur la participation des Autochtones ne feront, jusqu'à ce que l'on ait trouvé une solution, que détourner l'attention qui doit être portée sur d'autres problèmes fondamentaux, y compris les menaces qui pèsent sur la qualité et la mise en valeur durable de l'environnement circumpolaire et des systèmes écologiques.

La participation des Autochtones touche quatre aspects principaux. Le premier concerne la nécessité de comprendre leurs préoccupations devant les attitudes et les activités qui définissent la recherche scientifique et des processus qui permettraient d'utiliser les informations provenant de ces recherches pour régler des difficultés que les Autochtones jugent importantes. Le deuxième se fonde sur la nécessité d'admettre la valeur et le rôle des connaissances écologiques et environnementales des Autochtones, ainsi que de parvenir à comprendre le rôle que joue leur système culturel général, dont ces connaissances ne constituent qu'un élément. Le troisième concerne la nécessité de concevoir et d'appliquer un programme de recherche, au sein de la SPEA, visant à recueillir, à analyser et à appliquer, à des fins diverses, les renseignements d'ordre environnemental et écologique. Le quatrième concerne la nécessité de mettre sur pied un système de participation conjointe qui permet aux Autochtones de garder la maîtrise de leurs informations, ainsi que d'encourager la recherche en collaboration et la cogestion, dans un contexte adapté à leurs cultures. Ces questions ne peuvent être abordées que dans le cadre d'une structure qui permet à tous les participants de travailler aussi bien de façon autonome qu'en collaboration. Une fois cette structure établie, il sera plus facile de concilier les diverses bases de données et les perceptions culturelles, en vue d'élaborer des programmes définissant et guidant la participation quotidienne des Autochtones à la mise en oeuvre de la SPEA.

Les informations présentées dans ce chapitre sont tirées des discussions, formelles et informelles, qui ont eu lieu avec les personnes intéressées à tous les aspects de la SPEA. Ces discussions ont porté sur l'ensemble des opinions, des attitudes et des préoccupations des représentants autochtones et non autochtones touchant le rôle joué par chacun d'eux au sein de la SPEA. Nous avons cru pouvoir tirer des renseignements utiles non seulement des discussions qui ont porté directement sur la SPEA, mais aussi de l'expérience des Autochtones ayant participé à des programmes analogues dans la région circumpolaire. Les représentants autochtones de toutes les régions touchées par la SPEA tenaient fortement à ce que leur point de vue soit clairement expliqué; c'est pourquoi le présent chapitre met l'accent sur l'opinion des Autochtones qui est, dans la mesure du possible, exprimée à la première personne. Bien que presque tous les énoncés sont tirés de l'expérience vécue au Canada, les représentants autochtones à la SPEA considèrent qu'ils reflètent les points de vue et les préoccupations des groupes autochtones dans l'ensemble de la région circumpolaire. Les idées et les informations sont tirées de la recherche universitaire, notamment pour les questions se rapportant à la culture et au rôle des informations au sein des systèmes culturels.

Il ressort clairement du présent examen qu'il existe des malentendus entre les peuples autochtones, d'une part, et entre les intérêts scientifiques, administratifs et politiques des pays membres représentés à la SPEA d'autre part. Les pays membres opposent toujours une résistance au partage des responsabilités en matière de planification et de prise de décision. De même, on observe de la résistance et du scepticisme de la part des scientifiques et des administrateurs sur le rôle, le contenu et l'utilité des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones. Enfin, de nombreux Autochtones ont encore des doutes quant à la valeur et à la précision des informations scientifiques et aux motifs qui sous-tendent les processus scientifiques, politiques et bureaucratiques liés aux programmes de grande envergure comme la SPEA.

L'examen et les discussions révèlent en outre que certains intervenants sont frustrés de l'absence de réponses rapides ou de solutions faciles au problème de la participation des Autochtones à la SPEA. Il n'existe aucun bureau dirigé par des Autochtones ou d'institut de connaissances autochtones, et aucun programme d'études n'a été déterminé en vue d'encourager une compréhension plus approfondie de ce domaine au sein des sociétés circumpolaires. L'une des tâches de la SPEA est d'appuyer ce processus à long terme, tout en faisant en sorte que la participation des Autochtones soit encouragée plutôt que dirigée.

Si ces différences ne sont pas surmontées, elles ralentiront et compliqueront la mise en oeuvre de la SPEA, spécialement dans les régions où les droits autochtones ont reçu une reconnaissance officielle. Bien que difficile, cette tâche n'est pas impossible. Il ne faut pas non plus croire qu'elle relève exclusivement de la SPEA; les peuples et les organisations autochtones dans toutes les régions du monde circumpolaire participent à d'autres initiatives tout aussi importantes visant à changer les relations qui guident la participation des Autochtones en matière de protection et de gestion du territoire. La SPEA revêt toutefois une signification particulière en raison de l'importance et de la portée internationale de son mandat.

Les peuples autochtones ont bon espoir que des améliorations seront apportées; la SPEA représente, pour eux, l'occasion de se faire entendre davantage et de jouer un plus grand rôle dans la formulation et l'exécution de politiques et de programmes de protection, de gestion, d'utilisation durable et de mise en valeur des régions arctiques. Dans cette optique, les Autochtones sont convaincus que le processus global de mise en oeuvre sera plus efficace si l'on saisit bien le but de leur participation, et qu'on leur permet de contribuer pleinement, sans que cela nuise aux intérêts ou aux priorités qui définissent les objectifs des pays membres.

Cet optimisme est toutefois mitigé par le fait que les représentants des groupes autochtones qui participent à la SPEA continuent à se dire frustrés lorsqu'ils cherchent à expliquer leurs points de vue et leurs préoccupations. En même temps, les représentants des pays membres ont exprimé leur inquiétude face aux constantes tentatives de politisation du processus par les Autochtones qui, selon eux, devraient plutôt fixer leur attention sur les problèmes réels de protection environnementale et de mise en valeur durable.

Les commentaires formulés par les Autochtones illustrent la réalité du problème observé par les représentants des pays membres. Toutefois, les explications des Autochtones situent la perspective politique dans un contexte plus général : il s'agit pour eux, en effet, d'une question de politique de participation. Comme l'a fait observer un Inuk représentant une collectivité de l'Extrême-Arctique à l'occasion des préparatifs pour les audiences environnementales :

> [TRADUCTION]
>
> *On nous accuse constamment de faire de la politique avec tout. Et bien, tout est politique dans le Nord, du moins pour l'instant. Parler de ces études de base et des répercussions environnementales, ça fait partie de la politique, et personne*

autour de cette table ne peut dire le contraire. Chaque personne dans cette pièce a été envoyée par un politicien. Alors, pourquoi toujours accuser les Inuit d'utiliser la politique quand nous essayons de faire comprendre notre point de vue? [3]

Les commentaires d'un deuxième Inuk développent les idées exprimées par le premier :

[TRADUCTION]

Nous n'avons jamais compris la science. Mais il y a quelques années à peine, nous ne connaissions pas grand chose non plus d'un gouvernement et de la politique. Les choses ont changé au point que nous comprenons mieux la notion de gouvernement et que nous savons quoi faire en politique... Mais je ne crois pas que les gens aient la moindre idée de ce qu'est la science.[4]

Il serait relativement facile de corriger la situation actuelle s'il s'agissait d'un simple problème de communication entre les différents groupes. Malheureusement, toute solution exigera bien davantage qu'une simple amélioration des lignes de communication, même si ce facteur entre certainement en ligne de compte. Les solutions à long terme exigent des engagements à long terme. Il faudra des changements fondamentaux dans les attitudes et les pratiques et dans le partage des responsabilités entre les parties autochtones et non autochtones. On ne peut s'attendre à ce que ce soit toujours aux Autochtones à qui on demande de s'adapter à un processus qui, le plus souvent, leur est imposé de l'extérieur. Ils devront continuer à formuler leurs idées, leurs points de vue et leurs méthodes s'ils désirent contribuer au processus de mise en oeuvre, étant entendu que ce processus, à la longue, reflétera leurs perceptions et deviendra plus sensible à leurs besoins et à leur contribution possible.

Bon nombre de scientifiques et de chercheurs qui ont travaillé dans la région circumpolaire au fil des ans ont noué des relations productives avec les Autochtones et les autorités dans les collectivités. Ce qui précède ne vise nullement à nuire à ces relations, mais il est toutefois vrai de dire que de tels cas sont l'exception plutôt que la règle. La question est de tirer une leçon de ces expériences et de transformer cette leçon en politiques et en pratique générale.

Il n'existe ni solution rapide, ni transition rapide. Les changements nécessaires doivent aller au-delà des paroles vagues et des intentions qu'on entend si souvent de la part des organisations autochtones, des gouvernements et des groupes d'intérêts extérieurs. Toutes ces déclarations d'intention, sous forme d'énoncés de principes ou de listes de résolutions, ont sans doute fait progresser la question de la participation, mais il faut, à l'étape suivante, engager un débat plus consistant. Cela demandera beaucoup de réflexion, d'efforts et de flexibilité de la part de chacune des parties à la SPEA. Si ces efforts donnent lieu à des mesures qui créeront un meilleur cadre à la collaboration, au respect mutuel et à la tolérance, cela sera déjà un gage de succès pour la SPEA et une assise pour les progrès à venir.

2.2 Rôle de la culture

La culture est l'une des notions et l'un des concepts qui reviennent sans cesse au cours des débats sur les relations qui existent entre la SPEA et les différentes sociétés composant les populations autochtones de la région circumpolaire. Bien qu'une bonne partie du programme de la SPEA déborde des domaines de compétence des Autochtones, il existe de nombreux chevauchements, directs et indirects, entre le mandat de la SPEA et les préoccupations, les réalités et les besoins quotidiens des Autochtones. Il ne faut pas oublier que la région géographique où s'appliqueront les programmes de la SPEA est la patrie traditionnelle des peuples autochtones circumpolaires. C'est là qu'ils vivent et qu'ils ont vécu depuis des générations, et leurs réalités culturelles dépendent des réalités territoriales.

Pour assurer le succès de la SPEA, il est essentiel de se sensibiliser aux réalités culturelles de la région circumpolaire. La nécessité et l'importance d'une référence à la culture ne sauraient être remises en question; la SPEA évolue dans un contexte non seulement international, mais aussi multiculturel. Bien comprendre la culture demande un engagement sérieux, notamment en ce qui concerne les programmes de la SPEA où les compétences des participants proviennent principalement des sciences biologiques et physiques plutôt que de la géographie humaine, de l'anthropologie ou des autres sciences sociales. L'on se dit souvent disposé à faire les efforts voulus pour comprendre le contenu des systèmes culturels et pour définir les différences culturelles; le vaste mandat de la SPEA devrait servir de motivation à cet égard.

Des anthropologues et des spécialistes des sciences sociales débattent depuis des années la notion de culture, et de nombreux ouvrages ont été écrits sur le sujet. De nombreux autres traitent du contexte culturel des programmes de recherche et de développement. Le programme de mise en oeuvre de la SPEA devrait, pour en assurer le succès, puiser dans cette expérience. Il s'agit d'un problème légitime et sérieux qui exige de tous les participants à la SPEA, y compris des Autochtones, un effort personnel et collectif pour combler le fossé culturel. Un Yupik du sud-ouest de l'Alaska résume la situation de façon judicieuse :

> [TRADUCTION]
>
> *Nous n'avons rien contre la civilisation occidentale ou contre l'homme blanc. Simplement, nous chérissons nos jeunes et notre culture. Nous croyons que nous pouvons chacun vivre côte à côte, mais sans nécessairement manger à la même assiette.*[5]

Durant l'atelier qui a eu lieu à Copenhague, les représentants autochtones ont constamment parlé de la nécessité de reconnaître l'importance de la diversité culturelle en tant que mécanisme d'adaptation. Ils se faisaient l'écho de tous les Autochtones, qui estiment que maintenir la diversité culturelle est tout autre chose que simplement conserver les cultures sous forme d'oeuvres d'art exposées dans des musées. Si les cultures des régions circumpolaires survivent depuis des millénaires, c'est parce qu'elles ont su réagir et s'adapter aux conditions que leur imposait l'environnement et, plus récemment, le monde extérieur.

La reconnaissance et la protection de la diversité culturelle sont aujourd'hui un élément important du développement durable, tout comme le fait que les lignes directrices sur l'évaluation des incidences environnementales reconnaissent l'importance de tenir compte des divergences culturelles. Cette reconnaissance a des répercussions sur le plan culturel, qui doivent faire partie de tout processus telle la SPEA. Les lignes directrices sur l'évaluation des incidences environnementales d'un aménagement hydroélectrique proposé dans le nord du Québec fournissent un énoncé utile du rôle essentiel de la culture dans des situations analogues à celle que connaîtra la SPEA. Le promoteur du projet est invité à bien étudier le point suivant :

> [TRADUCTION]
>
> *... De plus, chaque groupe culturel a édifié son propre système conceptuel et symbolique qui reflète l'image que se fait le groupe de lui-même et de ses collectivités, de son environne-*

ment, de son passé et de son avenir. Comme un tel système conditionne en partie l'accueil que réserve le groupe au changement, il fait partie intégrante de l'environnement même, et doit être bien compris avant qu'on puisse évaluer les répercussions d'un projet de mise en oeuvre... Il incombe au promoteur de porter une attention particulière aux systèmes conceptuels et symboliques des populations (autochtones) touchées, ainsi qu'à leurs connaissances.[6]

2.3 Obstacles à la participation des Autochtones

Les relations entre les Autochtones et la science sont complexes et souvent controversées; complexes en raison de la multiplicité des modes d'expression de la science et de la recherche dans le Nord, par des organisations diverses ayant chacune leurs objectifs propres et desservant un groupe d'intérêts particulier et controversées parce que les Autochtones se préoccupent de savoir qui contrôle réellement la recherche et se demandent si les études scientifiques profitent véritablement à leur société, à leur économie ou à l'environnement.

Le travail des scientifiques était autrefois, aux yeux des Autochtones, une curiosité plutôt qu'une activité susceptible d'influer directement sur leur vie ou leurs moyens d'existence. Ils ont aujourd'hui pris conscience que la recherche, dans le territoire qu'ils habitent, relève du vaste monde scientifique occidental, et que les conclusions et les opinions des scientifiques jouent un grand rôle dans les décisions qui sont prises dans le sud. Ils tiennent pour acquis que la science a le pouvoir de valider les opinions des intérêts extérieurs sur les questions circumpolaires et ils estiment que la recherche ne fait que précéder la mise en valeur, la réglementation et les autres changements apportés de l'extérieur. La possibilité doit donc être donnée aux Autochtones de nouer des associations d'un type différent avec les chercheurs et le monde scientifique qui contrôle cette recherche, dans le but, non pas d'établir une compétence exclusive pour les Autochtones, mais plutôt, d'assurer des progrès réels, d'amener un partage des pouvoirs et une nouvelle façon d'aborder la recherche.

À long terme, les solutions résident dans la capacité de régler les problèmes sérieux qui préoccupent aussi bien les Autochtones que les scientifiques du sud. Le but est difficile, mais non impossible à atteindre. Cela prendra du temps et nécessitera un règlement par étapes. D'importantes initiatives ont été lancées dans la région circumpolaire au cours de la dernière décennie pour encourager un renouvellement de la conception scientifique. Il importe que les représentants scientifiques, administratifs et politiques à la SPEA comprennent bien la situation qui prévaut à l'heure actuelle dans tous les territoires autochtones de la région circumpolaire.

Les pages qui suivent résument les problèmes qui font obstacle à la participation des Autochtones aux activités de recherche. Il y a douze ans, un jeune chercheur inuk rédigea un résumé pénétrant sur la nature de ces obstacles et fournit des conseils sur les moyens de les surmonter. Daniel Weetaluktuk mourut peu après, victime d'un accident survenu durant une enquête sur le béluga. Nous présentons son résumé à l'Annexe 3.

Aujourd'hui, un des principaux obstacles qui tendent à détacher les Autochtones des processus et des activités qui bénéficieraient de leur participation à des programmes tel la SPEA, sont les malentendus auxquels ont donné lieu, au fil du temps, la collecte et l'utilisation, par des chercheurs extérieurs, de renseignements scientifiques sur leur culture, l'environnement ou l'écologie. Les conflits et les malentendus se produisent le plus souvent lorsque les programmes de recherche sont menés dans les collectivités ou les territoires des Autochtones sans que ceux-ci soient consultés ou invités à y participer, et donc, sans que référence soit faite à leurs préoccupations, à leurs connaissances et à leurs points de vue. Cette situation a engendré une atmosphère chargée de soupçons et souvent de méfiance, car les Autochtones croient que les informations sont recueillies et appliquées d'une manière qui aura des conséquences négatives, puisqu'elles serviront exclusivement les intérêts des chercheurs ou des organisations extérieures qu'ils représentent.

Les attitudes qui prévalent aujourd'hui dans les collectivités autochtones de la région circumpolaire diffèrent des anciens modes de pensée autochtones. À titre d'exemple, les commentaires d'un vieil Inuk sur l'ancien temps dénotent à la fois de la curiosité et une certaine sollicitude à l'endroit des étrangers qui venaient de l'extérieur pour mener des recherches dans le Nord :

[TRADUCTION]

Je n'ai jamais compris pourquoi des gens prenaient la peine de venir dans le Nord rien que pour observer la terre ou pour nous poser des questions. Cela nous semblait un peu ridicule à l'époque, mais on attendait avec un peu d'impatience la visite de ces gens qu'on appelle aujourd'hui des «scientifiques». On ne les appelait jamais par ce nom auparavant. En fait, je ne crois pas qu'on avait de nom pour les désigner.

En général, on les aimait bien s'ils étaient sympathiques envers nous, surtout s'ils avaient du tabac ou certains aliments. Je ne me souviens d'aucune querelle avec eux. Ils ne nous disaient jamais ce qu'ils faisaient, et nous ne leur demandions pas la raison de leur présence. Certains nous paraissaient intelligents, d'autres plutôt bêtes. Ces derniers avaient eu de la chance de ne pas se tuer. Comme il n'y avait jamais beaucoup de ces gens à l'époque, c'était pour nous un divertissement.[7]

La première réaction des Inuit et des autres Autochtones à l'égard des scientifiques a donc été de les tolérer et de toujours veiller sur eux, tant qu'ils n'étaient pas arrogants et ne causaient pas de complications véritables. Rétrospectivement, toutefois, de nombreuses personnes commencent à percevoir l'activité de ces premiers chercheurs sous un jour différent. Les observations d'un Inuk d'une autre collectivité, comparant la venue des chercheurs à l'arrivée du printemps, laissent percer un certain ressentiment :

[TRADUCTION]

Tout d'abord, la neige commençait à fondre sur les terres, puis l'eau apparaissait au-dessus de la glace. Nous savions alors que les baleines se dirigeaient vers le nord, dans la mer, et que les oies allaient survoler les terres. Nous savions aussi qu'on trouverait ordinairement un ou deux scientifiques, occupés à creuser la terre ou qui nous poserait des questions. Ils restaient à peu près aussi longtemps que les oies, à la différence que nous n'étions jamais contents de voir les oies partir.[8]

Un autre Inuk indique en quoi son attitude envers les chercheurs a changé :

> [TRADUCTION]
>
> *On ne se donnait jamais la peine de donner un nom particulier aux gens qui venaient dans le Nord (pour étudier). Si leur nom était facile à prononcer, on les appelait par ce nom, mais le plus souvent on leur attribuait un sobriquet qui nous paraissait drôle, comme «loucheux», ou un autre nom du même genre. Nous savions que certains d'entre eux voulaient se renseigner sur les terres et que d'autres s'intéressaient aux animaux, mais ceux qu'on voyait le plus souvent posaient sans cesse des questions sur notre mode de vie; parfois, ces gens ramassaient des choses qui appartenaient à nos ancêtres. À l'époque, je n'y réfléchissais pas beaucoup, mais cela revenait en fait à voler ce qui nous appartenait. C'est comme ça que je le vois aujourd'hui.*[9]

La recherche menée depuis quelques années dans les collectivités autochtones, ou dans leurs territoires de la région circumpolaire, suscite de plus en plus de controverses. On croit souvent qu'elle vise des buts et des objectifs particuliers qui permettront à des étrangers de soutirer des connaissances et des informations sur le territoire, à l'usage et au profit d'intérêts extérieurs. Un Inuk à qui on demandait la signification du mot «scientifique» répondit que son peuple les appelait auparavant «ceux qui posent des questions», mais il pense aujourd'hui que le terme «espion» correspondrait davantage à la réalité :

> [TRADUCTION]
>
> *Je ne veux plus voir de chercheurs venir du sud pour déranger notre peuple et extorquer des informations qu'ils peuvent ensuite vendre dans le sud. Ma propre expérience m'a appris qu'ils mentent parfois sur la raison de leur présence, ou disent n'importe quoi pour nous tenir tranquilles. Ils ne tiennent pas leurs promesses de nous venir en aide, et nous*

n'avons pas vraiment besoin d'eux parce qu'ils n'ont même pas payé pour tous les renseignements que nous leur avons donnés. Ils profitent de nous comme si on était des enfants et se servent de nos connaissances pour devenir des personnages importants dans le sud.[10]

Un autre Inuk abonde dans le même sens au sujet des chercheurs :

[TRADUCTION]

On ne refusait jamais d'aider les gens qui venaient ici pour nous poser des questions sur notre vie ou qui voulaient qu'on leur fasse visiter les terres pour se renseigner sur les animaux ou sur d'autres choses. Moi-même, je leur disais tout ce que je savais. On leur donnait tout ce qu'ils demandaient, même si ça ne nous faisait pas toujours plaisir. À cette époque, on n'avait pas le pouvoir de refuser; même s'ils étaient sympathiques, on avait malgré tout un peu peur d'eux. Des fois, ils nous pressaient tellement qu'on leur disait quelque chose simplement pour qu'ils ne se fâchent pas. À cette époque, ils ne nous payaient presque jamais, mais on travaillait quand même et on les remerciait s'ils nous donnaient des cigarettes ou du thé.[11]

L'Inuk en question était un aîné; l'interprétation de son fils, âgé de quarante ans, est plus sévère encore :

[TRADUCTION]

Depuis de longues années, chaque [étranger] qui veut étudier notre territoire vient puiser des connaissances chez mon père. De cette façon, ils lui ont tout volé, parce qu'il avait peur de refuser. Quelquefois, ils posaient des questions vraiment stupides auxquelles mon père avait de la difficulté à bien répondre. Quand il parlait, ils entendaient seulement ce qui

leur plaisait, puis ils s'en servaient toujours pour s'en mettre plein les poches. Mon père n'a jamais rien reçu; des personnes (chercheurs) lui ont promis de l'aider, mais ils ne l'ont jamais fait. Ils ont tout simplement utilisé ses connaissances pour se donner de l'importance. C'était toujours comme ça, mais à présent il refuse de parler à ces gens.[12]

Cette situation a entraîné une perception chez les Autochtones selon laquelle de nombreuses méthodes employées pour des études scientifiques sont non appropriées et, par conséquent, les conclusions sont tout au plus incomplètes. Ils estiment qu'ils ont le droit de remettre en question les données des spécialistes, en fonction de leurs propres observations et expériences avec les chercheurs. Cette perception a fini par entraîner une crainte de l'information, ce qui, en retour a donné lieu, dans certains cas, au rejet de tout travail scientifique occidental et de la valeur des informations qui en découlent. Les commentaires qui suivent illustrent clairement cette attitude :

[TRADUCTION]

Je n'ai aucune confiance dans ce que ces gens (ingénieurs) ont à dire, parce qu'ils n'ont fait que accumuler les erreurs et qu'ils se sont complètement trompés. Comme ils sont les grands spécialistes, ils n'ont pas pris la peine d'écouter ce que nous avions à leur dire. Aujourd'hui, nous leur avons prouvé que c'est nous qui avions raison, mais ils ne veulent même pas l'admettre, et leur erreur nous force à attendre encore un an (pour la nouvelle piste d'atterrissage). Nous n'avons pas encore d'ingénieurs inuit, mais il y a déjà des scientifiques inuit qui connaissent notre territoire. Ils auraient dû écouter nos gens, puis apporter leurs connaissances spéciales après avoir suivi nos conseils.[13]

Selon un autre Inuk :

> [TRADUCTION]
>
> *Il ne leur coûte rien (aux chercheurs) de venir ici, d'étudier nos ressources et de créer toutes sortes de fausses idées sur ce qui se passe chez nous. Ils sont venus compter les animaux, mais ils ont refusé de me laisser les conduire là où ils étaient, parce qu'ils avaient déjà décidé quoi faire avant d'arriver dans le Nord. Les gens vont lire leur rapport de base et un peu plus tard, notre chasse sera subitement réglementée... Ce problème va constamment se reproduire, parce que nous n'avons aucun moyen de critiquer ce qu'écrivent les chercheurs. Même si on nous laisse la chance de voir ce qu'ils disent, nous n'avons pas le pouvoir de le changer*[14].

Il est clair que les Autochtones ont eu de nombreuses expériences de «mauvais jugement scientifique». Cela a contribué à affermir l'idée que la recherche et les «spécialistes» qui la mènent exercent une influence négative sur les décisions, les projets ou les programmes essentiels qui touchent directement leur vie au sein de leurs collectivités et de leurs régions.

Les commentaires relatifs à l'incompétence ne visent pas tous la recherche, mais le plus souvent l'incompréhension des étrangers à l'égard des problèmes à l'étude et, par conséquent, la meilleure façon d'appliquer les compétences en vue de répondre aux besoins des Autochtones. En outre, ces derniers hésitent de plus en plus à accumuler des informations dans des lieux, ou selon des modalités, qui ne présentent pas un abord facile aux collectivités locales sur le plan de la compréhension et de la prise de décision. Ce problème est étroitement lié à la perception qu'un accès assuré à une source de données ne garantit nullement que l'on a la capacité d'en faire le meilleur usage possible. Il s'agit donc non seulement d'accumuler les informations, mais de faire en sorte que les Autochtones puissent les utiliser directement. L'on estime que tant que la sélection, la cueillette et la présentation des informations obéissent à des critères «occidentaux», leur utilisation finale sera également «occidentale». Le simple fait de traduire ces documents en langue autochtone ne constitue pas une solution.

C'est dans des situations semblables que le recours à l'expertise des Autochtones, dans le cadre de projets de recherche administrés par eux, peut se révéler utile pour inspirer confiance dans la valeur et les possibilités de la science. Ce point de vue s'apparente étroitement à la question de la participation à chacune des étapes de la recherche. Ce n'est qu'en déterminant des priorités en matière de recherche qui favorisent la collaboration, que naîtra une communauté scientifique autochtone mariant l'expertise des Autochtones et les compétences techniques occidentales. En l'absence d'une méthode axée sur la collaboration, les décisions demeureront sous la maîtrise absolue des intérêts extérieurs. Les Autochtones estiment que c'est dans de telles conditions que les problèmes seront mieux compris, qu'on déterminera les besoins supplémentaires en information et que l'application de l'information pourra être évaluée. Dans cette optique, la mise en oeuvre de la SPEA doit aider à apporter des changements.

La SPEA apparaît à un moment où naît une nouvelle étape dans l'histoire des relations entre les Autochtones, les chercheurs, la science et l'information. Bien que la situation ne soit plus perçue sous un jour aussi sombre que dans les cas décrits ci-dessus, une inquiétude profonde subsiste quant aux moyens de parvenir à un contrôle plus efficace de la recherche et des informations. C'est ici que l'élaboration par la SPEA d'une méthode lucide visant la participation des Autochtones aura des conséquences durables et constructives.

Comme le déclarait récemment un Inuk qui a consacré de nombreuses années à tenter d'améliorer les relations entre la recherche et les Autochtones :

L'Institut culturel Déné a porté une attention considérable à la recherche sur les connaissances environnementales et écologiques des Dénés; il a également étudié comment les Dénés gèrent leurs ressources à l'aide de leurs pratiques culturelles. En outre, l'Institut a élaboré des méthodes de collecte de données et des protocoles de recherche susceptibles d'avoir une vaste application dans la région circumpolaire. Le travail de l'Institut est décrit à l'Annexe 4.

[TRADUCTION]

En tant qu'Inuit, nous sommes encore inquiets face à la recherche qui est menée sur notre territoire, et nous ne sommes toujours pas contents de ce qui se passe. Nous savons aussi qu'il est nécessaire de mener des recherches, mais pas forcément par des gens de l'extérieur. Nous avons choisi d'améliorer notre vie : la science nous aidera à cet égard et, de plus, elle offrira à notre peuple plus de choix et un plus grand nombre de possibilités.

Autrefois, nous étions très mécontents de ne pouvoir exercer de contrôle sur les chercheurs qui venaient dans le Nord. Mais les chercheurs ne doivent pas tous se précipiter chez nous parce que nous disons aujourd'hui que la recherche est nécessaire; nous voulons que ce soit nos gens qui effectuent une bonne partie du travail, avec l'aide de l'extérieur.

Le même Inuk ajoute :

[TRADUCTION]

Nous voulons la recherche, mais à certaines conditions. Il faut, par exemple, qu'elle soit utile pour le Nord et qu'elle fasse appel aux Inuit. Personne d'entre nous ne possède de doctorat, mais nous avons des gens tout aussi intelligents. Nous avons lancé notre propre programme de formation en matière de recherche, mais les résultats prendront quelques temps, de même que pour notre système scolaire. Les chercheurs du sud devront apprendre à patienter et à accepter davantage de fonctionner à nos conditions. Cela ne revient pas à dire que leur travail en souffrira, mais qu'il sera très différent. À long terme, les chercheurs du sud auront intérêt à collaborer avec nous, parce que nous pouvons les aider à faire leur travail.[15]

Le fait que les Autochtones réévaluent leurs besoins en information ne signifie pas qu'il sera facile de régler tous les problèmes de collecte et d'utilisation des renseignements. Ces signes de l'évolution des attitudes à l'égard de la recherche et de la science se situent encore dans un contexte culturel où persisteront des divergences sur la nature du savoir-faire, des connaissances et de l'utilisation des informations. Ces divergences ne doivent pas gêner le travail de la science. Elles sont plutôt le reflet d'importantes questions qui continuent de conférer un caractère distinct aux cultures autochtones.

[TRADUCTION]

Dans notre culture, une personne qui acquiert la sagesse et la connaissance est appelée un penseur, et il s'agit la plupart du temps d'un aîné. Nous ne nous embarrassons pas de mots comme «scientifique», «biologiste» ou «professeur», parce que pour nous, ils ne rendent pas vraiment ce qu'est la connaissance.[16]

Dans le Nord, les Inuit ne cherchent jamais à utiliser leurs connaissances pour se donner plus d'importance que les autres... Il y a des gens brillants dans ma collectivité, mais ils ne s'en vantent pas et ne cherchent pas à embarrasser le monde... Une des grandes différences entre nos connaissances et les vôtres, c'est que les gens n'utilisent pas leurs connaissances pour faire une profession.[17]

La notion de spécialiste est très compliquée, surtout quand on est spécialiste par profession. Personne ne détient le monopole de la connaissance. Un bon maître est quelqu'un dont les connaissances sont assez équilibrées pour qu'il n'essaie pas d'étouffer les connaissances des autres. C'est pour cela que les bons maîtres sont très rares. Mon père est à la fois un spécialiste et un bon maître, parce qu'il sait laisser la place au doute. Une personne comme lui peut accumuler les connaissances et les

appliquer dans notre société. Tout cela exige qu'on ait l'instinct du peuple. Même la tâche de regarder et d'étudier le sol ne peut être bien faite si l'on n'a pas cet instinct de son peuple.[18]

Il faut faire appel à la fois à des politiques et à des programmes si l'on veut apaiser les diverses appréhensions des Autochtones à l'égard des informations scientifiques, à commencer par une nouvelle formulation des principes et des lignes directrices régissant la recherche, par un processus de consultation et par la mise au point de techniques convenables pour déterminer les problèmes que les Autochtones souhaitent voir régler. L'étape la plus importante, toutefois, est de constituer un système d'information pour les connaissances environnementales et écologiques, qui soit reconnu pour sa valeur même. Dans certaines régions circumpolaires, et dans d'autres parties du monde, de nombreux efforts sont déployés pour que soient mis sur pied ces systèmes d'information, ainsi que pour déterminer des normes d'utilisation à leur égard.

2.4 Comprendre les connaissances autochtones

Les discussions menées avec des non-Autochtones au sujet de l'utilisation, dans le cadre de la SPEA, des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones font clairement ressortir d'importantes divergences d'opinion ou de niveau de compréhension touchant le contenu, la pertinence et les applications de cet ensemble de connaissances. Ces discussions démontrent toutefois que peu de gens ayant des responsabilités scientifiques ou administratives ont une expérience directe de la collecte ou de l'utilisation des informations tirées des connaissances autochtones. Par contre, les Autochtones soutiennent que leurs connaissances, bien comprises et rendues explicites, peuvent jouer un rôle important dans bon nombre des activités qui seront menées en vertu de la SPEA. Ils maintiennent aussi que la valeur de leurs connaissances sera amplifiée et la gamme d'applications élargie, quand ces connaissances pourront être utilisées conjointement avec les données fournies par la science occidentale. Lorsqu'on discute de la valeur relative de ces deux systèmes d'information, la question n'est pas de savoir «qui en sait le plus», mais plutôt de connaître la façon de les utiliser tous deux pour mieux comprendre l'environnement et les écosystèmes de cette vaste région. Les deux types d'information sont valides; tous deux fournissent des éclaircissements et des explications et tous deux comportent des possibilités et des limites qu'il convient de reconnaître et de respecter.

Les représentants des communautés scientifiques et administratives ont exprimé des doutes quant à la validité de ce point de vue, faisant valoir que les questions de pollution à l'échelle de la planète et de dégradation de l'environnement arctique sont si techniques qu'elles sortent du cadre des connaissances autochtones. En outre, les problèmes de nature locale, qui peuvent être plus faciles à comprendre et à résoudre avec l'aide des connaissances autochtones, sont réglés d'une façon plus efficace par les scientifiques qui font usage des connaissances autochtones, plutôt que par les Autochtones eux-mêmes.

Les Autochtones avancent un autre argument, étroitement lié à celui de reconnaître l'existence de leurs connaissances au sein de la SPEA et de leur donner un rôle : cet ensemble de connaissances fait lui-même partie d'un système séculaire de croyances, de valeurs et de pratiques qui, ensemble, définissent l'importante relation qui existe entre les Autochtones et l'environnement. Comme ce système est considéré un élément essentiel de la façon dont les Autochtones gèrent leurs ressources depuis des temps immémoriaux, on doit également lui accorder un certain rôle, qui sera reconnu au moment de la mise en oeuvre de la SPEA.

Malheureusement, les références aux connaissances autochtones et à leur contexte culturel sont souvent exprimées, dans le contexte de la SPEA et des processus analogues, sous forme d'énoncés de principe très généraux ou dans des termes qui trop souvent compliquent ou dramatisent indûment ce que l'on entend par «connaissances autochtones» ou par le «contexte culturel» de ces connaissances. Ce manque de précision ou de clarification n'a fait qu'engendrer davantage de confusion, entraînant parfois un rejet des valeurs et des idées légitimes qui sous-tendent les connaissances des Autochtones. Il n'est pas facile de cerner le sens de «connaissances autochtones», puisque son contenu, sa structure et son contexte culturel sont vastes et complexes. Néanmoins, il faut s'efforcer de simplifier certains des énoncés et certaines des idées que ce sujet a fait naître. Nous croyons qu'il est possible de réaliser cet objectif sans porter atteinte à la nature véritable des connaissances autochtones ou à leur contexte culturel.

Une «nouvelle» discipline fait actuellement de rapides progrès : la reconnaissance des connaissances autochtones et des pratiques de gestion qui reposent sur leurs cultures. Elle fait souvent l'objet de séminaires et d'ateliers, tout comme les questions juridiques touchant la propriété intellectuelle des connaissances autochtones. Enfin, elle est de nouveau un domaine de recherche universitaire. Certaines perceptions au sujet des connaissances autochtones ont capté l'imagination du grand public, notamment dans des domaines comme les droits de la personne, la médecine autochtone ou les idéologies de rechange. La bibliographie annotée, présentée dans le volume 2, donne la mesure de la diversité des intérêts et des approches qui ont trait aux connaissances

autochtones. L'accent y est mis sur les travaux récents portant sur la région circumpolaire, mais on y présente aussi des documents décrivant des activités ou des questions analogues chez d'autres peuples autochtones. Malgré la grande diversité en matière d'environnement, de culture et de politique entre les différents groupes autochtones, on observe des similitudes très frappantes dans les questions posées et les préoccupations exprimées.

Tout cela est sans doute important pour l'avancement des connaissances autochtones et des pratiques culturelles en matière de gestion, mais on veillera à éviter de créer une situation où les Autochtones perdent la maîtrise des objectifs et des avantages de ce travail. Les Autochtones s'intéressent de plus en plus à la préservation de leurs connaissances et prennent conscience que celles-ci expriment bien davantage qu'un simple patrimoine culturel. En effet, elles peuvent faciliter le règlement de toute une nouvelle gamme de problèmes auxquels ils doivent faire face aujourd'hui. Ainsi, ils désirent vivement mettre sur pied des programmes destinés à la fois à préserver leur patrimoine intellectuel et à élargir les connaissances qu'ils peuvent utiliser dans le monde d'aujourd'hui. Par ailleurs, les groupes autochtones craignent que les connaissances environnementales et écologiques ne deviennent bientôt qu'un aspect de plus de leur culture qu'usurpent et exploitent les universitaires, les experts-conseils ou d'autres groupes d'intérêts extérieurs, en fonction de leurs besoins ou de leurs motivations propres. Cette inquiétude est justifiée, puisque les connaissances autochtones font l'objet de nombreux travaux par des groupes non autochtones, à des fins souvent autres que celles jugées importantes par les Autochtones eux-mêmes. Un Inuk s'exprime sur ce genre d'exploitation possible :

> [TRADUCTION]
>
> *Dans le sud, il arrive que des scientifiques partent dans un autre pays pour gagner plus d'argent ou pour faire un travail plus intéressant, et on parle alors du drainage des compétences. Ici, chez nous, c'est un drainage des compétences différent, c'est un vrai drainage. Les chercheurs viennent drainer nos connaissances et puis, ils s'en vont. Ils se servent de cahiers et de magnétophones, mais ils se serviraient de seaux s'ils le pouvaient, parce que ce serait plus facile.*[19]

Des soupçons ont souvent été exprimés en ce qui a trait aux raisons financières de la collecte de connaissances autochtones :

> [TRADUCTION]
>
> *Quand les gens viennent ici pour poser des questions sur ce que nous savons, ils prennent simplement tout ce que nous leur disons et ils le revendent très cher. Je crois bien que la plupart de ces gens s'enrichissent de cette façon.*[20]

Enfin, un Inupiaq de l'Alaska donne une interprétation encore plus cynique :

> [TRADUCTION]
>
> *Le pire, c'est quand les chercheurs veulent nous persuader que leur travail est pertinent pour nous, les Inuit. C'est pour cela qu'on nous invite aujourd'hui à toutes ces conférences. Ils veulent notre participation, mais, en réalité, nous n'avons rien à dire parce que ce genre de chose nous est totalement étranger. Vous ne croiriez pas comme il est ennuyeux de s'asseoir à longueur de journée et d'avoir à écouter des gens donner ce qu'ils s'imaginent être une description de votre culture. Ils se trompent sans cesse, mais nous, nous ne disons pas grand chose. C'est probablement parce qu'aucun de nous ne prend pas vraiment la peine d'écouter... Ces conférences sont totalement centrées sur elles-mêmes; elles ne concernent en rien les choses dont nous voulons discuter et traiter.*[21]

Il ne faut pas décourager le travail de groupes extérieurs dans le domaine de la connaissance des Autochtones, tant qu'il est mené dans le respect de la déontologie de recherche élaborée par de nombreux groupes autochtones, car il peut fournir de précieuses informations et éclaircissements à ces derniers. Néanmoins, on ne peut confondre cela avec la recherche, essentiellement différente, menée dans le cadre de programmes, comme la SPEA, qui appellent une participation active et directe des peuples autochtones et de leurs organisations.

Nous avons déjà observé qu'il faut veiller à ce que des gens de l'extérieur qui travaillent dans ce domaine ne s'approprient les droits des Autochtones concernant la collecte et l'utilisation de leurs propres connaissances. Il faut aussi éviter que l'intérêt manifesté à l'heure actuelle ne se révèle un engouement passager suscité par la grande «cote de visibilité» des connaissances autochtones. Cette crainte est profondément enracinée chez beaucoup d'Autochtones car, selon eux, l'intérêt manifesté à l'égard de leurs préoccupations et de leurs objectifs avant le Sommet de Rio s'est rapidement dissipé après la tenue de l'événement. L'accent doit être mis sur des objectifs à long terme qui seront réalisés grâce à un travail de longue haleine.

Le principe directeur de la SPEA concernant son engagement à l'égard des connaissances autochtones doit refléter deux objectifs principaux. Le premier vise à aider les Autochtones et leurs organisations à mettre sur pied une base d'informations utile pour traiter les problèmes de conservation, de gestion, d'utilisation durable et de mise en valeur afin de s'assurer que toute banque de données créée dans le cadre de ce processus demeure sous le contrôle direct des peuples autochtones. Le second objectif vise à aider les Autochtones à se perfectionner, de sorte qu'ils puissent utiliser seuls leurs connaissances, ou de concert avec la science occidentale, pour régler les problèmes et planifier l'avenir. De cette façon, la SPEA apporte une contribution précieuse à la préservation du patrimoine culturel des Autochtones de la région circumpolaire. Des groupes autochtones ont entrepris, seuls ou en collaboration avec d'autres programmes de recherche, de nombreuses tâches conçues de manière à répondre à ces objectifs.

Les groupes scientifiques commencent à se montrer plus intéressés à utiliser les connaissances des Autochtones dans leur travail, et ce, dans l'ensemble de la région circumpolaire. Le Comité norvégien de l'homme et la biosphère (MAB) reconnaît le besoin d'une meilleure compréhension des cultures et des sociétés autochtones en tant que élément important du processus de gestion des ressources en Scandinavie. Au niveau local, le collège sami a élaboré des programmes d'éducation axés sur la nécessité d'enseigner de nouveau les connaissances samies aux étudiants. Nous discutons de ces initiatives à l'Annexe 3.

Étant donné le nombre de facteurs dont il faut tenir compte, il se révèle souvent très difficile de se faire une idée de la valeur réelle des travaux en cours sur les connaissances autochtones, ainsi que de l'orientation de travaux. Cette situation s'applique tout particulièrement aux personnes qui ne connaissent pas bien le sujet, mais qui sont néanmoins tenues désormais d'incorporer des questions complexes, souvent délicates sur le plan politique, à la structure formelle de la SPEA. Nous espérons que les informations et les explications de ce chapitre permettront de

clarifier les questions pertinentes et leurs incidences. On ne peut exiger de tous ceux qui participent à la SPEA qu'ils acceptent d'adopter les connaissances autochtones sans poser de questions ou sans se renseigner sur leur utilité. Les connaissances autochtones n'auront de validité, à long terme, que grâce à des facteurs autres qu'une espèce d'«article de foi». Cette dernière attitude pourrait présenter, avec le temps, autant de dangers pour l'avancement des connaissances autochtones que pour celui de la science occidentale.

2.5 Connaissances autochtones : terminologie et signification

L'expression «connaissances autochtones» semble créer de la confusion chez les non-Autochtones autant que chez les Autochtones. Bien que ces derniers aient généralement accepté de se servir de cette expression, ils ne sont pas certains de sa signification et se demandent pourquoi les étrangers l'ont subitement «découverte» :

> [TRADUCTION]
>
> *En tant que peuple autochtone, nous sommes stupéfaits de l'enthousiasme que l'existence des connaissances autochtones semble susciter. Nous avons toujours su que nous possédions ces connaissances.*[22]

Ou encore, comme l'a exprimé un autre Inuk à qui on posait une question sur ses «connaissances autochtones» :

> [TRADUCTION]
>
> *Qu'est-ce que ça veut dire, connaissances autochtones? Je suis un Inuk, et toutes mes connaissances découlent de mes expériences en tant qu'Inuk. Ce ne sont pas des connaissances «autochtones», ce sont les miennes.*[23]

Par conséquent, il convient d'entamer cette discussion par un débat sur le sens réel de cette expression, sur la façon de l'appliquer et sur la raison pour laquelle elle entre si rapidement dans l'usage. Il existe toutes sortes d'idées sur la nature des connaissances autochtones ou, du moins, sur ce que les gens croient qu'elles devraient représenter. Ces idées varient largement, et aucune définition satisfaisante n'a été formulée. Ce qui représente, en fin de compte, une situation tout à fait acceptable, puisqu'il appartient aux Autochtones eux-mêmes de définir le sens de cette expression ainsi que la façon dont elle s'intègre à leur système culturel.

[TRADUCTION]

> *Ce que plusieurs scientifiques du sud n'arrivent pas à comprendre, même ceux qui ont travaillé ici longtemps et qui sont bien acceptés dans ce qu'ils font, c'est que les connaissances des Inuit sont étroitement liées à leur culture. Ces deux choses ne sont peut-être pas identiques, mais presque. Nos attitudes ne nous empêcheront pas de devenir de bons chercheurs. Ce que je veux dire, c'est que les Inuit ont toujours tout considéré sous un angle écologique, et pas seulement l'écologie. Quand nous pensons à quelque chose ou que nous découvrons un nouveau fait, nous réfléchissons à tous les liens qui existent entre ce fait et tout le reste. On peut en dire autant de notre science: elle sera reliée à tout autre élément de notre culture. Si les scientifiques n'acceptent pas facilement cette idée, je crois qu'ils devraient prendre le temps de la comprendre davantage. Je crois que nous pouvons leur enseigner quelque chose d'important qui fera d'eux de meilleurs chercheurs et les aidera à régler plus facilement les problèmes qui surviendront.*[24]

Lorsque l'on tente de comprendre les descriptions des connaissances autochtones, l'on se heurte à certaines difficultés dont le langage utilisé pour expliquer plusieurs de leurs caractéristiques et de leurs notions sous-jacentes, ce qui a tendance à compliquer les choses. Dans certains cas, leur difficulté d'interprétation peut mettre en doute la crédibilité de ces commentaires. Il est facile de banaliser le potentiel de ces connaissances lorsque leur valeur ne peut pas être étayée par des preuves. Par ailleurs, les connaissances découlant de la science ou de la pensée occidentales dégagent une impression de solidité et de fiabilité. Elle a toujours porté en elle sa propre explication, puisque

l'origine se situe tout entière dans une tradition écrite. Grâce à ces explications, les gens ont généralement confiance en la valeur de la science, mais il n'en est pas ainsi pour les sociétés autochtones qui l'ont nullement acceptée ou comprise, car leurs connaissances reposent sur une tradition orale, et leur opinion sur la science n'est formée le plus souvent que par les contacts directs qu'ils ont eus avec les chercheurs.

La situation qui prévaut à l'heure actuelle oblige malheureusement les Autochtones à définir et à justifier constamment leurs systèmes de connaissances. Ils doivent de plus offrir une «preuve» de sa valeur, sous forme, le plus souvent, de comparaisons avec des informations obtenues par la recherche scientifique. Du point de vue autochtone, cette situation crée un climat de stress et, pour employer un jargon bureaucratique, une «inégalité des chances». C'est donc une question de pouvoir. Les Autochtones doivent constamment fournir des explications pendant que les représentants des pays membres et du monde scientifique débattent la question. De plus en plus d'Autochtones refusent de s'engager dans des débats de cette nature, qu'ils jugent stériles, propres seulement à provoquer des confrontations politiques, plutôt qu'à encourager des travaux sérieux et productifs.

La tâche première consiste donc à déterminer comment passer de l'acceptation des principes généraux à la production pratique d'information. Heureusement, comme en témoigne l'analyse bibliographique qui accompagne ce rapport, un nombre suffisant d'études ont démontré que cette tâche est possible et qu'il existe à cette fin des méthodes et des procédures ayant fait leurs preuves. Il ressort clairement des projets menés actuellement dans l'Arctique que les connaissances autochtones existent réellement; elles se prêtent à la collecte, à l'analyse et à la présentation en tant que information, sous une forme utile à la fois aux Autochtones et aux scientifiques occidentaux. Ces études ont également montré l'usage que l'on peut faire de ces informations pour régler les problèmes de conservation, de gestion et d'utilisation durable des ressources du Nord. Enfin, elles ont montré qu'il faut laisser le temps s'écouler si l'on veut obtenir des informations intéressantes et fiables.

Avant d'aborder les façons précises de procéder, quelques mots supplémentaires d'avertissement s'imposent. L'expression «connaissances autochtones», utilisée dans notre terminologie, représente un compromis. Autrefois, dans les écrits savants, on utilisait les termes «traditionnel», «folk», «ethnographique», «local», «fondé sur la collectivité», «coutumier» ou «patrimoine». Il convient d'ajouter à cette liste de nouveaux termes comme «propriété intellectuelle» et «bien commun». Cependant, aucun de ces termes ne donne la pleine mesure des complexités sociales et politiques où évoluent ces systèmes de connaissances.

Les discussions menées au cours de la préparation de ce rapport donnent à penser que certains peuples et groupes autochtones estiment que la plupart des termes employés pour décrire leurs connaissances représentent très mal leur point de vue quant à l'étendue, au contenu et à la valeur de leurs connaissances; certains termes relèguent leurs connaissances au rang d'«artefact intellectuel», tandis que d'autres sont jugés offensants. Par exemple, certains estiment que le terme «traditionnel» suscite une idée de «connaissances périmées», niant ainsi leur pertinence en tant que système dynamique qui change et grandit constamment. À cet égard, comme l'observe un Inuk, les connaissances traditionnelles :

> [TRADUCTION]
>
> *...ont la même connotation que certains objets d'artisanat que nous fabriquons et que nous vendons aux touristes.*[25]

Selon un autre Inuk :

> [TRADUCTION]
>
> *...si les mots «connaissances traditionnelles des Inuit» sont censés inclure tout ce que nous savons sur tous les sujets, il me semble que nos connaissances ne sont pas très étendues. Je n'ai jamais entendu dire que tout ce qui se trouve au sud peut être décrit comme les «connaissances des Blancs».*[26]

Les termes «ethnographique» et «folk» engendrent une réaction plus forte encore quand ils sont employés pour décrire les connaissances des Inuit :

> [TRADUCTION]
>
> *...dans le sud, les spécialistes ont le droit de parler du comportement des animaux, et on appelle cela de la science, de la biologie ou quelque chose de ce genre. Mais quand nous décrivons le comportement des animaux en fonction de nos propres connaissances, ce n'est jamais de la science, mais seulement de l'ethnographie ou autre... cette attitude est une véritable insulte à la valeur de nos connaissances.*[27]

Il faudra vraisemblablement du temps afin de normaliser davantage la terminologie employée pour décrire les connaissances des Autochtones. Il a souvent fallu rappeler aux chercheurs, engagés dans des études comportant la collecte de connaissances autochtones, que la terminologie et sa signification devront éventuellement provenir du monde autochtone lui-même. D'ailleurs, les chercheurs se sont déjà fait dire, et parfois très rudement par les intéressés, que l'absence de définition est un problème pour les gens de l'extérieur, mais non pour eux-mêmes.

La question est donc de savoir s'il est possible ou pertinent de proposer une définition provisoire des connaissances autochtones qui serait utilisée dans le cadre de la SPEA. Il ressort des discussions avec les représentants autochtones que la tâche serait difficile mais utile, car elle aiderait à guider le programme de mise en oeuvre et à lancer les recherches menées en collaboration. La définition provisoire donnée ci-dessous est tirée de l'expérience acquise grâce aux recherches menées avec des Inuit; elle est le fruit des discussions sur le contenu et l'importance de leurs connaissances. Cette définition doit toutefois être considérée comme un point de départ, et non comme un énoncé définitif.

Définition provisoire

> Les connaissances autochtones, exprimées dans le cadre d'une base de données plus particulière, comprennent des informations et des notions sur l'environnement et l'écologie connues, mais ordinairement non enregistrées de façon officielle par des particuliers faisant partie d'un groupe culturel donné, lequel occupe un territoire précis depuis fort longtemps.
>
> Cela englobe les faits, les notions et les théories concernant les caractéristiques qui servent à décrire les objets, les événements, les comportements et les liens étroits formant les environnements vivants et inanimés des peuples autochtones.

Les divers types d'informations et de notions qui définissent les connaissances d'une personne sont le fruit d'observations de l'environnement physique et des ressources vivantes du territoire où elle habite, de même que de ses expériences et des façons dont elle se les explique.

L'étendue et le contenu des connaissances varient d'une personne à l'autre; certaines pouvant être spécialisées dans un domaine précis. Les connaissances sont ordinairement partagées entre les intéressés, ce qui encourage, à tout moment, des échanges et des critiques portant sur des faits et des idées. Elles se transmettent d'une génération à l'autre par la tradition orale, ce qui permet à la fois de communiquer et d'élargir, au fil du temps, la base des connaissances des sociétés autochtones.

On peut décrire les phénomènes qui composent les systèmes de connaissances autochtones en termes de lieux, de mouvements ou d'autres facteurs qui constituent leur dimension spatiale, ou en termes de temps, de séquence d'événements ou d'autres changements qui définissent la dimension, les tendances ou les cycles temporels.

Les connaissances autochtones tiennent compte de l'abondance relative et des fluctuations qui surviennent dans cette abondance, mais sans forcément se soucier de chiffres absolus. Même si les connaissances autochtones ne sont pas de nature quantitative, cela ne signifie pas qu'elles manquent de précision; en fait, la précision constitue l'un des éléments principaux qui permettent d'identifier cette base de connaissances.

Toutes ces informations s'articulent autour de notions et de perceptions qui se forment ou se modifient sans cesse au gré de la culture intellectuelle des Autochtones. C'est dans le contexte des systèmes de langues autochtones que ce contenu et cette signification trouvent leur pleine expression.

Les connaissances autochtones ont la capacité, par l'intermédiaire de la langue, de faire ressortir les éléments considérés réels et objectifs, mais aussi de fournir des explications causales et de valider le monde des phénomènes naturels conformément aux systèmes de croyances et qui caractérise la vision du monde de chaque société autochtone.

CHAPITRE 3

La gestion, la planification et les activités de mise en valeur propres à influencer profondément les écosystèmes de l'Arctique doivent... tenir compte des résultats des enquêtes scientifiques ainsi que des connaissances traditionnelles des Autochtones[28]

3.1 Création de systèmes d'information

Nous avons expliqué, au chapitre 2, les grandes préoccupations des Autochtones de la région circumpolaire concernant les façons dont les données sont recueillies sur leurs territoires pour être utilisées hors de la région. À l'heure actuelle, les gens de l'extérieur peuvent accéder beaucoup plus facilement à des informations sur un groupe autochtone donné et sur son territoire, que les membres du groupe lui-même. Cette situation, qui au début ne faisait que préoccuper les Autochtones, a fini par les inciter à réclamer des changements. Parmi leurs principales priorités, figure la nécessité de créer et d'utiliser leurs propres systèmes d'information. En effet, ils sont plus conscients que jamais de la nécessité d'obtenir des renseignements sûrs afin de comprendre les enjeux, de régler des problèmes et de prendre des décisions.

> [TRADUCTION]
>
> *La pauvreté existe sous de nombreuses formes. Dans le monde actuel, ne pas posséder la bonne sorte d'information équivaut à une forme de pauvreté. Tant que des gens de l'extérieur décideront de ce qui est important et seront en position de force pour poser toutes les questions, nous ne pourrons pas régler nos propres problèmes. Sans information, nous ne sommes rien et nous n'avons pas la capacité de comprendre les choses ou de changer notre vie. La société inuit ne progressera que si nous recueillons et utilisons les informations selon nos propres conditions. Si nous continuons à perdre les informations, l'ère de l'ordinateur finira par nous dominer.*[29]

L'un des principaux objectifs de la SPEA relativement à son mandat d'encourager la participation des Autochtones est d'appuyer l'élaboration de systèmes d'information portant sur les connaissances environnementales et écologiques des Autochtones. Cet objectif doit être poursuivi dans le respect du désir des Autochtones de diriger le processus et d'exercer un contrôle sur lui. La SPEA doit aussi servir de guide dans le cadre d'autres projets qui sont actuellement menés par les Autochtones, comme la nécessité de protéger le patrimoine culturel, d'encourager l'acquisition de capacités de recherche, de créer des documents pédagogiques et de fixer des priorités, et enfin, de favoriser le développement économique relié à la capacité en matière de recherche. Afin de s'assurer que l'on réalisera ces objectifs généraux, il faudra mettre en place pour la recherche, et dès le début du travail, un protocole et des lignes directrices définies avec soin.

L'élaboration de systèmes d'information devra tenir compte de ces différents objectifs et refléter les diverses attentes de chaque groupe autochtone; toutefois, certaines préoccupations communes ressortent. Le besoin d'informations et la création aussi bien de programmes de recherche que de bases de données pour étayer ce besoin font depuis le début des années 1970 l'objet de discussions dans certaines parties de la région circumpolaire. Plusieurs initiatives d'importance ont été lancées à cet égard.

C'est en Alaska, sous les auspices du North Slope Borough, qu'a eu lieu la première tentative de création d'une base de données officielle sur les connaissances des Autochtones. On a mis au point un programme de gestion de la zone côtière conçu pour intégrer l'utilisation des terres et les connaissances écologiques des Autochtones. C'était un programme innovateur parce qu'il accordait de l'importance à la création d'une base de données organisée et qu'il était l'une des premières tentatives de recourir à l'ordinateur pour traiter les données géographiques et dresser des cartes.

Au Canada, c'est au début des années 1970 qu'on a commencé à reconnaître de façon générale l'importance, mais non tout le potentiel, des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones. C'est au cours de vastes projets de recherche conçus pour obtenir des données sur l'utilisation et l'occupation des terres autochtones dans l'ensemble de l'Arctique canadien que l'on a commencé à reconnaître cette importance. Bien que ces études aient été motivées par la nécessité d'appuyer le processus des revendications territoriales, leur énoncé des objectifs reconnaissait déjà l'importance à long terme et la valeur intrinsèque de données de ce type pour une vaste gamme d'applications. En 1973, a été entreprise la planification de la première de trois vastes études sur l'utilisation et l'occupation des terres. Cette première étude a servi de base aux

méthodologies, à la conception et à la réalisation de toute la recherche canadienne subséquente sur l'aménagement, à l'utilisation et l'occupation des terres, y compris le recours aux analyses informatiques. Ces études constituent aussi un tournant décisif pour une autre raison : elles ont été les premières conçues et menées sous le contrôle et la direction d'organisations autochtones.

Au Groenland, les expériences reposent depuis très longtemps sur la tenue de registres précis sur la chasse, la pêche et l'utilisation des terres, associée à un programme de recherche beaucoup plus intensif et à long terme sur bon nombre d'aspects de l'environnement physique, biologique et culturel de l'ensemble de la région. On s'efforce notamment, depuis quelques années, d'entreprendre la création de bases de données formées à partir des connaissances autochtones. De plus, les Inuit s'efforcent, de leur propre initiative, de déterminer et d'expliquer les tendances et les changements à long terme dans les ressources.

Les Autochtones proposent que l'on poursuive ce processus par l'intermédiaire d'un programme de recherche s'étendant à l'échelle circumpolaire, visant à recueillir, à analyser et à appliquer les données environnementales et écologiques fournies par les Autochtones. La SPEA dispose d'un atout majeur : elle peut, pour faire progresser ce processus, incorporer des méthodologies et des techniques de recherche déjà au point et qui ont fait leurs preuves. Cette recherche devrait par la même occasion permettre de réexaminer et d'améliorer les méthodes et les procédures nécessaires pour recueillir et traiter les connaissances environnementales et écologiques autochtones. Nous indiquons dans ce chapitre des façons de procéder ainsi que les composantes clés d'un programme de recherche.

La région circumpolaire est actuellement le théâtre de trois types fondamentaux de recherche axés sur l'utilisation des terres par les Autochtones et leurs connaissances écologiques qui seront vraisemblablement incorporés au processus de mise en oeuvre de la SPEA. Dans le premier cas, la recherche bénéficie de liens non officiels avec les Autochtones, ce qui peut inclure le recours à leurs compétences, à leurs connaissances et à leur expertise; dans le deuxième cas, des études formelles et précises sont menées sur une espèce ou une question particulière. Ce dernier type de recherche exige une méthodologie plus précise qui définit la méthode de l'étude par rapport aux connaissances autochtones. Enfin, le troisième type de recherche est fondé sur l'élaboration de bases de données exhaustives portant sur tous les aspects des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones. Ces programmes de longue haleine doivent s'articuler autour d'une méthodologie d'un type très spécial, destinée à recueillir des informations sur des sujets fort variés, généralement sur de très vastes régions.

Ces trois types de recherche reposent sur des éléments essentiels : l'utilisation et la création de cartes, qui servent à recueillir les informations et à diffuser les idées; la réalisation de documents écrits qui étayent ces cartes; l'emploi de magnétophones pour préserver les informations transmises par la tradition orale. Notons que la somme d'informations recueillies peut être immense, et qu'il faut concevoir les études de manière à traiter la quantité et la complexité des données. Il se serait révélé impossible de s'occuper d'une telle quantité de renseignements avant l'avènement d'ordinateurs pouvant traiter les données géographiques. C'est pourquoi le traitement informatique figure dans la conception des recherches. À titre d'exemple, l'étude des connaissances autochtones sur l'eider à duvet, dans l'est de la baie d'Hudson, a nécessité 37 entrevues représentant 131 heures d'enregistrement sur magnétophone; on a dressé 14 catégories de cartes, soit un ensemble d'environ 60 cartes de base décrivant 28 catégories d'informations (voir Nakashima, 1988).

Lorsque sont créées des bases de données sur une grande échelle, comme celle du Nunavik, les données primaires sont produites en quantités considérables. Les 6 000 Inuit environ que compte le Nunavik se répartissent en 14 collectivités. Selon la méthode choisie, des entrevues devaient être menées avec des personnes soigneusement triées. Quelque 355 entrevues ont été faites concernant l'utilisation des terres et 163 entrevues concernant les connaissances écologiques. Le résultat : 2 400 relevés sur le terrain et 300 heures d'entrevues enregistrées; chaque entrevue occupant de 4 à 30 pages de texte. Et la collecte des données de base n'est qu'un début; il faut ensuite transcrire les cartes en vue de leur numérisation et les entrevues par écrit, puis incorporer ces deux éléments dans la base de données. Chaque carte d'utilisation des terres, avec l'entrevue enregistrée qui l'accompagne, peut contenir plus de 40 catégories d'information. En outre, il est nécessaire de prendre note de toutes autres informations sur les sites archéologiques, les noms toponymiques et tout autre indice culturel ou historique.

Des bases de données, dirigées par les Autochtones et leurs organisations, viennent appuyer leur participation efficace à l'orientation des recherches et à la gestion. Les Inuit du Nunavik élaborent, depuis 17 ans, une base de données intégrant l'utilisation des terres, les connaissances autochtones, la recherche sur la faune et les études culturelles. Ce programme est décrit à l'Annexe 6.

Il faudra tenir compte, dans la conception de la recherche sur les connaissances environnementales et écologiques des Autochtones de la région circumpolaire, des moyens d'intégrer ces vastes bases de données dans le programme de recherche de la SPEA, y compris du système à utiliser pour traiter les informations. Ce programme doit mettre l'accent sur la création d'une base de «données précises», composée de données sur les modalités — quoi, où, quand et comment — des connaissances environnementales et écologiques. Cette méthode ne fait pas abstraction des réalités culturelles plus complexes, mais elle suppose que ces réalités apparaîtront d'elles-mêmes, ou s'exprimeront du simple fait que ce sont les Autochtones eux-mêmes qui déterminent, interprètent et expliquent ces informations. L'expérience acquise dans d'autres domaines démontre que le contexte culturel ressort constamment du simple fait qu'il est partie intégrante des connaissances. Ainsi, la méthodologie a été conçue pour procéder de l'identification des faits clairement observés, en fonction des questions «quoi, où et quand», à des discussions avec des associations en fonction de la question «comment», enfin, à des explications fondées sur la question «pourquoi».

3.2 Projet de recherche

La conception d'un projet de recherche visant la collecte de données environnementales et écologiques puisées dans les connaissances autochtones est un projet d'envergure qui aura des conséquences à long terme. Cette partie du chapitre présente les principaux éléments dont le projet de recherche doit tenir compte. Un tel projet doit s'articuler autour des objectifs suivants:

1. Dresser une série de cartes d'utilisation des terres, avec un texte d'accompagnement qui fixent les limites territoriales à l'étude et celle des habitations humaines, l'utilisation des terres et les migrations au fil du temps, en fonction de l'histoire de la vie familiale et individuelle.

2. Dresser, par l'intermédiaire de cartes et de textes descriptifs, un inventaire systématique, fondé sur les connaissances autochtones, des ressources que contiennent la mer, l'eau douce et la terre avec leurs habitats en toutes saisons, et décrire les cycles et les tendances au fil du temps.

3. Déterminer et décrire les modèles géographiques et les autres caractéristiques ou relations biologiques et écologiques qui forment les connaissances autochtones sur une espèce, un groupe particulier ou une région géographique donnée.

4. Déterminer et décrire les environnements marins, terrestres et d'eau douce, y compris les stades de transition entre les zones environnementales pour toutes les saisons de l'année.

5. Déterminer les facteurs culturels et linguistiques nécessaires pour identifier, décrire et expliquer les diverses catégories d'information qui découleront des points 2, 3 et 4 ci-dessus.

6. Déterminer et décrire les autres caractéristiques culturelles pertinentes du paysage qui sont reliées à l'occupation d'un territoire donné, comme les sites archéologiques et les toponymes.

La figure 1 présente les rubriques générales des informations et l'intégration de ces rubriques nécessaire pour répondre aux objectifs 3, 4 et 5. Il est possible de concevoir des rubriques de même nature pour les objectifs environnementaux et culturels, mais il n'est pas nécessaire, dans ces domaines, de déterminer les liens possibles entre les connaissances autochtones et les connaissances occidentales. Il peut par contre y avoir des échanges très utiles en ce qui a trait aux techniques de recherche et aux diverses interprétations. Les six rubriques présentées peuvent être décrites du point de vue des connaissances autochtones aussi bien que de celui de la science occidentale. Il faut donc constamment veiller, quand on mène des entrevues auprès de la population autochtone afin de recueillir des données pour ces six rubriques, à ce que leurs connaissances ne soient pas mêlées ou confondues avec les données environnementales et écologiques provenant de la perspective scientifique occidentale.

La commission mixte (Groenland et Canada) sur la conservation et la gestion du béluga et du narval a reconnu que la gestion de la baleine doit être axée sur les besoins locaux et culturels plutôt que sur la politique internationale. Elle a lancé une étude, dans l'est du Groenland, portant sur la collecte et l'analyse des connaissances inuit sur ces deux espèces de baleine. Il est question de cette étude à l'Annexe 7.

D'un point de vue culturel, il importe de maintenir cette distinction, ainsi que d'éviter de partir de l'hypothèse que les informations autochtones sont «correctes» du simple fait qu'elles «correspondent» aux données de la science occidentale. Des travaux menés dans d'autres domaines ont révélé que les données se rapportant aux lieux, aux événements, aux moments et aux types de comportement sont très exactes, tandis que les explications des raisons ou de la signification possibles des faits peuvent différer sensiblement

Figure I

Intégration des connaissances autochtones et occidentales

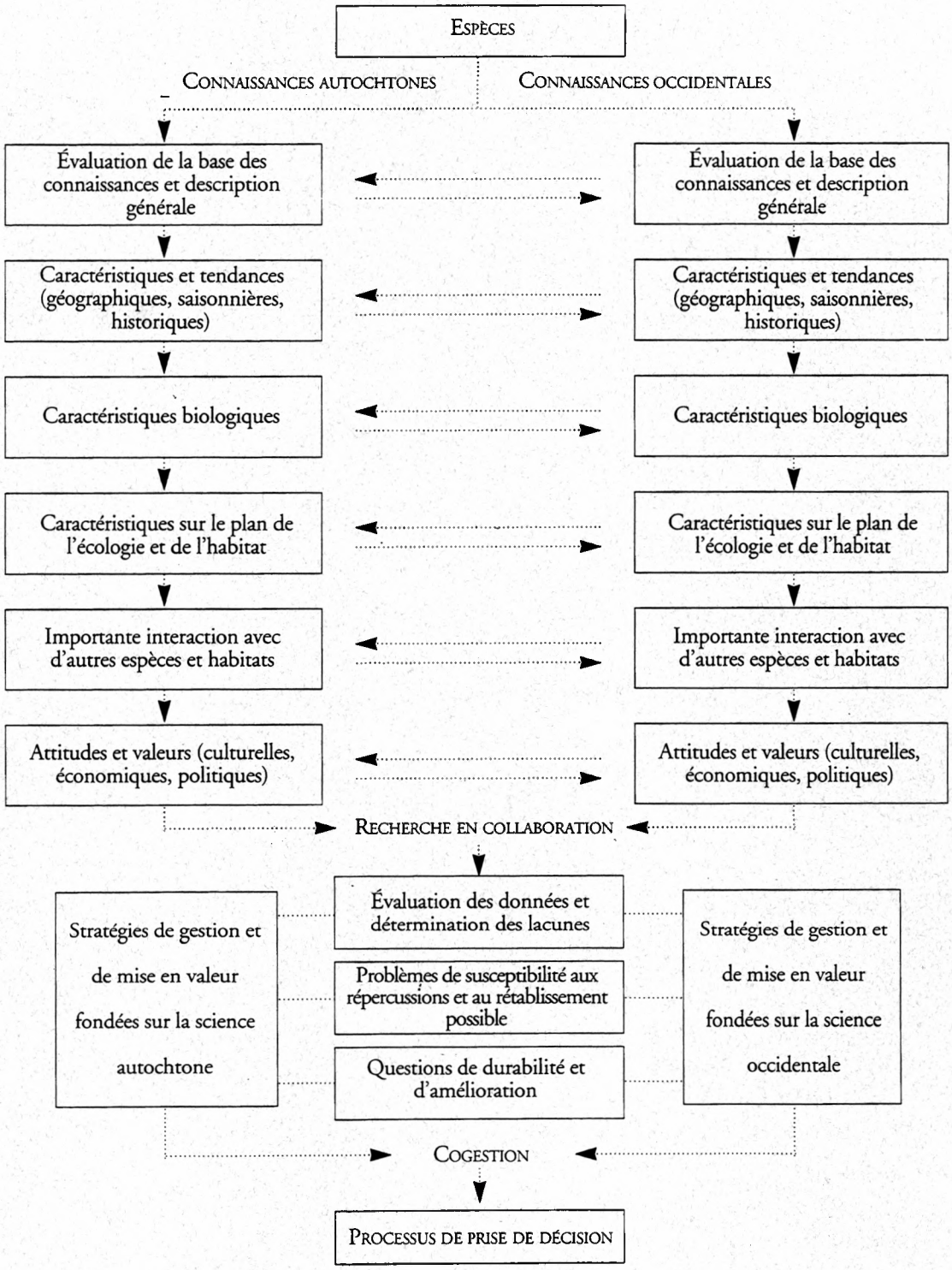

des explications fournies par la science occidentale. Les divergences dans les explications peuvent cependant se révéler précieuses pour entamer tout débat sur l'interprétation des informations, la validité des observations ou sur d'autres techniques de recherche; c'est à ce niveau qu'entrent en jeu la recherche en collaboration et la cogestion.

L'Alaskan Esquimo Whaling Commission (AEWC) fournit l'exemple d'Autochtones qui, lorsqu'on leur assure un appui politique et des ressources suffisantes, réussissent parfaitement à réglementer leur chasse et leur pêche, à contribuer aux recherches et à les améliorer, ainsi qu'à gérer efficacement une importante ressource faunique. Nous discutons de l'AEWC à l'Annexe 8.

Les six cases à la figure 1 représentent des catégories de données qui ont été définies en collaboration avec les Autochtones. Leur choix est dicté par le fait qu'elles représentent des catégories d'informations véritables et bien comprises par les Autochtones. Il est possible de subdiviser chacune de ces rubriques en de nombreuses sous-rubriques qui seraient également identifiées au moyen du processus de consultation qui mène à la conception d'une recherche. Le guide pratique des entrevues doit spécifier les diverses rubriques et sous-rubriques. La recherche en collaboration se fonde sur deux types d'association : dans le premier, on cherche autant que possible à intégrer les informations provenant des rubriques «autochtones» et «occidentales», ou à trouver des associations entre les deux. Dans le deuxième type, des rencontres sont organisées entre les chercheurs occidentaux et les Autochtones en vue de concevoir un projet de recherche et de le mettre à exécution. Un tel projet peut ou non comprendre une tentative d'intégration des informations, mais il appelle certainement une tentative de mettre au point une méthodologie qui répond aux besoins et aux points de vue de chacun des groupes. Une fois les données recueillies, elles sont évaluées afin de pouvoir déterminer si la base de données renferme des lacunes ou des difficultés. Il devient alors possible de commencer à poser des questions sur l'interprétation des informations. Les questions posées aujourd'hui par les Autochtones touchent entre autres les sujets suivants : la susceptibilité des ressources aux répercussions possibles, le potentiel de rétablissement ainsi que les problèmes de durabilité et de mise en valeur des ressources. Quand toutes ces informations sont traitées dans le contexte de la société autochtone ou des institutions occidentales, on parvient à certaines conclusions qui peuvent être fusionnées grâce à la cogestion.

3.3 Étapes de la recherche

Il est possible de diviser un programme de recherche sur la collecte, le traitement et l'application des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones en six étapes, qui produisent quatre catégories générales d'informations primaires. Voici ces étapes : la conception de l'étude, le processus de consultation, la préparation d'un guide pratique de recherche, la collecte et le traitement des données, l'examen et la vérification des informations et des conclusions, et l'application des résultats. Voici les quatre catégories d'information : les données sur l'utilisation des terres, les données environnementales et écologiques, les données sur l'occupation et les informations sur le contexte culturel en général, y compris le langage employé pour exprimer les connaissances environnementales et écologiques.

La conception de l'étude : il faudrait constituer un comité de recherche chargé de concevoir et de surveiller toutes les étapes des projets visant à recueillir et à documenter les connaissances autochtones. Ce comité serait responsable de mettre en application la méthodologie, de créer le processus de consultation et d'élaborer la conception détaillée de l'étude. Dans l'exécution de ce travail, le comité de recherche devrait adhérer étroitement à la méthodologie, aux objectifs et aux procédures établis pour des projets de cette nature dans d'autres domaines. Le comité aurait aussi la tâche essentielle d'intégrer, dès le début des discussions sur la méthodologie et la conception du projet, les points de vue, les priorités et les conditions des populations autochtones avec lesquelles il collabore.

Le comité devrait compter des membres de tous les groupes participants ainsi que des représentants des collectivités et des régions où l'étude aura lieu. Le mandat du comité de recherche porterait sur toutes les questions de méthode, de collecte ou d'analyse des données ainsi que de présentation des résultats. Il serait de plus chargé de fixer et d'appliquer des règles de conduite. Le comité poserait donc les fondements de la recherche en collaboration et de la participation des Autochtones, responsabilité qu'il conserverait tout au long du programme.

Le processus de consultation : à notre époque, nul projet ou nul programme qui touche les intérêts des Autochtones de la région circumpolaire n'a de chances de réussir s'il ne s'appuie sur un solide processus de consultation. Dans le cadre de la SPEA, les consultations sont interculturelles et souvent multilingues et internationales. C'est de plus un processus qu'il faut réaliser par étapes et qui exige une certaine spécialisation, du moins à l'étape de la planification. La consultation n'est pas la négociation et il ne faut surtout pas la mener comme s'il s'agissait de faire passer certaines idées. La consultation, c'est écouter et être écouté; c'est aussi encourager un libre échange d'informations

et de points de vue; c'est permettre une discussion de toutes les possibilités, toutes les options et tous les problèmes, plutôt que simplement annoncer des décisions prises à l'avance. C'est enfin la capacité d'incorporer de nouvelles idées et de nouvelles perspectives. La consultation va de la base vers le sommet aussi bien que du sommet vers la base. C'est un long processus qui doit reposer sur une langue compréhensible et faire appel à des techniques de communication bien planifiées et à des informations pertinentes et intéressantes.

La consultation débute par une discussion sur les préoccupations ou les points de vue afin de donner au projet de recherche sa forme et sa définition. Suivent cinq autres étapes : la détermination des priorités de la recherche, la définition des principes et des objectifs de l'étude, la détermination des composantes de l'étude et des procédures de collecte et d'analyse des données, les conseils relatifs à l'interprétation des informations et à l'élaboration des conclusions, l'atteinte des résultats et l'application des informations. Le lancement d'un projet ne marque pas la fin des consultations; celles-ci deviennent alors l'un des principaux moyens de surveiller le projet, tel qu'il est défini dans la conception de l'étude, de manière qu'on puisse continuellement adapter les activités et régler les problèmes qui surviendront.

La mise en place d'un code de déontologie : toute la recherche et toutes les activités reliées à la participation des Autochtones à la SPEA doivent obéir à un code de déontologie, lequel doit être élaboré au moyen de consultations et refléter les principes mise en application dans d'autres lignes directrices créées à cette fin.

Bon nombre de lignes directrices élaborées depuis vingt ans définissent les règles et fournissent des instructions sur les responsabilités des chercheurs quant à la façon de traiter les Autochtones et de communiquer avec eux. Les situations et les attitudes ont changé depuis lors. Il a fallu créer un nouvel ensemble de lignes directrices, axées sur de nouveaux principes. Ces derniers doivent reconnaître la nécessité d'une pleine participation des Autochtones à chaque étape de la recherche, et tenir compte des préoccupations croissantes face aux répercussions politiques des recherches menées dans leurs territoires et à l'usage qu'on fait des informations découlant de la recherche. Il faut donc que les nouvelles lignes directrices traitent du grave problème du contrôle de l'information, sans pour autant porter atteinte à un principe fondamental, celui de l'accès de tous les participants aux données et aux informations.

Le guide de méthodologie : la création d'une méthodologie appropriée est le point de départ de tout programme de recherche approfondi sur les connaissances environnementales et écologiques des Autochtones. Bien que chaque société autochtone de la région circumpolaire possède ses propres caractéristiques, une méthodologie bien conçue peut facilement s'adapter aux caractéristiques et aux attitudes spéciales qui définissent chaque groupe culturel. Il est désormais possible d'élaborer, dans un temps relativement court, une méthodologie qui permettrait de guider les projets de collecte et d'utilisation des connaissances environnementales et écologiques autochtones, au sein de la SPEA. Cette méthodologie devrait refléter les exigences et les procédures en matière de recherche nécessaires à l'obtention d'informations valables et pouvoir incorporer et respecter les exigences, tout aussi valides, de la participation autochtone aux projets de recherche de longue haleine ou aux études plus particulières sur certains aspects spéciaux de la culture, ainsi que le contrôle autochtone à cet égard.

Les guides de méthodologie actuellement en cours de préparation ne sont pas exclusifs à la région circumpolaire, ni à la SPEA. En effet, un examen des méthodologies régissant les projets touchant les connaissances environnementales et écologiques autochtones, depuis le Sahel, en Afrique, jusqu'aux jungles de l'Amazonie, fait ressortir une certaine convergence d'idées sur les méthodes qui conviennent pour un travail de cette nature. Les Autochtones s'attendent désormais à exercer un contrôle sur toutes les recherches qui touchent leurs cultures et leurs connaissances. À ce titre, ils s'attendent à participer activement à l'élaboration des objectifs et des procédures que contiennent ces nouvelles méthodologies (voir Indigenous Knowledge & Development Monitor, 1993).

La préparation d'un guide pratique de recherche : activité d'une importance capitale pour expliquer le projet aussi bien aux chercheurs qu'aux participants. Le guide pratique doit exposer les principaux facteurs que les chercheurs doivent comprendre et qu'il faut expliquer à la collectivité durant les consultations. Tout d'abord, le guide explique les motifs et les buts de la recherche. Il décrit ensuite minutieusement les méthodes et les procédures de collecte et de traitement des informations. Il indique les unités ou les types d'informations particuliers qui s'inscrivent dans les catégories générales fixées au moment de la conception de l'étude. Enfin, il précise les droits, les responsabilités et les principes déontologiques qui doivent être respectés et observés tout au long du projet.

Un guide pratique ne peut tout prévoir. S'il aide à déterminer le cadre et l'orientation de l'immense travail qu'exige la collecte de données au moyen d'entrevues, il ne peut deviner toutes les questions qui seront soulevées au cours du projet. À long terme, le succès d'un projet dépend des attitudes et des compétences des personnes qui mèneront les entrevues.

Les entrevues : les méthodologies mises au point pour un travail de ce genre font appel aux sciences sociales. Mais, en raison de la nature des données, elles doivent aussi incorporer des procédures qui relèvent des sciences biologiques et écologiques. Ainsi, le processus des entrevues doit être examiné et modifié par les Autochtones, puis évalué au cours d'essais sur le terrain. Les méthodes et les procédures de collecte d'informations dépendent toutes d'une combinaison d'entrevues et de conversations structurées. Il peut se révéler utile de faire usage de questionnaires précis pour certains aspects du travail, mais l'entrevue demeure l'élément primordial. La méthode adoptée doit être conçue de manière à imposer aux entrevues une structure qui assurera un certain ordre et de l'uniformité, tout en permettant aussi de la souplesse.

Ceux qui mènent les entrevues doivent être bien formés et être très sensibles aux difficultés qu'éprouvent souvent les personnes interrogées au début d'une entrevue, quand on leur demande d'«expliquer» ce qu'ils «savent» sur l'environnement physique et écologique de leur territoire. Il n'est pas facile d'enregistrer systématiquement des informations de cette nature, car les gens ignorent souvent à quel point leurs connaissances véritables sont abondantes et complexes. Au début de l'entrevue, on demande aux participants de réfléchir à leurs connaissances et à leur signification. Ce n'est qu'à ce stade qu'ils peuvent commencer à révéler des faits, des notions et des explications qui s'inscrivent dans leur système de connaissances. L'entrevue est un processus dans lequel on traite chaque personne comme un spécialiste et qui fournit un moyen de transférer sur des cartes, des cassettes audio et des notes écrites les informations et les modes de pensée relevant d'une tradition orale.

La méthodologie employée pour recueillir les connaissances autochtones se fonde ordinairement sur deux types d'entrevue. Le premier est l'entrevue individuelle. On demande à chaque participant de fournir des informations précises sur, par exemple, l'utilisation saisonnière des terres, puis d'expliquer les facteurs environnementaux ou écologiques qui sous-tendent ce mode d'utilisation. Cet exercice permet d'établir une corrélation étroite entre le mode d'utilisation des terres par le participant et les conditions écologiques ou environnementales qui influent sur les activités constituant ce mode d'utilisation. Il encourage aussi les participants à déterminer et à expliquer certains changements qui interviennent au fil du temps dans les activités et les modes d'utilisation. D'importantes informations écologiques et environnementales sont recueillies au

cours des entrevues individuelles, mais il est impossible d'adopter une approche systématique à l'égard de cet aspect des connaissances, puisque l'entrevue met l'accent sur l'utilisation des terres et sur une perspective individuelle des facteurs environnementaux et écologiques de cette utilisation. Le deuxième type d'entrevue vise à obtenir des informations beaucoup plus complètes et cohérentes sur l'environnement et l'écologie. L'expérience démontre qu'une telle chose n'est possible que pour les entrevues en groupe et qu'il faut alors que la collectivité choisisse avec soin les membres du groupe puisque leur expertise est en fait une connaissance spécialisée sur des espèces particulières, sur d'autres phénomènes écologiques ou environnementaux, ou sur des régions géographiques déterminées.

Les procédures mises en place pour les entrevues de groupe exigent que l'on choisisse des personnes ayant des connaissances et des intérêts spéciaux sur un sujet écologique ou environnemental, ou sur une région donnée. Ces personnes sont réunies pour une série de discussions de groupe qui débutent le plus souvent par des questions précises sur les ressources et l'environnement. Le but de ces questions, toutefois, est de stimuler la conversation entre les participants, et non entre un participant et l'intervieweur. Les discussions doivent toujours se dérouler dans la langue choisie par le groupe. Par ailleurs, la complexité du sujet et la vivacité du débat peuvent ralentir l'interprétation et entraver le processus. Il faut donc soigneusement enregistrer les informations provenant de ces discussions de groupe en vue de les traduire par la suite. Même si les informations sont enregistrées, il faut qu'un facilitateur veille à leur transcription sur les cartes, ainsi qu'au bon déroulement de l'entrevue. Des notes et des commentaires écrits devraient être consignés tout au long de l'entrevue, car ils fournissent des indications précieuses au moment de la transcription des bandes magnétiques.

La collecte et le traitement des données : les techniques de collecte des données constituent un élément essentiel de la méthodologie et des entrevues, mais les façons de recueillir ces données ont aussi un lien étroit avec les techniques de traitement des informations. Il est essentiel de se servir de cartes, et la façon dont les données sont consignées sur les cartes est un élément clé des méthodes employées. Comme il est toutefois impossible d'inscrire sur des cartes toutes les données sur l'environnement, l'écologie, l'utilisation des terres, etc., il faut faire appel à d'autres formes d'enregistrement des données, y compris une prise de notes structurée, fondée sur les catégories et les techniques définies dans le guide pratique. Il faut aussi adopter un système de notation des cartes. Il existe de nombreuses cartes et échelles qui peuvent être utilisées. La plupart du temps, une seule échelle ne suffit pas : au Nunavik, on s'est servi d'une carte à l'échelle 1/500 000 pour l'utilisation des terres et à 1/250 000 pour les données écologiques et archéologiques. La préférence à été accordée à l'échelle 1/50 000 pour les endroits utilisés de façon intensive, ou pour des discussions sur des ressources particulières. Pour les modes d'utilisation très généraux, échelonnés sur de vastes

étendues, l'échelle 1/1 000 000 convient le mieux. Les usagers ont le choix de recourir à une carte de base standard avec acétate ou à des copies de cartes en papier, mais il se révélera toujours nécessaire de «construire» une carte de base afin d'assurer que l'on a bien couvert tout le territoire. Dans le choix du type de carte, l'on doit tenir compte des problèmes d'utilisation et d'entreposage.

Une fois les informations enregistrées, elles sont traitées au moyen de systèmes informatiques conçus pour les données géographiques. Même si les possibilités techniques (matériel et logiciel) sont multiples, il faut veiller à ce que l'aspect technologique ne domine pas le programme de recherche et à ce que les collectivités locales aient accès à la technologie choisie. À mesure que les systèmes d'information géographique prennent de l'expansion, il importe de voir à leur compatibilité, afin de pouvoir transférer les informations d'une région à l'autre. On doit également entrer dans l'ordinateur les textes écrits, selon des techniques et des formats bien précis. Il importe aussi de déterminer la technique informatique qui convient, mais la rapidité des progrès a simplifié les problèmes techniques d'utilisation de l'ordinateur pour traiter des données géographiques.

Les résultats des entrevues individuelles et de groupe sont alors examinés, souvent regroupés, puis inscrits sur une nouvelle série de cartes. Pour y arriver, il faut alors procéder à une deuxième, à une troisième, souvent même à une quatrième discussion de groupe, assortie le plus souvent de notations sur les cartes, afin de permettre de poser des questions supplémentaires, de clarifier les contradictions et, de façon générale, d'obtenir des informations supplémentaires. Ces discussions de groupe obéissent aux procédures et aux techniques décrites dans le guide pratique à l'intention des intervieweurs afin de normaliser jusqu'à une certaine mesure les entrevues. Les cartes sont un outil indispensable d'enregistrement des informations, mais comme bon nombre des données écologiques et environnementales ne se prêtent pas facilement à une transcription sur une carte, les descriptions écrites et enregistrées ont acquis tout autant d'importance pour recueillir les données autochtones. Les systèmes d'information géographique informatisés et les récentes techniques multimédia ont facilité grandement les possibilités de convertir rapidement sous une forme utile les informations tirées des entrevues.

L'examen et la vérification des informations et des conclusions : par le passé, on a parfois remis en question la validité, l'uniformité et l'intégrité des informations recueillies au moyen des entrevues. Comme ces facteurs pourraient entraîner des problèmes dans le cadre de la SPEA, la méthodologie met l'accent sur la façon de les régler. Dans une recherche de cette nature, l'une des méthodes principales de validation des informations, est un processus d'examen et de vérification communautaire. Cela débute par une deuxième série d'entrevues, tel qu'on le décrit à la section précédente. Un problème qui se présente fréquemment est une information recueillie auprès de

particuliers ou de petits groupes que les chercheurs intègrent ensuite dans les modes généraux de distribution des ressources. On prendra donc note que les éléments d'importance moindre font partie d'un «tableau» plus général et global. Le processus de vérification fournit l'occasion aux particuliers et aux groupes de réévaluer leurs propres informations, telles qu'elles apparaissent ou à la lumière des résultats d'ensemble. C'est aussi l'occasion, pour les Autochtones, de faire des observations sur les conclusions, de noter les lacunes et d'apporter des corrections.

L'application des résultats : il serait impossible de cerner toutes les applications possibles des informations qui ont été recueillies, traitées, vérifiées et présentées. Certaines applications, qui seront définies dans les objectifs initiaux de la SPEA, devront être respectées autant que possible. Il va sans dire, toutefois, que le processus même de collecte et de vérification des données suggérera, notamment aux collectivités, toute une gamme de nouvelles applications possibles. À l'étape finale du travail, le premier principe à respecter est celui de la création de banques de données, conçues de sorte que les Autochtones ne perdent pas le contrôle sur leur capacité d'accéder à leurs propres connaissances et informations, et de les utiliser.

3.4 Catégories d'information

Il est manifeste que plusieurs catégories d'information peuvent être, et seront, déterminées au cours des recherches sur les connaissances environnementales et écologiques des Autochtones. Toutefois, les catégories suivantes se sont révélées pertinentes pour presque toute bonne recherche menée actuellement par les Autochtones ou en collaboration. Les informations sont notées sur bande magnétique et par écrit, sur des cartes de divers types, comme on le voit à la fin de cette partie. Toutes les cartes présentées ont été réalisées à l'aide de l'ordinateur, à l'exception de la figure 8.

Information sur l'utilisation des terres : cette base d'information constitue l'un des éléments essentiels qui définissent la relation entre le système culturel d'un groupe donné et son territoire. On y note les détails sur les lieux et les périodes de chasse, de pêche et de cueillette et les espèces privilégiées par les Autochtones, aussi bien à notre époque qu'au cours des années passées. Les informations sur l'utilisation des terres, qui sont l'expression des connaissances environnementales et écologiques d'un groupe culturel, peuvent servir à noter les changements et les tendances dans

la distribution et la disponibilité des ressources. Les cartes accompagnées d'un texte descriptif sont le meilleur moyen de décrire les types et les modes de répartition des ressources qui définissent l'utilisation des terres.

Les cartes permettent à chacun de délimiter les régions géographiques qui font l'objet de l'utilisation des terres, par espèce et par saison, durant des périodes prédéterminées. La carte présentée à la figure 2 est formée des lignes de chasse individuelles. On peut, en réunissant les informations fournies par des cartes individuelles, indiquer de plus vastes distributions géographiques de façon à faire ressortir les secteurs et, au besoin, la fréquence d'utilisation pour diverses combinaisons d'espèces, de saisons et de périodes de temps. La figure 3 illustre une répartition hétérogène de deux exemples d'espèces, en fonction d'une limite extérieure générale. Les cartes sont accompagnées d'un spécimen d'entrevue écrite. Les dessins formés par une carte hétérogène de l'utilisation des terres définissent essentiellement les limites de l'environnement «informationnel» d'un groupe autochtone donné.

Connaissances environnementales et écologiques : cette base d'information contient les connaissances et les notions des Autochtones concernant leur environnement physique et leur système écologique. Elle comprend l'identification et la description des composantes des systèmes physiques et écologiques, les liens entre ces composantes et les caractéristiques des éléments de leur comportement. On y trouve l'environnement et les écosystèmes qui sous-tendent les modes d'utilisation des terres, et cette information permet de découvrir que les connaissances sont un important facteur provenant de l'utilisation des terres. Les connaissances environnementales et écologiques sont acquises au cours des séries d'entrevues menées auprès de groupes de chasseurs spécialisés. Elles englobent entre autres divers éléments comme les connaissances sur la biologie et l'écologie de la base des ressources, les composantes et les caractéristiques saisonnières de l'environnement physique, la compréhension des Autochtones à l'égard de l'intégration entre l'environnement et l'écologie de la région où ils vivent. Elles mettent en lumière aussi bien des faits que des notions, c'est-à-dire qu'elles analysent le pourquoi et le comment, et non simplement les questions de lieux et de temps.

La figure 4 donne un exemple général de l'écologie du béluga dans une vaste région et la figure 5, par contre, illustre les connaissances écologiques, sur une plus grande échelle, touchant une espèce et une région données. Un système d'information géographique conçu de façon appropriée, et appuyé par une base de données bien élaborée, peut offrir une vue d'ensemble et des détails de plus en plus précis, permettant de choisir une partie quelconque de la région illustrée à la figure 5, puis d'obtenir, sur une plus grande échelle, des données supplémentaires sur cette partie. Cette

figure illustre aussi comment se servir de la couleur pour représenter et élargir la gamme de données qu'il est possible de présenter sur une carte d'information écologique. La création de telles cartes exige l'élaboration de banques de symboles et d'autres instruments de graphisme. Il est possible, quand on a recours à des systèmes d'information géographique, d'organiser les données de sorte que l'examen, l'analyse et l'intégration des informations puissent se faire à l'écran de l'ordinateur. La figure 6 illustre la relation entre les ressources et l'environnement, telle qu'elle a été définie par les connaissances autochtones en matière d'écologie et d'environnement. Le texte qui suit la figure 6 illustre la complexité des informations ainsi que la façon dont elles ont été exprimées au cours d'une entrevue en particulier.

Information sur l'occupation : cette base d'information est essentielle à la préparation d'informations de première main sur les pratiques culturelles se rapportant directement à l'utilisation des terres et aux connaissances environnementales et écologiques. Ce sont ces informations qui déterminent le contexte social et historique indispensable à la compréhension des connaissances sur l'utilisation des terres et l'écologie. Elles comprennent des données systématiques sur le vécu et les modes d'habitat des populations, les relations sociales et familiales, les noms de lieux, les lieux de sépulture, les sites culturels et les voies de déplacement. L'occupation montre clairement que l'utilisation des terres s'inscrit dans un système social, économique et culturel global, formé d'éléments à la fois tangibles et intangibles, et d'activités et d'avantages. À ce titre, elle reconnaît l'importance des attitudes et des préoccupations des Autochtones touchant des lieux et des territoires précis. C'est cette information qui crée un sentiment d'attachement et d'appartenance qu'il faut saisir pour bien comprendre la profondeur des liens qui unissent les Autochtones aux territoires qu'ils occupent. La figure 7 donne un aperçu général de certains de ces éléments culturels fondamentaux. La figure 8 est une carte familiale qui, associée à d'autres cartes de familles individuelles, présente le relief culturel d'un territoire, comme le définissent les modes d'utilisation et d'occupation des terres.

Culture et langue : la quatrième catégorie d'information porte sur les éléments culturels qui ne s'inscrivent pas dans la cartographie ni dans un processus particulier de collecte de données. Des informations de cette nature sont d'une importance capitale pour répondre aux besoins et aux objectifs de la SPEA. Elles ajouteront une dimension précieuse à la compréhension du milieu culturel général où évolue l'ensemble du système d'information et de connaissances qui exerce une influence profonde sur la façon dont les connaissances autochtones sont comprises, transmises et utilisées au sein même de la culture. Ces informations, à un certain niveau, montrent des aspects descriptifs de la culture, par exemple, des compétences, des techniques, des cycles saisonniers, des coutumes sociales et des comportements. En outre, elles portent sur des questions d'attitude, de

valeurs et de croyances. Toute cette catégorie d'information est imprégnée de la question de la langue et de l'utilisation qu'il convient d'en faire quand on interprète la base d'informations sur les connaissances environnementales et écologiques.

Les rubriques suivantes représentent, avec les méthodes et les procédures employées pour concevoir et mener la recherche, une description de l'état actuel des recherches sous la direction et le contrôle des Autochtones. Le perfectionnement de l'expertise autochtone et la création des systèmes d'information ont occupé très peu de temps, comparativement à la longue histoire de la recherche de la science occidentale. Toutefois, il convient de ne pas perdre de vue que l'expertise et les informations relevant de ce type de recherche reposent sur des siècles d'observation du monde naturel et des vies entières passées dans ce monde, en quête d'une interprétation.

Figure 2

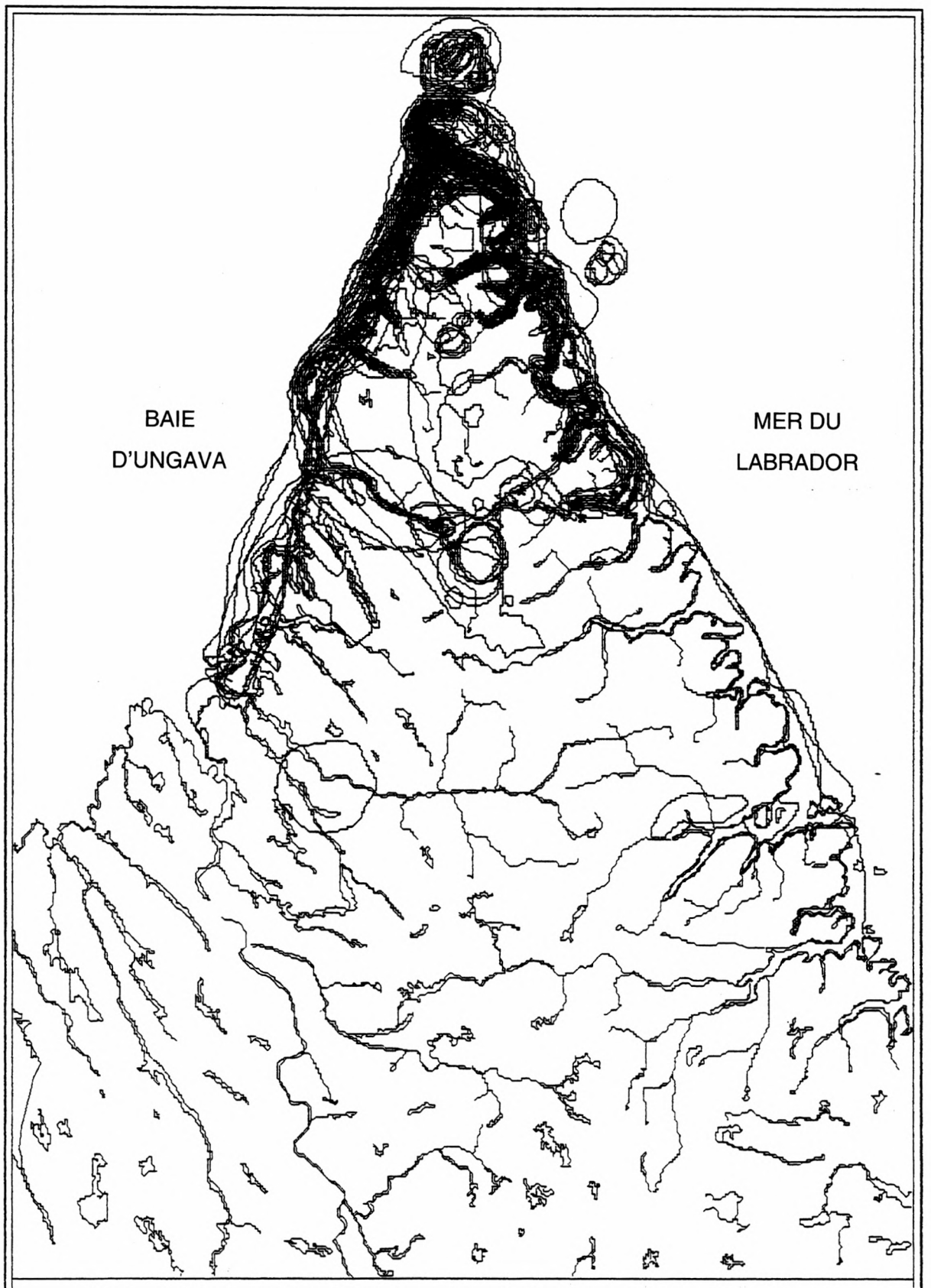

Mode d'utilisation général des terres pour toutes les espèces et les saisons, les lignes de chasse individuelles pour les Inuit Killiniq du Nunavik : 1930-1962; 1962-1975

Échelle : environ 1/1 510 000

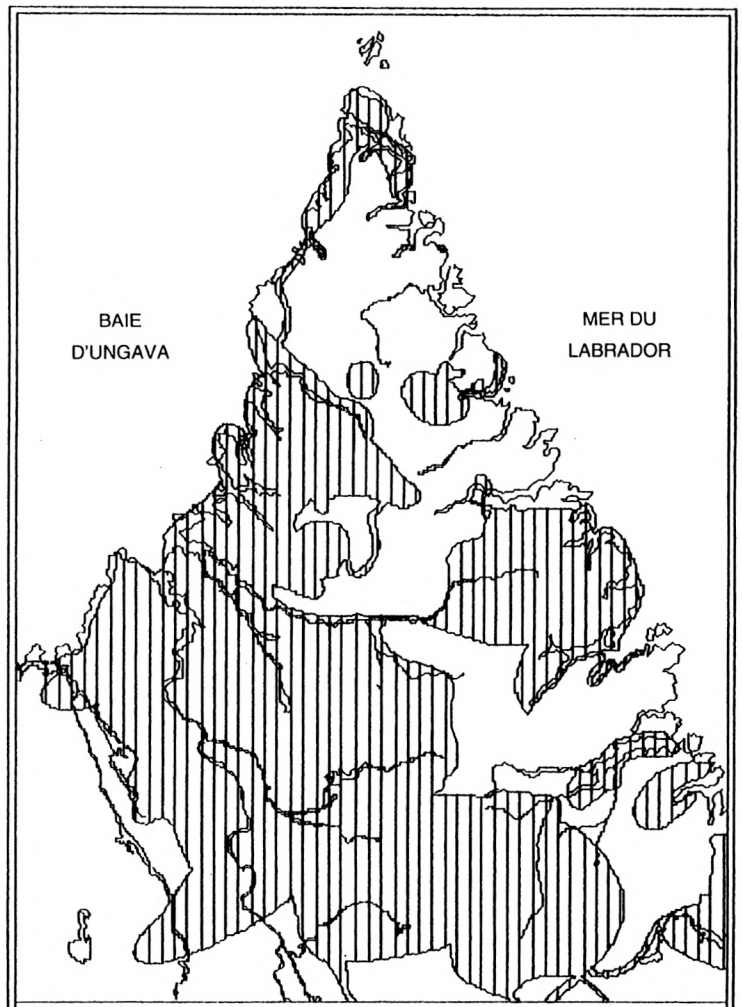

Utilisation et occupation des terres par les Inuit du Nunavik
dans les zones côtières et intérieures du Labrador
(caribou)

Échelle : environ 1/683 130

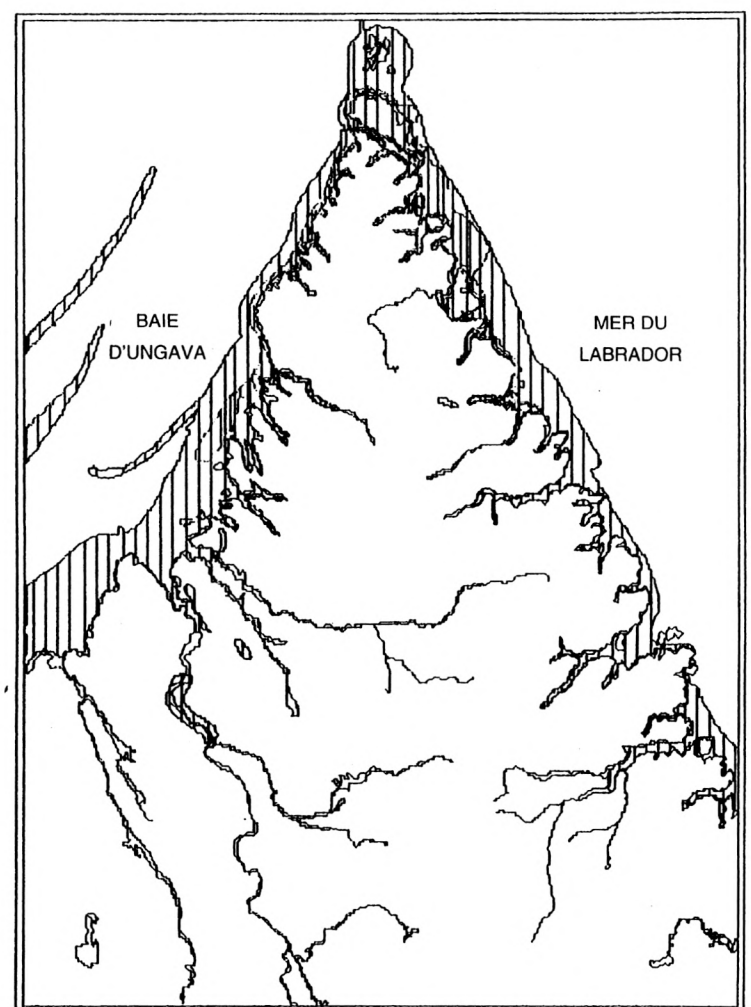

Utilisation et occupation des terres par les Inuit du Nunavik
dans les zones côtières et intérieures du Labrador
(phoque annelé)

Échelle : environ 1/683 130

Figure 3

Figure 4

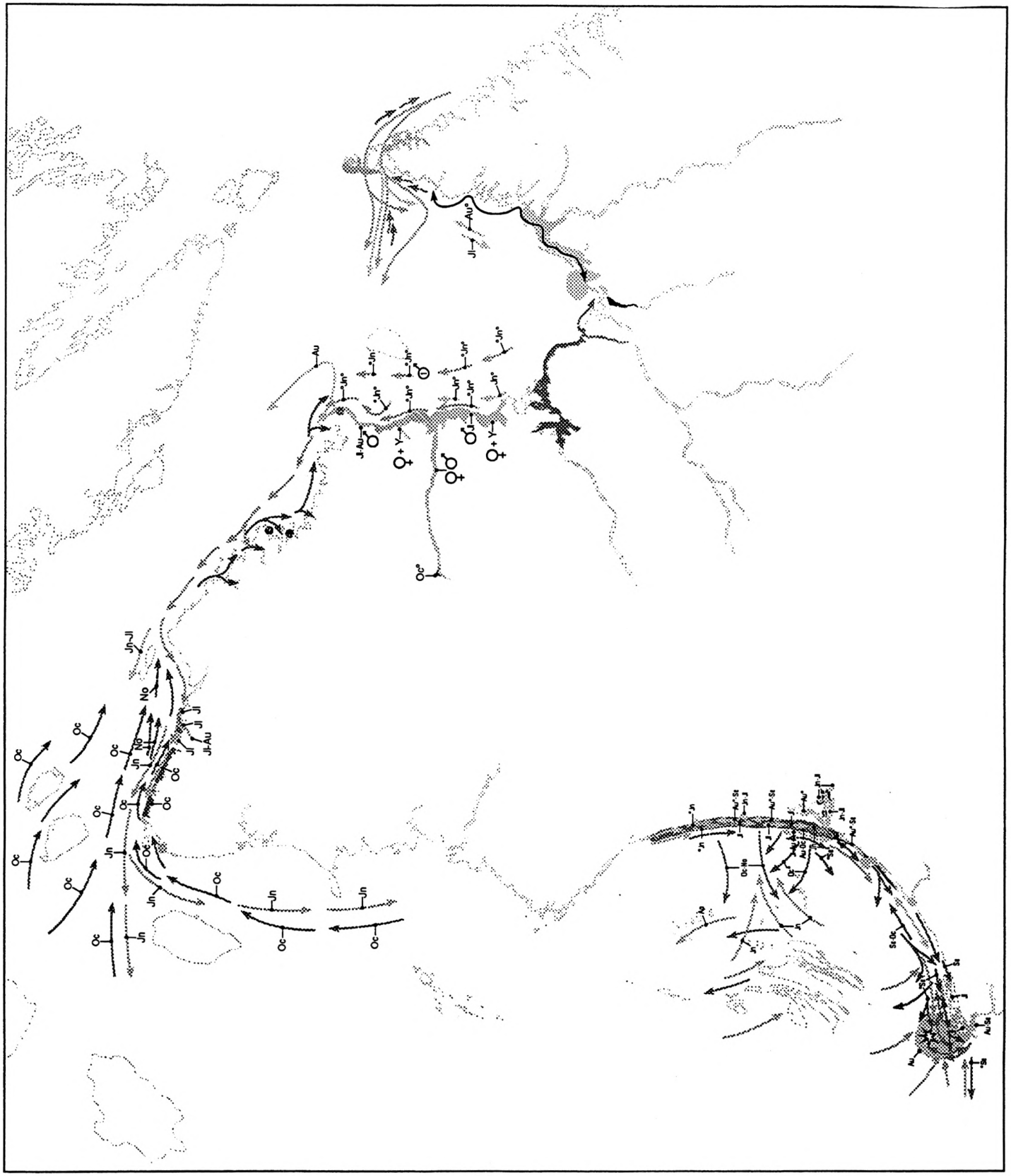

Figure 5

CONNAISSANCES ÉCOLOGIQUES DES INUIT — Phoque annelé

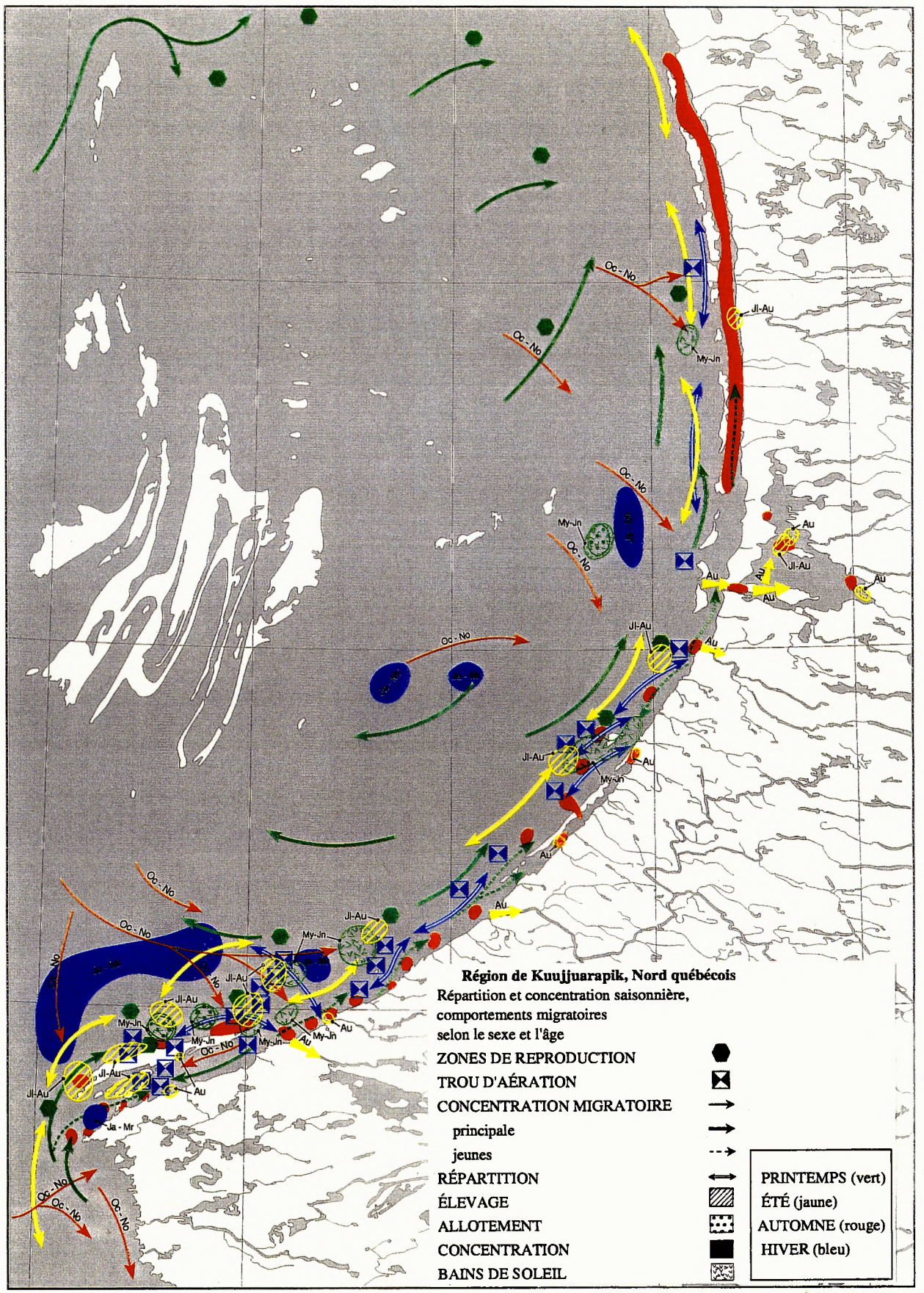

Réalisation : Orientation CGR Inc.

Figure 6

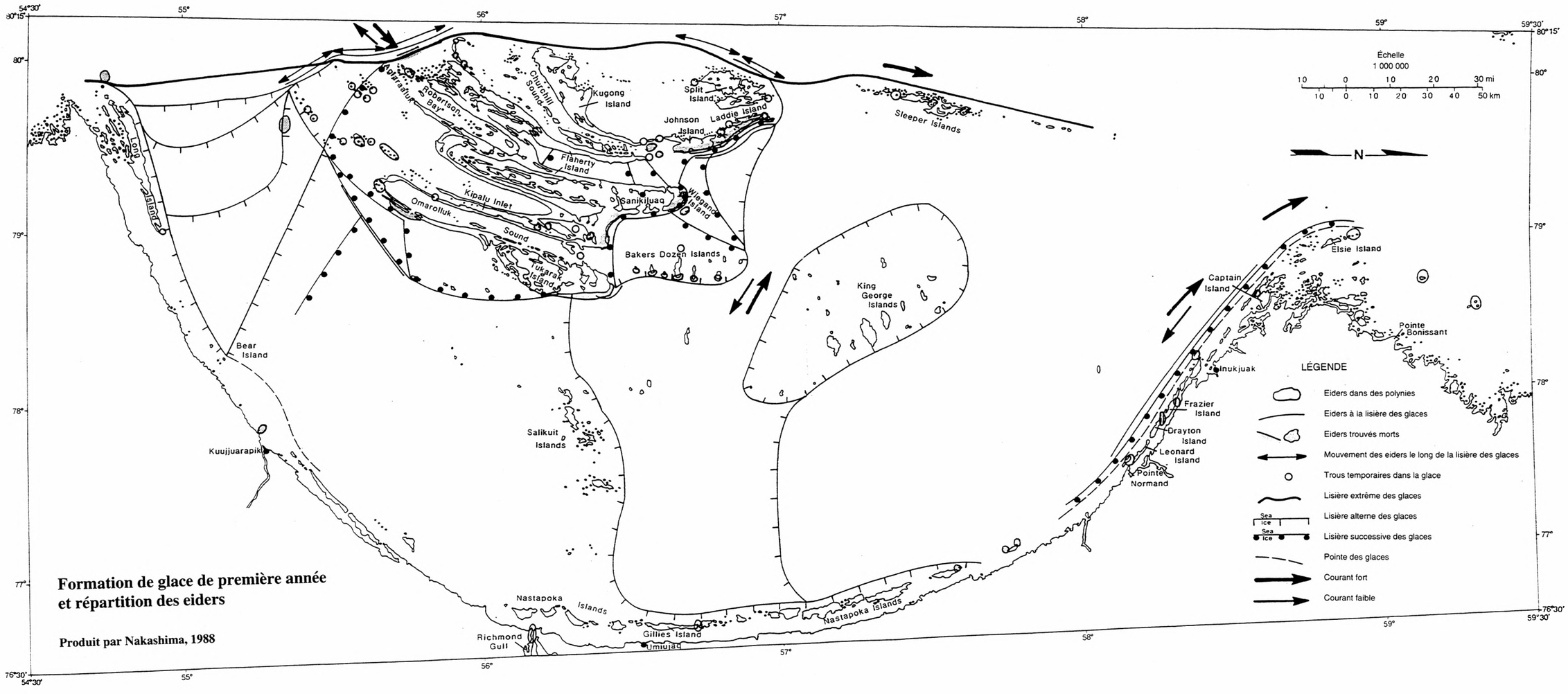
Formation de glace de première année
et répartition des eiders
Produit par Nakashima, 1988
Échelle
1 000 000
10 0 10 20 30 mi
10 0 10 20 30 40 50 km
N
LÉGENDE
Eiders dans des polynies
Eiders à la lisière des glaces
Eiders trouvés morts
Mouvement des eiders le long de la lisière des glaces
Trous temporaires dans la glace
Lisière extrême des glaces
Lisière alterne des glaces
Lisière successive des glaces
Pointe des glaces
Courant fort
Courant faible
Sea Ice
Sea Ice
Long Island
Bear Island
Kuujjuarapik
Salikuit Islands
Sanirajak
Robertson Bay
Ourcill Sound
Kugong Island
Split Island
Johnson Island
Laddie Island
Sleeper Islands
Flaherty Island
Kipalu Inlet
Omarolluk Sound
Sanikiluaq
Wiseman Island
Tukarak Island
Bakers Dozen Islands
King George Islands
Nastapoka Islands
Richmond Gulf
Gillies Island
Umiujaq
Nastapoka Islands
Inukjuak
Captain Island
Élsie Island
Pointe Bonissant
Frazier Island
Drayton Island
Leonard Island
Pointe Normand
54°30'
55°
56°
57°
58°
59°
59°30'
80°15'
80°
79°
78°
77°
76°30'

Figure 7

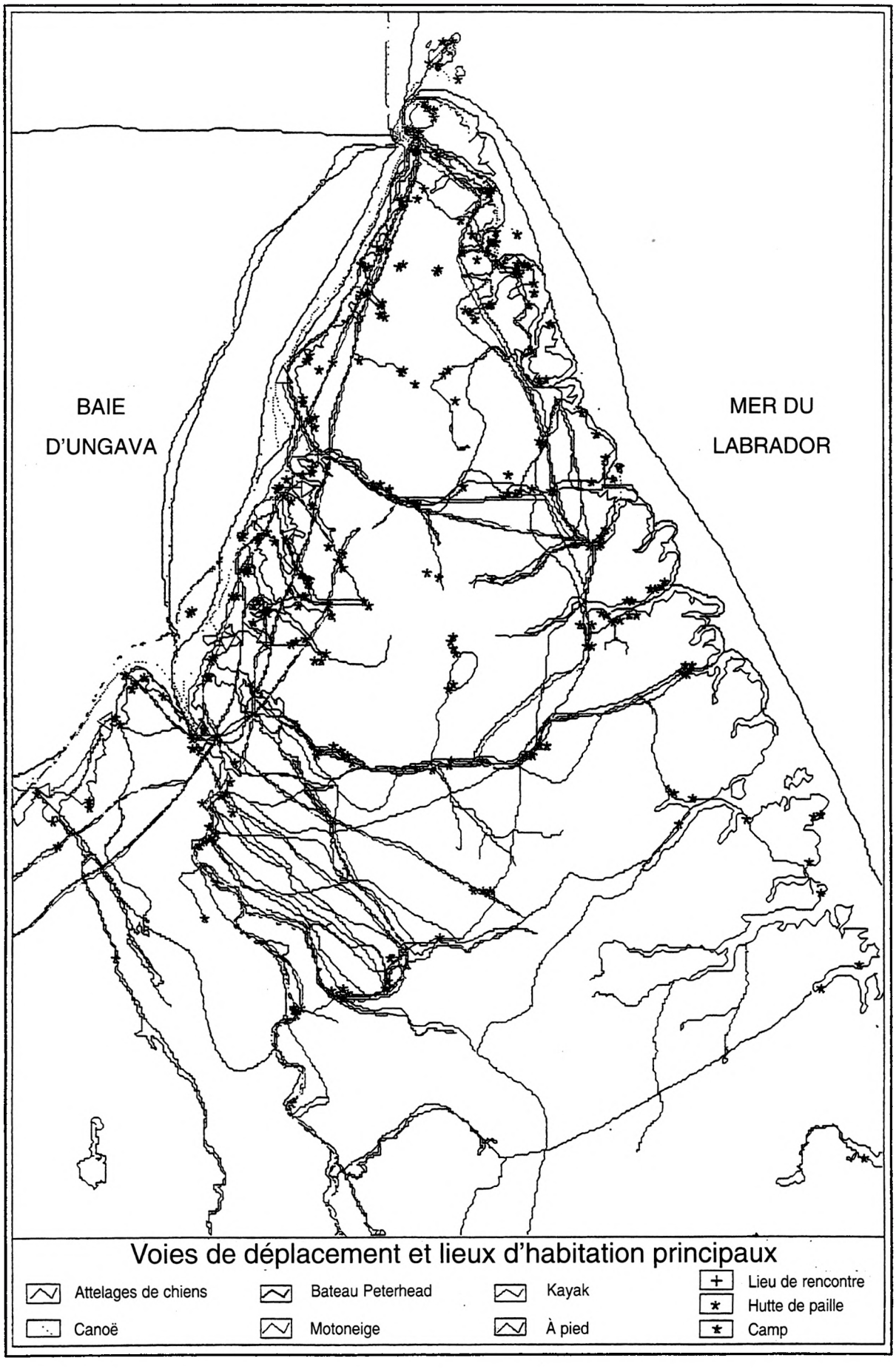

Échelle : environ 1/1 510 000

Figure 8

PT1 : Lieu où il campait l'hiver.
PT2 : Lieu où il demeurait une partie de l'hiver.
—— Voie empruntée l'hiver pour la chasse au phoque.
/// : Eau libre durant l'hiver.
PT3 : Lieu où il vivait quand il était dans cette région.
PT4 : Lieu où il vivait à l'automne avant la formation des glaces; servait aussi de camp.

Cette figure illustre les notations nécessaires pour recueillir des données individuelles sur l'utilisation des terres. Les notes sont faites sur une carte à l'échelle 1/500 000, puis la carte est copiée sur acétate. Les notations sont toutes codées selon des couleurs.

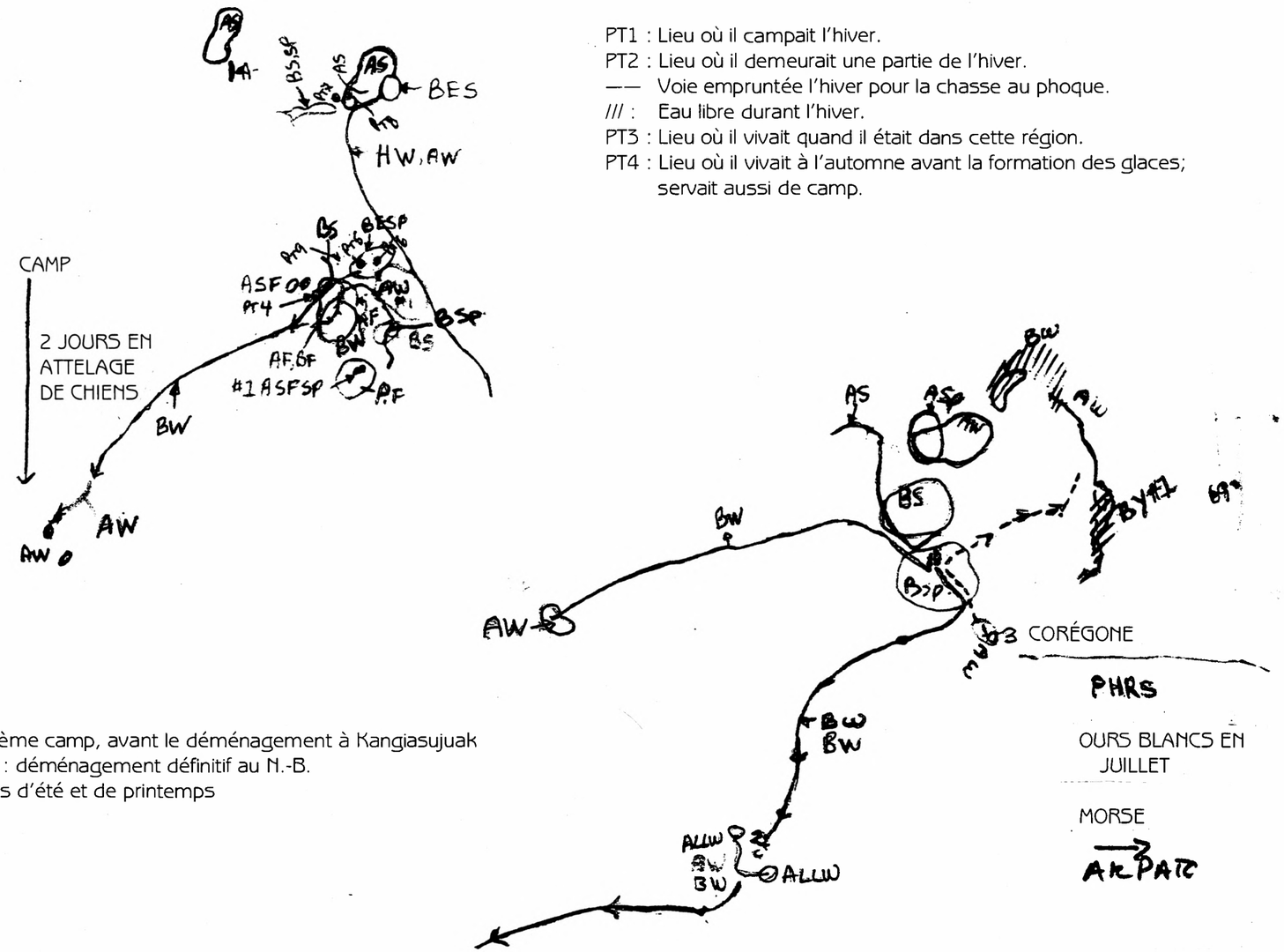

PT9 : Deuxième camp, avant le déménagement à Kangiasujuak 1959 : déménagement définitif au N.-B.
PT5,6 : Camps d'été et de printemps

1. Lieu de sa naissance; dans sa jeunesse, il a déménagé à Diana Baie, où il est devenu un chasseur. C'était son coin avant 1965.
N° 1 : lieu de pêche favori - omble
N° 4 : camp d'été et d'automne durant la pêche à l'omble chevalier - 2 jours en attelage de chiens

PAS DE CANARDS DANS LES ENVIRONS DE LA BAIE DIANA
N° 3 CORÉGONE
BEAUCOUP DE LAPINS DANS LES ENVIRONS DE LA BAIE DIANA
ON Y TROUVE DES BALEINES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

ORIENTATIONCGR

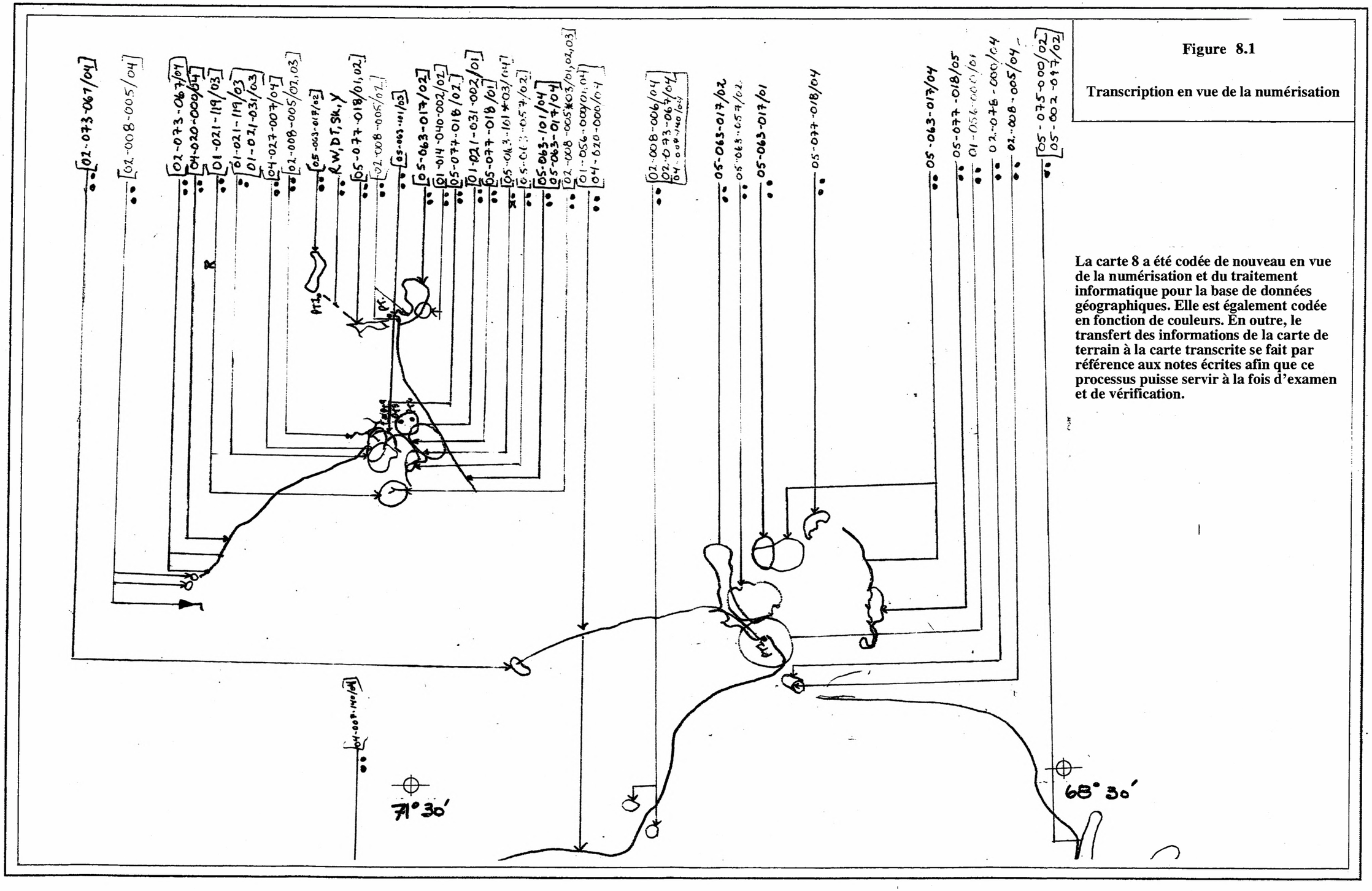

Figure 8.1

Transcription en vue de la numérisation

La carte 8 a été codée de nouveau en vue de la numérisation et du traitement informatique pour la base de données géographiques. Elle est également codée en fonction de couleurs. En outre, le transfert des informations de la carte de terrain à la carte transcrite se fait par référence aux notes écrites afin que ce processus puisse servir à la fois d'examen et de vérification.

CHAPITRE 4

Mettre l'accent sur notre responsabilité à l'égard de la protection et de la conservation de l'environnement arctique, et reconnaître la relation spéciale qui existe entre les Autochtones et les populations locales de l'Arctique, ainsi que leur contribution unique à la protection de l'environnement arctique[30]

MESURES PROPOSÉES ET RECOMMANDATIONS AUX MINISTRES

4.1 Introduction

Les chapitres et les discussions qui précèdent constituent à la fois l'historique et le contexte des recommandations suivantes sur la participation des Autochtones et l'application de leurs connaissances environnementales et écologiques à la SPEA. Les mesures proposées ont été organisées de manière à correspondre directement au mandat du projet : mettre en place un processus de collecte et d'intégration des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones, et faciliter la participation de ces derniers à la SPEA. Les étapes de la mise en oeuvre et les recommandations ont été examinées et approuvées par les organisations qui représentent les Autochtones à la SPEA et les hauts fonctionnaires de l'Arctique en ont fait autant. Elles demandent de la part des gouvernements et des Autochtones, et de leurs organisations, qu'ils prennent des engagements à court et à long terme en vue d'atteindre les objectifs communs : une participation active des Autochtones fondée sur le respect mutuel, un partage des responsabilités en matière de planification et de mise en oeuvre, et le renforcement et le soutien des cultures et des économies des Autochtones.

Précisons tout d'abord que les connaissances environnementales et écologiques autochtones ne doivent pas être considérées simplement comme un sujet de recherche qui s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre; il s'agit d'un ensemble de connaissances autonome et d'un mode de communication et de prise de décision qui sont à l'image des Autochtones et de leur vision du monde. Ces connaissances ont un caractère dynamique et évolutif, qui varie d'une région à l'autre, d'un lieu à un autre et d'une personne à une autre. Toute discussion sur les connaissances autochtones doit tenir compte de la diversité historique et culturelle observée aussi bien dans la région circumpolaire que dans le reste du monde. Les notions et les techniques de cueillette et de gestion des ressources varient énormément quant aux détails et à la complexité, mais elles ont toutefois en commun leur existence et le fait qu'elles diffèrent fondamentalement de plusieurs des notions et des techniques employées par les sociétés industrielles et la science occidentale.

Nous ne discutons pas dans ce rapport des façons possibles de documenter les connaissances environnementales et écologiques autochtones et d'écarter les membres des Premières Nations au moment d'utiliser ces connaissances. Nous traitons plutôt des moyens d'offrir aux spécialistes autochtones la possibilité de participer à la planification et à la prise de décision touchant l'élaboration de stratégies et de programmes visant l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation de la région circumpolaire, de sorte que leurs priorités, leurs besoins et leurs points de vue soient pris en considération. Bien entendu, l'information fait partie du processus. Ainsi, les recommandations qui suivent traiteront de moyens pratiques de recueillir, de gérer et de diffuser les informations communiquées par les Autochtones sous une forme que tous les participants à la SPEA peuvent utiliser.

Précisons en outre que les Autochtones de la région circumpolaire ne considèrent pas comme de simples opérations de «sauvetage» les efforts visant à enregistrer les informations et les notions environnementales et écologiques, et l'appui qui leur est accordé. Ils reconnaissent qu'avec la disparition des aînés, les répercussions des changements dans l'utilisation des terres, les activités économiques et l'influence des nouvelles techniques, il y a une perte directe, parfois brusque, des connaissances sur la terre et les ressources. Une bonne partie de ce que l'on désigne comme «connaissances environnementales et écologiques autochtones» est reliée à la langue et aux compétences acquises pour comprendre et communiquer les complexités de l'environnement, afin de tirer sa subsistance de la terre. L'ensemble de l'identité et de l'intégrité culturelle des Autochtones repose sur leurs relations avec la terre et ses ressources. Les bouleversements qu'ont connus récemment les cultures inuit et samies ont porté atteinte à leur identité et à leur intégrité culturelle. Par conséquent, le soutien offert pour documenter, enregistrer et utiliser de façon tangible les informations provenant des Autochtones devrait être considéré comme faisant partie d'un effort, au sein même des collectivités et des sociétés autochtones, pour revitaliser et rétablir le respect voué à la langue et aux compétences relatives aux terres et aux ressources et pour accroître la compréhension à leur égard.

Il est essentiel, enfin, de prendre des mesures concrètes pour appuyer et encourager l'utilisation durable des ressources fauniques par les Autochtones de la région circumpolaire, car ces derniers expriment toujours le désir que l'exploitation durable des ressources fauniques demeure une partie intégrante de leurs cultures et de leurs économies. Si l'exploitation des terres finit par s'éteindre avec le temps, il en ira de même des connaissances qui permettent de comprendre les complexités de l'environnement et des compétences nécessaires pour faire un usage efficace des ressources vivantes. Les signataires de la SPEA se sont engagés à faire en sorte que l'utilisation durable des ressources vivantes demeure une option viable pour les Autochtones.

On ne peut demander à la SPEA de prendre la responsabilité de changer à la fois les attitudes et les façons de travailler des Autochtones de toute la région circumpolaire. Il n'est pas non plus nécessaire d'élaborer un programme axé sur toute la gamme ou tout le potentiel des connaissances autochtones. Toutefois, la SPEA peut, et doit, manifester une certaine compréhension et servir de tribune scientifique, appuyée par les pays membres, pour reconnaître ces besoins sur une plus grande échelle et à plus long terme. Dans l'immédiat, la SPEA doit lancer et appuyer activement un programme de travail bien organisé, dont le résultat sera d'engendrer un ensemble important de données provenant des connaissances autochtones sur l'environnement et l'écologie de certaines régions de l'Arctique. Ainsi, la mise en oeuvre de la SPEA jouera un rôle important dans l'expansion de la base de données disponibles et du champ d'utilisation possible des connaissances environnementales et écologiques des Autochtones.

4.2 Soutien en vue d'une utilisation durable des ressources

Les recherches et les discussions qui ont été menées au cours du projet ont fait ressortir un dilemme qui, s'il n'est pas réglé, pourrait porter atteinte à certains des objectifs et des principes fondamentaux sur lesquels repose la SPEA. Nous avons conscience que la discussion qui suit est de nature politique et donc très délicate. Si nous l'évoquons ici, ce n'est nullement pour s'opposer aux politiques actuelles, mais pour essayer de démontrer qu'à moins de dépolitiser les questions entourant l'utilisation durable des ressources vivantes, la chasse et la cueillette en tant que mode de vie continueront d'être minées sur les plans économique et culturel, ce qui entraînera une dégradation des connaissances sur les terres et les ressources.

Les connaissances environnementales et écologiques autochtones dans la région circumpolaire sont directement reliées aux activités et aux compétences qui permettent aux populations, hommes, femmes et enfants, de subsister grâce aux produits de la terre et de la mer. C'est aussi l'expression pratique et abstraite de leur façon de concevoir le fonctionnement du monde physique et spirituel. Si l'on réduit ces activités ou, pire encore, si le monde dans son ensemble caractérise ces activités d'inacceptables ou d'irresponsables, cela entraînera non seulement des conséquences économiques graves, mais minera la confiance dans la culture, les compétences et les connaissances nécessaires à ces activités.

C'est pourquoi les Autochtones de la région circumpolaire sont vraiment inquiets face aux répercussions économiques et culturelles négatives, tangibles et mesurables, des activités de groupes qui cherchent à mettre un frein à l'utilisation durable des ressources renouvelables de l'Arctique. Ces préoccupations sont souvent revenues dans les discussions qui ont mené à la création de la SPEA. Les Autochtones se sont sentis très encouragés par l'appui solide accordé dans le cadre de la SPEA à la protection, à l'amélioration et à la restauration de l'utilisation durable des ressources naturelles.

Il existe de nombreuses preuves que l'embargo européen sur les produits en peau de phoque et les pressions visant à réduire ou à éliminer la chasse à la baleine ont eu de sérieuses conséquences économiques pour de nombreux peuples autochtones et de nombreuses collectivités locales de la région circumpolaire. Par contre, on ne connaît pas les conséquences immédiates et à long terme sur la capacité des Autochtones de conserver, de perfectionner et de transmettre les connaissances, les informations et les compétences qu'exigent la chasse, la pêche et la gestion de ces espèces, et il est difficile de les quantifier. Les sanctions ont imposé des limites qui ont fait augmenter le coût déjà très élevé de la chasse et réduire sa viabilité économique. D'exclure les chasseurs des terres et de la mer, c'est provoquer une perte presque immédiate des connaissances, car si celles-ci perdent de leur utilité, elles ne seront plus transmises à la nouvelle génération. Le contexte peut demeurer, sous forme de récits, mais il est alors vidé d'importants détails et de son expression quotidienne.

Face à ce dilemme, la SPEA reconnaît les liens puissants qui existent entre la culture et l'utilisation durable. En effet, le préambule du mandat du programme de conservation de la flore et de la faune de l'Arctique stipule que :

> Les conditions de la flore et de la faune de l'Arctique sont une préoccupation majeure des pays circumpolaires. En effet, la flore et la faune revêtent une importance spéciale du fait qu'elles sont l'un des principaux éléments qui permettent de définir la culture et les modes de subsistance des gens de cette région.

Il est clair que les Autochtones, pour leur part, souhaitent participer à l'économie mondiale et à la société occidentale, et en reconnaissent le besoin. En même temps, ils préfèrent maintenir leurs liens avec l'environnement, les ressources et les traditions qui définissent leurs cultures. L'utilisation judicieuse des ressources vivantes, y compris la capacité de gagner sa vie, constitue une part importante de leur vision de l'avenir.

Il est donc recommandé que :

> *les ministres, à l'issue de cette réunion, fassent une déclaration réaffirmant leur engagement envers l'utilisation durable des ressources naturelles par les Autochtones de la région circumpolaire, et que cet énoncé soit compris dans toute entente ministérielle qui découlera de cette réunion;*

> *l'on mette sur pied un groupe de travail spécial de la SPEA regroupant la Conférence circumpolaire inuit, le Conseil des Samis et l'Association des peuples du Nord (Russie). Ce groupe de travail aura pour mandat d'étudier les façons dont les pays membres peuvent, individuellement et collectivement, entreprendre des programmes de soutien visant à revitaliser les économies fondées sur l'utilisation durable des ressources vivantes de la région circumpolaire.*

4.3 Projet d'établissement de cartes de l'Arctique

La nécessité pour les Autochtones de proposer des moyens pratiques de fournir des informations et des documents qui commencent à donner une idée de l'étendue et de la profondeur de leurs connaissances environnementales et écologiques a été au coeur de la discussion. Il est nécessaire de produire ces informations, puis de les intégrer aux efforts continus de mise en oeuvre de la SPEA. Comme l'a déclaré un représentant régional au cours de notre séance de travail,

> [TRADUCTION]
>
> *qu'on le veuille ou non, nous devons mettre quelque chose sur le tapis pour pouvoir en discuter. On nous répète constamment que les connaissances autochtones sont dépourvues de méthodologie. Dresser des cartes est une façon pour nous de démontrer que grâce à nos longues observations, nous avons appris à prendre note de l'information, à la conserver et à l'analyser, puis à créer un ensemble très complexe de données relationnelles.*[31]

L'expérience acquise dans diverses parties de la région circumpolaire démontre qu'une excellente façon de transférer les informations provenant de la tradition orale sous une forme plus accessible aux scientifiques et aux chercheurs occidentaux consiste à dresser des cartes des modes d'utilisation des terres par les Autochtones, ainsi que de leurs connaissances environnementales et écologiques. D'une certaine façon, les cartes rendent la communication possible. La représentation visuelle des informations au moyen de l'écriture se révèle impossible à cette étape de l'histoire de la plupart des peuples autochtones. Même les transcriptions textuelles semblent souvent statiques et dépourvues de consistance. Cependant, qu'elles soient utilisées seules, ou en vue de stimuler les idées ou d'animer les débats, les cartes sont d'une précieuse utilité.

Parmi les projets qui présentent un intérêt particulier, notons les travaux relevant de la Stratégie inuit régionale de conservation (SIRC) au Groenland et en Alaska, l'important travail effectué par le North Slope Borough et le projet de Nunavik, au nord du Québec. La Société Makivik, au Nunavik, documente systématiquement, depuis 17 ans, l'utilisation des terres et les connaissances écologiques. Toutes ces informations ont été entrées dans un système d'information géographique, qu'on consulte régulièrement pour répondre aux nombreux besoins du Nunavik. De plus, ce système d'information est continuellement mis à jour en fonction de besoins précis, comme l'évaluation des répercussions de certains projets de mise en valeur ou de programmes d'exploitation commerciale des ressources. Il s'agit de l'ensemble d'informations le plus complet et le plus cohérent sur l'utilisation des terres et les connaissances écologiques autochtones dans toute la région circumpolaire. Il a aussi surmonté les difficultés techniques et méthodologiques créées par leur intégration dans un système de gestion informatisé.

Si l'on veut élaborer des politiques ou des programmes de planification et de gestion, il importe de se procurer d'abord des données de base, sous forme des modes actuels et passés d'utilisation des terres. L'intégration des informations sur l'utilisation des terres, la chasse, la pêche et l'écologie est essentielle pour toute décision portant sur la mise en valeur durable ou la conservation des terres et des ressources. Ces renseignements existent déjà, sous des formes très variées, pour divers secteurs disséminés dans toute la région circumpolaire. Il y a beaucoup à apprendre sur l'environnement arctique et de ses ressources; les informations découlant du projet cartographique permettraient de combler un bon nombre d'importantes lacunes. Les Autochtones connaissent à fond la faune et l'environnement, et ce, pour toutes les saisons. Or ces connaissances peuvent fournir un éclairage sur les carences de la connaissance scientifique de l'Arctique.

Le Canada possède sans doute, en raison du processus des revendications territoriales, l'ensemble d'informations le plus exhaustif et à jour. Un important travail a été effectué dans d'autres régions, mais l'on n'a jamais tenté systématiquement d'interpréter et de normaliser les

informations, ou de consolider ces divers efforts. Il conviendrait donc de procéder à ce travail, en même temps que la cueillette de nouvelles informations. Les organisations autochtones peuvent y apporter une importante contribution grâce aux informations sur les projets entrepris par des collectivités ou des particuliers.

L'argument selon lequel la cartographie est une technique appropriée et nécessaire pour documenter les connaissances environnementales et écologiques autochtones repose sur cette hypothèse de base : le mode d'utilisation des terres et des eaux obéit à certaines conditions écologiques et environnementales qui donnent, année après année, une récolte saisonnière productive. En outre, ces modes d'utilisation connaissent des changements en fonction des modifications dans les conditions. Tout cela doit être compris comme faisant partie d'une vaste vision des conditions écologiques et environnementales d'une part, et d'autre part, comme constituant des données locales très précises.

Les connaissances environnementales et écologiques des Autochtones découlent principalement d'observations et d'utilisations qui, au fil du temps, ont engendré un système de classification et d'explication. Les Autochtones de la région circumpolaire pratiquent la chasse, la pêche et la cueillette. S'ils cessent de chasser, la chaîne d'observations et d'apprentissage commencera à se désintégrer. En effet, la compréhension de l'environnement s'est formée, avec le temps, grâce à l'acuité de leurs observations et à l'interprétation des informations observées. Pour les particuliers autant que pour les groupes, cette compréhension est liée aux modes d'utilisation des terres.

Un projet de cartographie sur les connaissances en matière d'écologie et d'utilisation des terres fournirait les types d'informations suivants, du point de vue des Autochtones :

1. Un inventaire systématique et saisonnier des ressources biologiques et des environnements marins, terrestres et d'eau douce qui constituent l'habitat de ces ressources grâce à des cartes et à des textes descriptifs.

2. Une classification des ressources biologiques indiquant le type, les noms et les autres caractéristiques des espèces chassées et pêchées par les Autochtones.

3. La détermination des régions de concentration et de distribution saisonnières, des voies de migration et d'autres aspects connexes du cycle de vie.

4. Une description des régions abritant les ressources et les relations observées entre les espèces, et entre les espèces et les habitats.

5. Une description des changements observés, au fil du temps, y compris les changements dans la répartition, l'abondance et le comportement, et une discussion et l'enregistrement des causes présumées de ces changements.

6. La création d'une géographie culturelle en identifiant et en décrivant des lieux toponymiques, des voies de déplacement, des lieux d'habitation, etc.

Cet effort donnerait lieu à un système d'information géographique fonctionnel qui permettrait d'intégrer ces informations à d'autres systèmes d'information de gestion. Ce travail de cartographie devrait être conjugué avec des programmes de formation afin que les Autochtones commencent eux-mêmes à acquérir les compétences techniques nécessaires pour traiter les données. De plus, l'interprétation et l'analyse des informations doivent obéir aux protocoles mis en place au cours des recherches du projet, et ne jamais s'écarter de leur assise communautaire. En effet, les innovations techniques ne doivent en aucun cas éloigner les membres des collectivités du processus décisionnel.

Les entrevues individuelles avec des Autochtones donnent des renseignements très détaillés au niveau «micro». Un programme à l'échelle circumpolaire fera ressortir les informations au niveau «macro», et constituera une plate-forme à partir de laquelle des tâches plus détaillées et plus localisées pourront être effectuées à mesure que se présenteront des questions et des problèmes particuliers. Une telle démarche assurerait l'orientation et l'homogénéité des méthodes de recherche et d'analyse, et de la présentation des rapports. Elle créerait également un ensemble de données de base, assurant des informations à l'année longue, et sur de longues périodes, contrairement à de nombreuses données scientifiques qui ne sont représentatives d'informations observées qu'à court terme et, le plus souvent, durant les mois d'été.

Au Nunavik, dans le cadre de la préparation de cartes, on a tenté de faire participer le plus d'Autochtones possible au processus de cueillette des renseignements afin de créer un ensemble d'informations de base. Le processus en lui-même a permis de déterminer les personnes qui semblaient posséder des connaissances sur un secteur ou une espèce en particulier. On a entrepris alors des travaux et des entrevues plus détaillés avec ces personnes en vue d'accroître le volume d'informations. Cette activité permet de créer tout un réseau de spécialistes auquel on peut avoir recours aux fins de consultation ou pour l'élaboration de programmes de recherche, de gestion, de planification et d'éducation qui profiteront à l'ensemble de la SPEA.

L'application d'un tel programme de cartographie à l'ensemble de la région circumpolaire serait un premier pas vers la participation des Autochtones et l'intégration de leurs connaissances à la mise en oeuvre de la SPEA. Des discussions préliminaires ont eu lieu à ce sujet, du 25 au 27 mai 1993, dans le cadre du Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune arctiques (CFFA). Pour marquer l'importance d'une telle initiative, le Groupe de travail a pris la décision, dans son plan de travail de 1993-1994, d'appuyer la création d'un projet pilote réalisé dans un secteur choisi. Même si ce projet portera sur une région donnée, son but est de faire participer toutes les régions à sa planification, afin d'assurer que les décisions prises en matière de conception du projet s'appliquent, dans la mesure du possible, à l'ensemble de la région circumpolaire.

Nous recommandons donc que :

> ***les gouvernements nationaux appuient l'idée d'un projet de préparation de cartes portant sur l'utilisation des terres par les Autochtones et l'écologie, et sur les systèmes d'information connexes. Ce projet serait entrepris par les Autochtones de la région circumpolaire. Dans cette optique, les ministres reconnaissent que la décision prise par le Groupe de travail de la CFFA d'appuyer la création d'un projet pilote international est un premier pas important.***
>
> ***En outre, les ministres reconnaissent les efforts entrepris dans leurs pays respectifs et conviennent d'encourager tout travail additionnel.***

4.4 Programme spécial de participation des peuples autochtones

La recherche effectuée dans le cadre de la préparation de ce rapport a fait ressortir un certain nombre de problèmes relatifs à la participation efficace des Autochtones. Ce sont la nécessité d'améliorer le développement du potentiel, l'absence de moyens de coordonner les activités et de combiner les efforts en vue d'améliorer l'efficacité et la productivité, la nécessité de créer une tribune où les Autochtones se sentiraient à l'aise de s'engager dans un processus de planification stratégique, entre eux ou avec les scientifiques et les chercheurs occidentaux, et la nécessité de contrôler les informations.

Trois organisations autochtones ayant le statut d'observateur participent à l'administration de la SPEA et de ses programmes. Toutefois, il ne faut pas confondre le soutien accordé à ces organisations pour faciliter leur participation avec le soutien nécessaire pour répondre à certains engagements comme celui de faire participer les Autochtones au processus de mise en oeuvre et de tenir compte de leurs connaissances au cours de ce processus.

Ces dernières années, les connaissances environnementales et écologiques des Autochtones et leur expérience de l'utilisation et de la mise en valeur durables ont suscité beaucoup d'intérêt à l'échelle nationale et internationale. Les peuples autochtones ont joué un rôle de premier plan au Sommet de la Terre de 1992. C'est d'ailleurs grâce à l'expérience acquise au cours des négociations sur la SPEA que certaines de leurs préoccupations figurent dans les documents définitifs de la conférence : Action 21, la Convention sur la biodiversité et les Principes forestiers.

Au chapitre 26 d'Action 21, l'on reconnaît la nécessité d'améliorer le développement du potentiel des Autochtones. On recommande entre autres de créer des programmes de soutien à l'auto-développement durable des Autochtones et de leurs collectivités, de renforcer les programmes de recherche et d'éducation visant à faire connaître davantage les connaissances des Autochtones et leur expérience de la gestion, et à accroître l'efficacité de leurs systèmes de gestion des ressources. L'on recommande également de faire en sorte qu'ils participent plus activement à la formulation, à l'échelle nationale, des politiques, des lois et des programmes reliés à la gestion des ressources, et à l'élaboration de propositions portant sur ces politiques et ces programmes. La Convention sur la biodiversité, que les États-Unis viennent de signer, traite aussi de la question des connaissances autochtones et de la nécessité de promouvoir une plus vaste application de ces connaissances tout en reconnaissant qu'il appartient aux Autochtones de contrôler ce processus.

Peu de ces activités seraient possibles en l'absence d'un soutien et d'une coordination convenables. La SPEA offre actuellement le contexte et l'instrument voulus pour faciliter le soutien et la coordination dans la région circumpolaire. Les programmes et les centres de connaissances autochtones se multiplient. Nos recherches en dénombrent plus de trente à l'échelle mondiale. Selon un article paru dans un récent numéro du Indigenous Knowledge & Development Monitor :

[TRADUCTION]

...la recherche produit de plus en plus de données démontrant la pertinence des connaissances autochtones sur la mise en valeur durable. Il faudrait toutefois partager systématiquement ces données avec d'autres chercheurs et avec les intervenants, ce qui pourrait faire progresser les recherches. De plus, il est nécessaire de créer des réseaux si l'on veut tirer tout le potentiel de cette ressource inexploitée.

Ces programmes et ces centres ont des objectifs multiples : la création de réseaux nationaux et internationaux, l'échange d'informations, la documentation des connaissances autochtones, la recherche, la conception de documents pédagogiques, la création de centres documentaires et la mise sur pied de programmes de transfert de techniques. Toutefois, la plupart de ces institutions, existantes ou en cours de création, ont en commun le fait qu'elles sont organisées en fonction des objectifs de la recherche ou de l'étude, ou des objectifs d'organisations qui accordent des subventions ou appuient le développement.

Un programme spécial organisé en fonction des objectifs des Autochtones, et sous leur direction, remplirait les tâches vitales suivantes : servir de tribune pour que les Autochtones puissent fixer des orientations et des normes communes pour la recherche sur les connaissances autochtones, mettre en place des systèmes appropriés de gestion des informations ainsi que des méthodes de communication avec les collectivités locales sur toutes les questions qui touchent la SPEA, préparer des documents pédagogiques et offrir des possibilités de formation, et enfin, permettre aux scientifiques et aux spécialistes autochtones et non autochtones de se réunir, de discuter et d'échanger des idées et des informations sur les questions reliées à la SPEA et sur les besoins de la région circumpolaire.

D'autres possibilités, à part le fait d'augmenter la participation des Autochtones aux programmes actuels, ont fait l'objet de longs débats à l'atelier de Copenhague. De l'avis général, les améliorations apportées à ces programmes ne répondraient pas au besoin de créer un mécanisme visant à faciliter la coordination entre les Autochtones et leurs organisations et fractionneraient les préoccupations des Autochtones en divers domaines de travail, ce qui leur semblerait illogique et incompréhensible. De plus, l'on a estimé que les préoccupations et les points de vue des Autochtones auraient plus de force et d'autorité s'ils émanaient d'un programme reconnu, investi du clair mandat d'établir des liens avec les programmes déjà établis. Les consultations qui ont été menées auprès d'organismes autochtones ont renforcé ces conclusions.

On a donc conclu à la nécessité de mettre sur pied un mécanisme qui permettrait aux Autochtones de la région circumpolaire de s'organiser, à l'échelle nationale et internationale, en vue d'apporter une contribution efficace au succès de la SPEA. Les scientifiques, les chercheurs et les fonctionnaires non autochtones ont accès à des réseaux et à un soutien institutionnel; les Autochtones devraient bénéficier des mêmes avantages. La création de ce programme de participation spécial des Autochtones, appuyé par un secrétariat qui assurerait la liaison avec les hauts fonctionnaires de l'Arctique et les autres programmes, est perçue par les Autochtones comme une façon de confirmer que leurs préoccupations et leurs contributions ne seront pas artificiellement morcelées par les mandats des autres programmes. Bien qu'il soit évident que chaque programme exigera leur contribution et leur participation, il reste que la participation des Autochtones à la planification de l'ensemble de la SPEA est à la fois nécessaire et utile.

Nous recommandons donc que :

> ***les ministres appuient la création d'un programme spécial, dans le cadre de la SPEA, chargé de traiter toutes les questions reliées à la participation des Autochtones. Un secrétariat y serait attaché. Ce programme remplirait d'importantes fonctions comme la planification, les communications, la recherche et l'éducation, et faciliterait la coordination avec les programmes actuels et les efforts de mise en oeuvre.***

ANNEXES

Les principes de la SPEA et les peuples autochtones

Il est possible de donner aux Autochtones un rôle qui s'inscrit dans le mandat de la SPEA et qui répond aux huit principes directeurs qui guideront les programmes établis en vertu de la SPEA. Parmi ces derniers, cinq revêtent une importance particulière. Les paragraphes qui suivent montrent les différentes façons dont les Autochtones perçoivent leur rôle par rapport à ces principes.

En vertu du **principe 1**, toute activité de gestion, de planification et de mise en valeur doit tenir compte de la conservation, de l'utilisation durable et de la protection des écosystèmes et des ressources naturelles de l'Arctique, pour le profit et le bien-être des générations actuelles et à venir, y compris des Autochtones.

Dans toute la région circumpolaire, les Autochtones continuent à dépendre de la chasse, de la pêche et de la cueillette de ressources biologiques pour soutenir leurs cultures et leur économie. Bien que d'importants changements aient eu lieu dans les techniques, les types de peuplement et les modes de vie, la dépendance sur les ressources locales est restée la même. De nombreuses études sur la chasse, la pêche et la cueillette, menées dans la région circumpolaire, permettent de quantifier la valeur qui pourrait découler de l'utilisation durable des ressources. Dans plusieurs régions, de nouveaux programmes permettront d'accroître l'utilisation des ressources locales, afin de parvenir à l'autosuffisance économique. La dépendance continue sur la chasse, la pêche et la cueillette des ressources locales, et l'introduction de nouveaux programmes montrent bien que les Autochtones appuieront cette gestion, si elle est appliquée en fonction de la durabilité des ressources. Les questions de recours aux connaissances autochtones et du développement du potentiel local continuent toutefois à les préoccuper.

En vertu du **principe 3**, la gestion, la planification et la mise en valeur susceptibles de toucher les écosystèmes arctiques d'une façon significative doivent être fondées sur une évaluation des répercussions possibles, y compris des répercussions cumulatives, assurer le maintien des systèmes écologiques et de la biodiversité, être cohérentes avec les critères de l'utilisation durable et tenir compte des résultats des études scientifiques et des connaissances traditionnelles.

Ces quatre éléments reflètent les préoccupations manifestées depuis longtemps dans les relations entre les Autochtones et les gouvernements. Les Autochtones estiment que les processus d'évaluation des répercussions, appliqués aujourd'hui dans presque toute la région circumpolaire, pourraient se révéler un moyen d'expression de leurs préoccupations et de leurs valeurs en matière de protection de l'environnement. Sans remettre en question l'importance de la biodiversité, les Autochtones font valoir qu'elle est inséparable d'une autre nécessité tout aussi valide, celle de maintenir la diversité culturelle. Dans la région circumpolaire, la diversité culturelle témoigne en partie des façons particulières dont différents groupes culturels ont su, depuis fort longtemps, faire une utilisation durable des écosystèmes arctiques. Enfin, les Autochtones sont heureux de la possibilité qu'ils ont d'appliquer leurs connaissances environnementales et écologiques à la gestion et à la planification, mais ils tiennent toutefois à conserver le contrôle sur la documentation et l'utilisation de leurs connaissances.

En vertu du **principe 5**, toute gestion, toute planification et toute activité de mise en valeur doivent tenir compte des besoins et des valeurs des Autochtones sur le plan social, économique, culturel et de la santé.

Ce principe revêt une importance double pour les Autochtones. En premier lieu, il est impossible de véritablement incorporer ces considérations et ces valeurs sans la pleine participation des Autochtones. L'époque où des politiques et des décisions sur ces questions pouvaient être adoptées en leur nom est révolue. En deuxième lieu, les méthodes prises par les Autochtones reposent sur des traditions culturelles très différentes de celles des cultures occidentales. Le respect des différences culturelles est donc une condition indispensable de toute collaboration. Lorsque des personnes tentent de travailler ensemble à l'élaboration de programmes, les différences culturelles peuvent quelquefois engendrer de la confusion et des malentendus.

En vertu du **principe 6**, la création d'un réseau de zones protégées doit être encouragée et appuyée, tout en tenant compte des besoins des Autochtones.

Selon ce principe, les connaissances et les valeurs des Autochtones, notamment en ce qui concerne leur perception des changements au fil du temps, doivent être intégrées au processus de planification, même lorsque les plans de gestion et de protection de l'environnement et des ressources biologiques de l'Arctique peuvent exiger la désignation de régions géographiques particulières. Les Autochtones font d'ailleurs remarquer que déterminer des zones protégées n'est peut-être pas la façon la plus réaliste de gérer les ressources, ni de protéger les habitats et les autres zones importantes qui supportent les systèmes de ressources.

En vertu du **principe 8**, il convient de promouvoir et d'accroître la collaboration mutuelle, y compris l'utilisation, le transfert ou l'échange des techniques de protection de l'environnement les plus efficaces et les plus pertinentes.

Les Autochtones ont, au fil du temps, mis au point de nombreuses techniques pour assurer une chasse, une pêche et une cueillette efficaces des ressources et leur gestion. Il faudrait donc s'efforcer de réévaluer leurs techniques et leurs méthodes de gestion à la lumière des principes de planification en cours d'élaboration, en matière de mise en valeur durable. De plus, les groupes autochtones ont fait d'importants progrès dans la conception de méthodes de recherche et de systèmes de traitement de l'information qui pourraient être communiqués à d'autres domaines ou à d'autres groupes de recherche.

Source :

Stratégie de protection de l'environnement arctique, Rovaniemi, 1991.
Discussions tenues avec les représentants régionaux à l'occasion de l'Atelier de Copenhague, en mars 1993.

La Stratégie inuit régionale de conservation

La Stratégie inuit régionale de conservation (SIRC) est un plan à long terme, dressé par la Conférence circumpolaire inuit, pour assurer la mise en valeur durable de l'Arctique. C'est à la fois un cadre et un processus qui servira à mettre sur pied une stratégie environnementale pour les Inuit et par les Inuit. Son but est de promouvoir la mise en valeur durable et équitable, la gestion judicieuse et la protection de l'environnement des territoires des Inuit. Cette stratégie offrira également un mécanisme qui favorisera la collaboration entre les organisations inuit à l'échelle communautaire et régionale, de même que la collaboration entre les gouvernements de la région circumpolaire. La SIRC est conçue de façon à s'appuyer à la fois sur les connaissances autochtones et les informations scientifiques les plus récentes. Un autre de ses objectifs vise à faire reconnaître, sur une plus grande échelle, le droit des Inuit de protéger l'environnement et de promouvoir la durabilité des ressources vivantes et non vivantes de l'Arctique, et d'obtenir du soutien à cet égard.

La Conférence circumpolaire inuit a adopté, en 1986, un document cadre pour la SIRC et en 1987, un coordinateur international a été choisi. Les travaux débutèrent d'abord au Groenland, avec l'appui de la Kalaallit Nunaanni Aalisartut Piniartullu Katuuffiat (KNAPK) et du gouvernement autonome. La priorité a été accordée à la création d'une base de données sur les connaissances autochtones de la région, la première étape ayant porté sur l'utilisation des ressources vivantes. L'étude reconnaissait que ces informations devaient en fin de compte être reliées à d'autres bases de données établies par des organisations nationales et internationales. Deux Groenlandais ont été engagés pour diriger le projet.

Dans chacune des municipalités du Groenland, on a nommé des experts locaux sur certains types de chasse, certaines espèces et sur les conditions environnementales en vue de travailler avec l'équipe du projet. Les entrevues et le travail sur le terrain sont terminés, mais les rapports finals de chacune des municipalités et le rapport national pour le Groenland sont encore au stade de la préparation. Ces rapports renfermeront des informations sur les caractéristiques géographiques, l'utilisation et

l'occupation des terres, la répartition et la présence de diverses espèces de faune et de flore, des données environnementales et écologiques, et des données actuelles et historiques sur la chasse, la pêche et la cueillette, outre une discussion des tendances dans les populations animales relativement à la chasse et à la pêche et aux facteurs environnementaux. On espère toujours que ces données pourront être entrées dans un système d'information géographique.

En Alaska, à Nome et à Kotzebue, c'est en 1991 que l'on a commencé à préparer un rapport et un manuel traitant du type d'utilisation des terres aux fins de subsistance. En 1991-1992, le débat a connu plus d'activité, et le comité directeur de la SIRC en Alaska a alors décidé de mettre sur pied un projet qui fournirait des données tangibles et ferait la lumière sur les questions débattues. Les cartes d'utilisation des terres ont formé le coeur de la base de données. En outre, elles fournissent de plus en plus de preuves concrètes à l'appui des revendications des Inuit de l'Alaska qui souhaitent exercer un plus grand contrôle sur la gestion des sources de subsistance. On a aussi mené des entrevues pour obtenir des renseignements précis sur les espèces chassées par les Inuit. À l'heure actuelle, on prévoit réaliser ce projet dans d'autres collectivités et créer un système informatisé. Notons que l'Alaska est le premier endroit de la région circumpolaire à reconnaître la valeur de l'ordinateur pour la préparation de cartes d'utilisation des terres par les Autochtones ainsi que pour la création de base de données écologiques.

Au Canada, l'expérience s'est révélée quelque peu différente. En raison des règlements des revendications territoriales et des exigences de leur mise en oeuvre, certains groupes inuit avaient déjà commencé à créer des bases de données sur l'utilisation des terres et les connaissances environnementales, notamment les Inuit du Nunavik et les Inuvialuit. Ainsi, le bureau canadien de la CCI a consacré une bonne partie de ses efforts à faire en sorte que la SIRC soit reconnue et mise en oeuvre à l'échelle internationale, grâce au travail de la SPEA, de la IUCN et de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992).

En 1989, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a décerné à la SIRC le Palmarès mondial de l'écologie «pour ses réalisations remarquables en matière de protection et d'amélioration de l'environnement... et pour la gestion environnementale d'une partie de la région circumpolaire de l'Arctique, région d'une superficie de 2,5 millions de milles carrés... un bel exemple de la Stratégie mondiale de conservation à l'oeuvre.»

Sources :

Conférence circumpolaire inuit, *Towards an Inuit Regional Conservation Strategy*, Kotzebue, 1986.
Conférence circumpolaire inuit, *Status Report on the Inuit Regional Conservation Strategy*, Sisimuit, 1989.
Conférence circumpolaire inuit, *Inuit Regional Conservation Strategy Implementation Efforts in Northwest Alaska 1991-1993*, Anchorage, 1993.
Jakobsen, A., Rapport régional pour le Groenland, préparé en vue du projet intitulé «The Application of the Ecological and Environmental Knowledge of Circumpolar Indigenous Peoples Within the Arctic Environmental Protection Strategy», 1993.

Les Inuit et la science : comprendre le problème

La science acquiert actuellement une grande importance dans le Nord, et les Inuit doivent participer à tous les aspects de la recherche, sous peine de se laisser distancer encore plus. Pour ce faire, nous devons mener nos propres études, collaborer davantage avec les scientifiques du sud, préparer des programmes de formation et d'études scientifiques et recueillir et utiliser nos propres connaissances et notre propre savoir sur notre culture et sur l'environnement. Il ne faut également pas négliger l'aspect politique de la science, de manière que les Inuit puissent contrôler davantage les types de problèmes à l'étude, et déterminer les moyens d'effectuer ces études et d'assurer que les Inuit reçoivent leur juste part des fonds accordés à la recherche.

Les Inuit du nord du Québec ont à faire face à toute une série de problèmes lorsqu'ils tentent de comprendre la recherche et d'effectuer des études de leur propre initiative. Bien que la recherche, dans l'Arctique canadien, connaisse depuis dix ans un grand essor qui semble se poursuivre, les Inuit ont été relégués au rôle d'observateurs passifs de l'activité menée sur leurs territoires ou sur leur littoral.

Les Inuit de l'Arctique canadien ont trop souvent eu à subir l'indifférence ou l'arrogance de chercheurs venant des institutions du sud qui ne leur donnaient que des informations de peu d'importance. Depuis très longtemps, ces gens s'imaginent qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent de l'Arctique et des Inuit et en retirer ce qu'ils peuvent. Les Inuit sont donc aujourd'hui très conscients des répercussions que peut avoir la recherche et observent attentivement les scientifiques qui la mènent.

Même lorsque la recherche n'occasionne pas de dommages directs à l'environnement ni de préjudices aux personnes, elle peut gravement perturber la tranquillité d'esprit de ces gens qui ont exploité des générations durant, et exploitent encore, un territoire à caractère très personnel. L'on se préoccupe beaucoup désormais des incidences de la recherche sur l'environnement et sur la

tranquillité d'esprit de ces personnes. Si les chercheurs prenaient le temps d'expliquer aux Inuit ce qu'ils font et acceptaient leurs conseils et leurs instructions, une bonne partie des soupçons, du ressentiment et des malentendus pourrait se dissiper graduellement. Les Inuit ne seraient plus alors désavantagés dès le début, comme c'est généralement le cas lorsqu'ils essaient d'adopter des méthodes qui, bien qu'elles aient fait leurs preuves dans le sud, leur sont totalement étrangères. Ce genre de code de déontologie et de comportement plein de bon sens est nécessaire pour que la recherche donne des résultats utiles tant du point de vue des Inuit que de la science. Une fois ces principes adoptés, les aînés inuit ne craindront plus de permettre à leurs enfants d'en apprendre davantage au sujet du travail scientifique et de recevoir de la formation. Tant que certains Inuit percevront la science comme une sorte d'ennemi, ils hésiteront à encourager leurs enfants à devenir des chercheurs sur leurs propres terres.

Il est indispensable de régler ces problèmes si l'on veut que chacun collabore à la recherche dans le Nord et en retire le maximum d'avantages. Les Autochtones sont encore, comme ils l'ont toujours été, très mal représentés dans les processus décisionnels, ou dans tout autre processus visant à apporter des changements dans l'organisation de la science dans le Nord. S'il est bien que les scientifiques viennent dans le Nord et décrivent ce qu'ils comptent faire, il est encore mieux qu'ils viennent dans le Nord et demandent aux gens ce qu'ils veulent, puis les aident à élaborer des programmes pratiques. D'inviter ici et là des Inuit à assister à des conférences ne règle pas le problème, parce que ce n'est pas de cette façon que les Inuit communiquent, et que nous n'y sommes invités simplement pour la forme, même si cela peut être utile pour certains d'entre nous.

Depuis des années, les politiques en matière de recherche dans le Nord ont été fixées par différents niveaux de gouvernement et d'autres groupes de recherche. Les Inuit, bien qu'ils soient très touchés par ces politiques, ont rarement pu intervenir. On entend régulièrement divers experts-conseils du sud formuler de nombreuses recommandations pour le Nord; quelques-unes sont utiles et pourraient être appliquées, mais d'autres sont ridicules. La plupart des politiques, même celles qui sont excellentes comme le code de déontologie du PBI, se bornent à indiquer aux scientifiques comment traiter les Inuit. Elles n'offrent pas à ces derniers les moyens d'assumer leur propre recherche et de mener les études qu'ils jugent les plus importantes. Comme certains de ces changements sont imminents, les organisations responsables de la science feraient tout aussi bien de les accepter, même si elles sont tout d'abord réticentes. Il faut comprendre que de tels changements ne seraient quand même pas au point d'être inéquitables envers les intérêts du sud. Il faudra faire en sorte que les choses soient justes pour chacun.

Connaissances des Inuit et travail avec les scientifiques

Les connaissances des Inuit vivants figurent parmi les aspects les plus négligés de la recherche dans l'Arctique. Les scientifiques du sud ont tendance à se fier sur les études antérieures d'autres scientifiques, avant et après leur travail sur le terrain. Certaines disciplines comme la géologie et les autres sciences de la terre peuvent justifier le fait de ne pas recourir entièrement aux connaissances inuit qui, dans certains domaines, sont limitées.

Par contre, dans les sciences humaines comme l'anthropologie et l'archéologie, et dans les sciences naturelles comme la biologie et la zoologie, les Inuit ont des connaissances précises que, souvent, les spécialistes des sciences humaines ou de la faune ignorent ou ne cherchent guère à recueillir. On peut faire appel aux connaissances et à l'expertise des Inuit à l'égard de l'environnement arctique pour planifier, exécuter et analyser les recherches dans ces disciplines pour obtenir ainsi de meilleurs résultats pour tous les intéressés. Les Inuit estiment qu'il est temps de faire appel à leurs connaissances sur l'environnement quand on effectue des recherches, afin qu'elles contribuent à une prise de décision plus équilibrée qui pourrait avoir une influence considérable sur eux. Il n'est donc pas surprenant que les Inuit souhaitent influencer ces décisions. C'est dans ce contexte que les Inuit estiment que leurs connaissances seraient utilisées de façon appropriée.

L'idéal serait de classifier les connaissances des Inuit de sorte qu'eux-mêmes et les autres puissent s'y référer au cours de recherches ou d'études sur la culture. Comme les Inuit sont depuis longtemps une nation autochtone de ce pays, ils doivent pouvoir conserver leur identité culturelle qui repose sur leurs connaissances et non pas uniquement sur des coutumes qualifiées de «différentes» par les gens de l'extérieur.

Les domaines comme la préhistoire et l'interprétation de l'utilisation d'un site fournissent de bons exemples de notre propos : certains adultes et aînés sont toujours disposés à donner des précisions utiles sur demande. Dans la plupart des cas, la recherche ne prévoit pas cet aspect dans la conception du projet. Ces gens sont donc exclus du processus alors qu'ils auraient pu apporter une contribution significative à la compréhension du Nord. Parfois, certains préhistoriens peuvent avoir poser quelques questions informelles à des Inuit qui se trouvaient là par hasard ou qui visitaient les lieux. Les deux côtés ont peut-être fait preuve de trop de désinvolture, bien qu'il vaille parfois mieux, dans l'Arctique, être désinvolte que trop formel. Toutefois, mon expérience au fil des ans m'a appris que certains Inuit aiment discuter de leur préhistoire et contribuer aux recherches. Ils viennent me décrire un site en particulier, puis me demandent de l'étudier et de leur faire part de mes observations. Ils tiennent beaucoup à donner leur avis et aiment qu'on les prenne au sérieux, même si certaines de leurs interprétations sont en partie erronées.

Dans le domaine de la faune et des sciences naturelles, les Inuit jugent que leurs connaissances sont encore plus importantes. Ces connaissances découlent de la relation intime qui existe entre le chasseur et le gibier de l'Arctique. Ils ont aussi une connaissance approfondie de l'environnement en toutes saisons, de vastes connaissances générales sur des ressources autres que le gibier et du respect à leur égard.

À l'heure actuelle, les connaissances et l'expertise inuit les plus utilisées sont la logistique locale et l'approvisionnement en gibier pour les scientifiques. On fait appel aux Inuit pour guider les scientifiques où leur expliquer la route à suivre pour se rendre à un endroit. Certaines expéditions scientifiques se sont très bien comportées envers leurs guides et leur ont fait un bon accueil qui éveille l'intérêt des Inuit à l'égard de la mission de l'expédition.

Une solution partielle au problème du recours aux connaissances inuit serait que les scientifiques apprennent eux-mêmes à respecter la qualité de ces connaissances sur l'environnement et la faune. Après cette première étape, un programme pourrait être mis en place pour éviter que disparaisse cette importante source de connaissances lorsque la vieillesse aura fait perdre aux aînés la netteté de leurs souvenirs. Ainsi, les jeunes élèves apprendront la sagesse grâce à ces connaissances séculaires et la porteront sans difficulté. Il faudra ensuite, après cette deuxième étape, s'assurer que la recherche est conçue de manière à recourir à ces informations et les relier aux connaissances scientifiques du sud.

Certaines connaissances inuit sur les terres sont insurpassables. La plupart des Inuit n'ont aucune difficulté à comprendre bon nombre des études menées dans le Nord, mais ils les trouvent souvent ennuyeuses, parce qu'on se borne à leur dire quoi faire, sans les encourager à poser des questions sur les méthodes utilisées par les scientifiques. En outre, on ne les tient jamais au courant après que les scientifiques retournent dans le sud pour y effectuer leurs analyses. C'est pourtant l'aspect le plus crucial de l'interprétation scientifique, car c'est en laboratoire que les chercheurs mènent leurs enquêtes, c'est-à-dire s'efforcent de rassembler les indices et les faits. Les Inuit ne pourront jamais participer à cet aspect des études scientifiques si on ne leur permet pas de suivre une formation en travail de laboratoire, chose que les jeunes Inuit pourraient faire sans perdre leur identité.

Il faut laisser le temps aux gens de s'adapter à de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire; c'est une leçon que j'ai apprise de mes propres assistants inuit. Certains de ces problèmes ne peuvent être surmontés qu'à force de patience et de compréhension. Nous ferions un grand pas en avant si des scientifiques de bonne volonté organisaient sur le terrain des stages non seulement sur l'archéologie, mais aussi sur la biologie et les autres sciences utilisées dans le Nord.

Même si certains Inuit comprennent très bien ce qui se passe, ce n'est que rarement qu'ils ont l'occasion d'en parler avec les chercheurs. On ne leur donne presque jamais de documents écrits qu'ils peuvent comprendre sur les objectifs de la recherche et les techniques à employer. Les scientifiques écrivent comme si les Inuit connaissaient tous les termes et les notions exprimées, ou donnent des explications qui conviendraient à des enfants. Personne n'a vraiment pris la peine de réfléchir sérieusement aux meilleurs moyens de communiquer.

Les Inuit aiment que l'on prenne leurs conseils au sérieux, car ils sont à leurs yeux nécessaires et valides. Ils aimeraient aussi pouvoir intervenir dans la détermination des priorités en matière de recherche et dans le choix des problèmes à étudier. Les Inuit ont maintes fois observé des scientifiques engagés dans des recherches qui leur paraissaient inutiles, voire ridicules ou insensées, parce qu'on avait négligé de leur en expliquer l'importance ou la façon dont elle devait être menée. Même dans le cas d'une recherche qui ne concernerait pas directement les intérêts des Inuit, il serait logique que certains scientifiques posent un geste qui semblerait pratique aux yeux de la population locale. Les scientifiques faciliteraient les choses s'ils se comportaient simplement avec amabilité et montraient de l'hospitalité envers les Inuit, c'est-à-dire s'ils expliquaient les motifs de l'étude et sa signification possible. L'aspect pratique compte pour beaucoup dans l'Arctique, de même que la courtoisie, car il n'est pas impossible que se présentent des situations où les Inuit et les scientifiques doivent s'entraider.

La recherche «défensive» et la recherche «positive»

Ce qui précède se réduit en fait à deux notions : la recherche «défensive» et la recherche «positive». La première se produit lorsque les besoins et les méthodes du sud s'opposent aux besoins et aux méthodes du Nord. Elle devient une recherche «positive» lorsque les Inuit ont une occasion raisonnable d'effectuer leurs propres recherches et lorsque leurs besoins sont bien compris.

Il faut que naisse une nouvelle méthode de conception de la recherche dont le but serait d'encourager les Inuit à participer au monde scientifique, de les y intégrer et de leur accorder un soutien sans toutefois leur demander de renoncer entièrement à leurs façons de faire et à leurs idées. Cela ne signifie pas que la qualité de la recherche se détériorerait, comme on le croit souvent dans le sud. Au contraire, cette attitude donnerait aux gens du sud, du moins à ceux dont l'esprit est suffisamment ouvert, une perception beaucoup plus large et une meilleure compréhension de cette région.

Certains pourront avoir de la difficulté à accepter consciemment le fait que des Inuit deviennent des scientifiques et effectuent des recherches de leur propre initiative. C'est cependant une réalité qui doit être acceptée si l'on veut que le processus de recherche intègre les connaissances des Inuit et leur perception du monde nordique.

Il est juste de donner aux Inuit une chance honnête et entière d'approfondir sous une forme plus scientifique leurs connaissances et leur expertise à l'égard du Nord sans qu'ils ne perdent leur identité culturelle.

Source :

Ce texte est tiré des écrits de feu Daniel Weetaluktuk, un archéologue qui a vécu et travaillé à Inukjuaq, dans le nord du Québec. Daniel Weetaluktuk est mort en 1981, alors qu'il participait à une étude sur le béluga dans l'estuaire de la rivière Nastapoka.

L'Institut culturel déné

Depuis des années, le Dene Cultural Institute s'occupe activement des questions reliées aux connaissances autochtones ou «traditionnelles». C'est à la suite d'une importante réunion des Dénés, en 1987, pour discuter des questions relatives à la protection de leur culture qu'a été créé l'Institut. Son premier projet de recherche majeur, qui a porté sur les connaissances autochtones, avait deux raisons : premièrement, la terre joue un rôle central dans la culture des Dénés et deuxièmement, la disparition des aînés dénés entraîne avec elle une perte rapide de certains éléments de cette base de connaissances.

Le nouvel institut a amorcé ses recherches, en août 1989, par un projet pilote. L'objectif visait à concevoir une méthode de recherche pour documenter les connaissances environnementales «traditionnelles», pour comprendre les connaissances environnementales que les Dénés détiennent encore et pour déterminer comment ces connaissances ont été utilisées pour réglementer leur utilisation des terres et des ressources. Quatre questions fondamentales ont été posées pour répondre à ces objectifs :

1. Quels types de connaissances environnementales traditionnelles les Dénés possèdent-ils encore et quel usage en font-ils pour survivre dans l'environnement naturel et vivre en harmonie avec lui?

2. Quelles sont les pratiques et les croyances qui revêtent une importance essentielle à la gestion des ressources des Dénés? Sont-elles semblables ou différentes de celles de la société euro-canadienne ou d'autres cultures autochtones?

3. Que reste-t-il aujourd'hui du système «traditionnel» déné de gestion des ressources?

4. Existe-t-il aujourd'hui plus d'un système de gestion des ressources? Si oui, quels sont les facteurs sociaux, culturels, économiques et environnementaux qui les définissent?

L'une des principales conclusions du projet pilote est la difficulté de documenter et d'interpréter les connaissances environnementales traditionnelles. Il a permis toutefois de définir une méthode d'entrevue adaptée à leur culture et de mettre en place des procédures appropriées pour mener en collaboration des recherches communautaires.

La recherche a permis de définir d'importants types de connaissances environnementales détenues par les aînés et de décrire quelques-unes des pratiques et des croyances essentielles à un système de gestion traditionnel. Elle a démontré que les connaissances environnementales traditionnelles proviennent d'une multitude de détails portant sur chaque élément de l'environnement naturel et qu'elles allient, dans un cadre intellectuel unique, l'écologie et l'idéologie. Ainsi, dans le système déné de gestion des ressources, les animaux sont faits pour être utilisés par l'homme. Mais cette utilisation est marquée par divers tabous et pratiques qui visent à assurer la perpétuité des espèces. Un animal en particulier est déterminé pour chaque famille, et une relation spéciale existe entre cette famille et l'animal. Cette relation assure certaines mesures de conservation.

Le projet pilote a permis d'organiser, en 1990, à un atelier qui a eu lieu à la Dene Cultural Institute et qui a réuni des chercheurs autochtones et non autochtones de l'Afrique, du sud-est de l'Asie, du sud du Pacifique, de l'Amérique du Sud, de l'Europe et du nord du Canada.

Les travaux entrepris par l'Institut ont exercé une influence sur les initiatives et les politiques gouvernementales dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement de ce territoire a mis sur pied un groupe de travail sur les connaissances traditionnelles, dont le rapport, réalisé en 1991, devrait, on l'espère, faire bientôt partie du processus de planification et d'élaboration de politiques.

Sources :

Johnson, Martha (éd.), *Lore: Capturing Traditional Environmental Knowledge*, Dene Cultural Institute et le Centre de recherches pour le développement international, Hay River, 1992.
Gilday, C., *Dene Case Study, Indigenous Peoples and Strategies for Sustainability*, Groupe de travail intercommission sur les peuples autochtones, IUCN, 1993.

Efforts déployés dans le nord de la Scandinavie visant la participation des Samis à la recherche, à la gestion et à l'intégration de leurs connaissances

La Norvège et le reste du nord de la Scandinavie n'ont pas encore mené d'études sérieuses sur les techniques locales et la gestion traditionnelle des ressources naturelles, notamment des pratiques fondées sur l'utilisation des connaissances acquises par les Autochtones sur la relation entre l'homme et la nature. Toutefois, des groupes scientifiques, dans le cadre de leur travail, commencent à montrer un intérêt réel envers les connaissances autochtones. Ainsi, on a puisé abondamment dans le savoir environnemental des Autochtones pour gérer le renne domestique et probablement pour organiser les pêches intérieures. Il est certain que les connaissances sur les ressources et les pratiques traditionnelles se sont révélées indispensables pour communiquer avec les gardiens de troupeaux de rennes.

Le Norwagian Man and the Biosphere Committee (MAB) a entrepris de diriger certaines de ces nouvelles initiatives. L'accent a été mis sur deux principales questions : une étude comparative du problème du pâturage à outrance au Finnmark et dans la région du Sahel, en Afrique, et une étude des crises qu'a traversées l'industrie de la pêche dans la mer de Barents et ses répercussions sur la population riveraine. En outre, le MAB Committee a mis l'accent sur les connaissances écologiques autochtones actuelles, ce qui lui a fait une certaine réputation, depuis quelques années, auprès de l'administration locale et centrale, et auprès des biologistes et des spécialistes des sciences sociales.

Selon l'avis de ces groupes, une saine gestion des ressources naturelles implique nécessairement des restrictions sur l'activité humaine et économique, en vue de non seulement prévenir l'épuisement des ressources, mais aussi d'assurer la survie des cultures et des structures sociales locales. Cela suppose une compréhension approfondie des cultures et de la société autochtones. Les «connaissances autochtones» deviennent un terme clé qui renferme une dimension économique et sociale fort nécessaire pour assurer la saine gestion des ressources naturelles.

Le MAB a appuyé des projets portant sur les connaissances des Samis sur l'environnement naturel et de l'écosystème, sur l'utilisation des connaissances écologiques autochtones dans l'étude de la bionomie, sur les connaissances autochtones touchant la reconstitution des stocks de pêche ordinaires, et sur les projets pédagogiques du collège sami à Kautokeino. Tous ces projets ont démontré que les connaissances environnementales autochtones ne se prêtaient pas à une utilisation immédiate dans des études. Les liens étroits entre les connaissances, les valeurs sociales et les relations sociales ont engendré un ensemble de règles qui déterminent qui sera en possession de ces connaissances. Les scientifiques qui recueillent des informations doivent être au courant de ces règles.

Le collège sami offre depuis peu un programme spécial visant à enseigner de nouveau des éléments des connaissances autochtones. Les étudiants doivent apprendre à donner des entrevues, à recueillir des informations et à analyser des façons de combiner ces informations à la science occidentale. Il est trop tôt pour évaluer ce programme, qui ne fait que commencer.

Un travail très intéressant a été réalisé sur la relation qui existe entre la langue et la culture. La langue samie est riche en expressions se rapportant à une diversité très complexe d'activités. Le vocabulaire, toujours vivant aujourd'hui, contient des expressions très variées dont les racines plongent dans cette ancienne culture basée sur la chasse. Des projets de documentation de la terminologie relative aux troupeaux de rennes et des expressions idiomatiques samies ont permis une meilleure compréhension de cette relation. De plus, on retrouve désormais des expressions et des termes samis dans les programmes pédagogiques actuels en biologie et en écologie.

La Norvège connaît actuellement des changements innovateurs dans l'administration de la gestion des ressources. À la fin des années 1980, certaines municipalités ont obtenu des pouvoirs sur divers aspects de la gestion de la faune et des ressources, en vue de déterminer si l'administration locale était capable de gérer ses ressources et de mettre à l'essai différentes stratégies de gestion environnementale. La municipalité de Kautokeino, qui compte une majorité de Samis, a participé aux programmes. Auparavant, la plupart des décisions étaient prises par une administration centrale distante qui ignorait les utilisations locales et traditionnelles des ressources. Le succès de ce nouveau programme est tel que la plupart des municipalités de la Norvège possèdent maintenant leur propre bureau de protection de l'environnement.

(version anglaise traduite du norvégien)

Source :

Solbakken, Jan Idar, Rapport régional pour la région samie, préparé dans le cadre de «The Application of the Ecological and Environmental Knowledge of Circumpolar Indigenous Peoples Within the Arctic Environmental Protection Strategy», 1993.

Création d'une banque de données pour le Nunavik

Les Inuit du Nunavik, pour mettre en oeuvre correctement la Convention de la Baie James et du Nord québécois, devaient pouvoir accéder à des informations fiables sur le territoire, les ressources, la culture et l'économie du Nunavik, et contrôler ces informations. Soucieuse de garantir la disponibilité d'une telle base d'informations, la Société Makivik, qui représente les Inuit du Nunavik, a pris la décision de créer et de financer un Service de recherche, qui aurait quatre fonctions :

1. Déterminer les besoins et les priorités des Inuit du Nunavik en matière de recherche, puis mettre sur pied un programme d'études pertinent et efficace.

2. Élaborer un ensemble de principes et de lignes directrices qui régiraient la participation des Inuit à toutes les étapes de la recherche et reconnaîtraient la valeur intrinsèque des connaissances inuit de même que leur importance scientifique pour assurer les futurs succès de la science et de la recherche dans le Nord.

3. Encourager les Inuit à participer aux travaux scientifiques, grâce à des programmes de formation et d'éducation, et stimuler l'échange de connaissances et de compétences grâce à un travail de collaboration entre les chercheurs inuit et non autochtones.

4. Créer une base de données et d'expertise, au sein de la Société Makivik, qui pourrait servir à informer les décideurs, à aider à formuler des politiques et des programmes, et à assister les collectivités inuit et leurs organismes.

Le Service de recherche a mené de nombreuses études de types variés au cours de ses 17 années d'existence. La recherche sur l'utilisation des terres permet de recueillir, d'examiner et de mettre constamment à jour les informations nécessaires à la création d'une base de données

géographiques portant sur les modes d'utilisation, anciens et actuels, de l'ensemble des terres et des zones marines du Nunavik. Ce projet offre la possibilité de créer un ensemble permanent de cartes, étayées par un texte, pour l'immense masse d'informations sur l'utilisation des terres. Ces données n'avaient jamais été systématiquement documentées. La recherche environnementale et écologique nécessite la collecte systématique d'informations sur l'environnement, l'écologie et les ressources du territoire inuit. Cette étude est aussi l'occasion de créer un registre permanent de cet important patrimoine culturel et elle a permis de prouver l'existence, dans la culture inuit, d'une base de connaissances autochtones découlant d'observations et d'expériences accumulées au fil du temps, touchant tous les aspects de l'environnement.

Ces études sont appuyées par des projets bien précis de recherche sur la faune, dont le but est d'incorporer les procédures de recherche scientifiques et de favoriser les perspectives et les techniques inuit, à chaque étape du travail, ce qui est essentiel si l'on veut que les conclusions soient acceptées par les Inuit. Le Service de recherche reconnaît que toute recherche qui touche les Inuit a une certaine dimension culturelle et que le processus même de la recherche fournira des informations sur les attitudes et les croyances sociales et culturelles des Inuit. Le service a donc fait des recherches sur la culture, l'histoire et l'archéologie, et les a intégrées à la base de données du Nunavik. Parmi les applications principales, qui sont aussi des sujets de recherche, figurent la planification et l'évaluation des répercussions. Soucieux de guider la croissance et la mise en valeur de la région, le Service dresse des plans de gestion axée sur la collectivité et participe directement aux évaluations des répercussions environnementales et sociales de projets particuliers. Des centres de recherche ont été installés dans deux collectivités du Nord. En outre, des programmes de formation sont intégrés dans tout travail.

Les données provenant des projets de préparation de cartes sur l'utilisation des terres et l'écologie inuit, et les informations, quand elles sont pertinentes, tirées d'autres programmes de recherche, sont traitées dans un système informatique conçu expressément à cette fin. En effet, on prévoyait que le lancement de ces projets engendrerait une quantité considérable de données, et que seul l'ordinateur, notamment un système d'information géographique, rendrait possible leur analyse, leur correction et leur mise à jour. Le choix technologique s'est porté sur l'ordinateur Macintosh, sur le logiciel MicroStation pour la cartographie et sur le logiciel Oracle pour la base de données. À ce système analytique, s'est ajouté le Macintosh Quadra 900, qui permet de produire des cartes et des graphiques à l'état final.

À long terme, on vise à accroître le contenu et le potentiel du système d'information géographique de manière à faciliter son utilisation en tant que banque de données primaires, utilisable partout au Nunavik. Sous la direction permanente de la Société Makivik, le système servira à maintenir et à élargir la base de données, ainsi qu'à faire usage des informations pour appuyer les nombreuses applications nécessaires à l'évolution sociale et politique du Nunavik et à son développement économique.

Source :

Société Makivik, «The Makivik Research Department», in *The Inuit of Nunavik Statement of Claim to Labrador*, Montréal, 1992.

Documentation des connaissances inuit en vue d'améliorer la gestion au Groenland

La Greeland Hunters' and Fishermen's Association, le gouvernement autonome du Groenland et la Conférence circumpolaire inuit ont lancé, en 1992, un projet de collecte et d'analyse des connaissances inuit sur la distribution et la biologie du béluga et du narval, ainsi que sur la chasse à ces animaux. Ce projet a eu lieu au Groenland, dans les districts de Disko Bay, d'Uummannaq, d'Upernavik et d'Avanersuaq. De novembre 1992 à février 1993, des entrevues ont été faites auprès de 139 chasseurs de béluga et de 131 chasseurs de narval.

L'étude a été lancée à la demande de la Commission mixte Groenland-Canada sur la conservation et la gestion du béluga et du narval. Le mandat de cette commission est de formuler des recommandations sur la recherche et la gestion. La Commission estimait qu'il était important d'établir un nouvel équilibre, c'est-à-dire de réduire le caractère dominant de la science occidentale dans l'élaboration de régimes de gestion. On peut y parvenir en encourageant et en appuyant la sensibilisation et la participation locales, et en s'assurant que les membres de la direction se concentrent sur les besoins locaux et culturels plutôt que sur la politique internationale.

Les résultats révèlent que les chasseurs inuit du Groenland ont de vastes connaissances sur la distribution et la biologie du béluga et du narval. Les informations et les connaissances apportées par ces chasseurs étaient de nature essentiellement qualitative, mais elles ont été quantifiées, dans la mesure du possible, afin de les comparer avec des données scientifiques, quand c'était possible. L'étude donne une vue d'ensemble à la fois de l'exploitation saisonnière des animaux et des méthodes et des techniques de chasse employées. Elle fournit aussi des données relativement homogènes sur la répartition et la migration du béluga et du narval, données qui complètent et mettent à jour les informations provenant d'autres sources.

Le grand nombre de chasseurs disposés à collaborer à cette enquête et leurs efforts pour répondre à des questions parfois difficiles et délicates témoignent en soi de leur vif intérêt et de leur préoccupation à l'égard de ces animaux. Le rapport ne présente qu'une petite partie des informations détenues par les chasseurs. Les questionnaires avaient été conçus de façon à mettre l'accent sur des éléments précis de leurs connaissances.

Il ressort de l'analyse des entrevues que les chasseurs connaissent bien la répartition générale du béluga et du narval. Par contre, ils sont moins informés sur les aspects biologiques de ces animaux. Même si les chasseurs peuvent s'intéresser à certains aspects de la biologie de ces animaux, ils accordent une plus grande importance à la connaissance des lieux, des méthodes et des périodes de chasse. Quand on leur pose des questions qualitatives, ils hésitent davantage à généraliser ou à parvenir à des conclusions définitives, fondées seulement sur leur expérience individuelle. On évitera donc d'extraire ces informations de leur contexte et d'essayer de les quantifier.

La présente étude n'offre pas des conclusions claires qui permettraient d'établir une corrélation avec les données scientifiques, mais elle indique qu'il ne s'agit pas d'un simple problème de méthodologie ou de différence entre données qualitatives et données quantitatives. Tout découle du fait que les chasseurs et les scientifiques traitent leurs observations différemment : le chasseur organise ses informations dans des systèmes informels et flexibles, et avec moins de rigueur, tandis que le scientifique structure et évalue ses informations selon des critères de répétition et de comparabilité. Le chasseur ne cherche pas nécessairement à accumuler des observations précises pour répondre à des questions précises. Ce qui importe, toutefois, pour l'amélioration de la gestion, c'est que les chasseurs peuvent à l'occasion, et s'ils ont des raisons de le faire, évaluer collectivement les opinions fondées sur leurs observations.

Ce projet ne visait pas à présenter une simple documentation des connaissances générales des chasseurs inuit du Groenland, mais plutôt à apporter une importante contribution au processus d'élaboration des stratégies conçues pour faciliter l'intégration des connaissances locales et de la science occidentale dans les régimes de gestion.

Source :

Thomsen, Marianne Lykke, *Local Knowledge of the Distribution, Biology, and Hunting of Beluga and Narwhal: A Survey among Inuit Hunters in West and North Greenland*, KNAPK, gouvernement autonome du Groenland, Conférence circumpolaire inuit, Nuuk, 1993.

Commission baleinière des Esquimaux de l'Alaska

L'Alaskan Eskimo Whaling Commission (AEWC) et la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA, É.-U.) ont signé, en 1981, une entente de collaboration qui déléguait les pouvoirs de gestion en matière de chasse à la baleine boréale. Cette entente est perçue comme une des ententes de gestion des ressources les plus réussies en vertu de laquelle les Autochtones ont obtenu le pouvoir de surveiller, de gérer, d'appliquer et de mener les recherches sur la baleine boréale. L'AEWC vise les objectifs suivants :

1. Préserver et accroître la population totale de la baleine boréale et préserver et améliorer son habitat.

2. Protéger le droit des Esquimaux de chasser la baleine aux fins de subsistance.

3. Protéger et promouvoir la culture, les traditions et les activités des Esquimaux reliées à la baleine boréale et à la chasse à la baleine.

4. Mener des recherches et des activités éducatives sur la baleine boréale.

La Commission baleinière internationale (CBI) a d'abord tenté, en 1977, d'interdire la chasse à la baleine aux fins de subsistance, invoquant les très faibles projections des populations, soit entre 600 et 1 800 animaux. Les baleiniers esquimaux ont riposté que leurs observations personnelles contredisaient les évaluations obtenues par des moyens scientifiques. Ils ont donc fondé l'AEWC afin de combattre la CBI et quiconque chercherait à s'opposer à leurs activités relatives à la baleine. Bien que les États-Unis ne se soient pas formellement opposés à l'interdiction de chasser la baleine décidée par la CBI en 1977, la NOAA a proposé un compromis sous forme d'un quota qui tiendrait compte des baleines blessées, mais non amenées sur le rivage.

Après plusieurs années de relations tendues entre les baleiniers, les gestionnaires et la CBI, ponctuées de poursuites judiciaires engagées par les baleiniers et d'enquêtes criminelles menées par le gouvernement fédéral, l'AEWC et la NOAA ont signé une entente de collaboration, qui confie à l'AEWC la responsabilité de la gestion de l'activité baleinière des Esquimaux. Ce fait, auquel est venu s'ajouter le résultat d'une nouvelle recherche, appuyée par l'AEWC, qui a évalué à environ 7 500 la population totale des baleines, a donné lieu à un programme de gestion, fondé sur les rapports entre les besoins des collectivités baleinières et le total de la prise admissible.

L'efficacité de la gestion de l'AEWC repose sur quatre éléments principaux. Tout d'abord, ce sont les baleiniers eux-mêmes qui administrent le régime de gestion, sauf en ce qui a trait à la détermination des quotas, évitant ainsi des conflits entre les étrangers et la population locale. Deuxièmement, les quotas sont calculés en fonction des besoins des collectivités. Troisièmement, la chasse à la baleine est une activité communautaire, profondément ancrée dans la tradition. Les gens se sentent donc davantage tenus de collaborer dans le cas de la baleine que dans celui de la chasse aux autres espèces. Quatrièmement, l'AEWC a toujours poursuivi des objectifs très clairs, et la lutte contre une autorité extérieure a permis aux baleiniers de concentrer leurs efforts et de former un groupe cohérent.

La plupart des personnes qui ont collaboré au travail de l'AEWC conviendraient que ce travail a permis de prouver la valeur de la gestion en collaboration. L'AEWC a rempli la mission qui avait motivé sa création, et sa gestion s'est révélée beaucoup plus efficace que ce qu'aurait offert une organisation de l'extérieur. À ce titre, elle peut servir de modèle à des programmes analogues mis sur pied par la SPEA.

L'AEWC a démontré que les Autochtones sont capables de bien gérer les ressources, d'améliorer le matériel employé pour la chasse à la baleine, de faire des évaluations plus précises des populations et de parrainer des recherches biologiques en vue d'une meilleure compréhension de certaines espèces. Comme l'a déclaré M.Burton Rexford, le directeur de l'AEWC, [TRADUCTION] «Je tiens à dire que la gestion de nos ressources de subsistance s'est révélée un franc succès, comme en témoignent l'historique et la position actuelle de l'AEWC. Nous devons détenir le pouvoir et la responsabilité de réglementer nos ressources dans les régions que nous représentons. Il n'y a pas d'autres façons de procéder.»

Sources :

Huntington, Henry P., «The Alaska Eskimo Whaling Commission and Other Cooperative Marine Mammal Management Organizations in Northern Alaska», dans *Polar Record* 28 (165), 1992.

Pungowiyi, Caleb, Rapport régional pour l'Alaska, préparé dans le cadre du projet sur «The Application of the Ecological and Environmental Knowledge of Circumpolar Indigenous Peoples Within the Arctic Environmental Protection Strategy», 1993.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Adams, Marie, Frost, Kathryn J. et Lois A. Harwood, «Alaska and Inuvialuit Beluga Whale Committee - An Initiative in At Home Management», dans *Arctic*, volume 46, n° 2, Calgary, 1993.

Stratégie de protection de l'environnement arctique, Rovaniemi, 1991.

Arima, Eugene, «Views on Land Expressed in Inuit Oral Traditions», dans Freeman, *Inuit Land Use and Occupancy Project*, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 1976.

Brody, Hugh, *Maps and Dreams*, Vancouver et Toronto, Douglas & McIntyre, 1981.

Brooke, Lorraine F. Research, «Science and the Experience of the Inuit of Nunavik», présentation faite à la deuxième réunion de la Arctic Monitoring and Assessment Task Force, Toronto, 1992.

Caulfield, Richard A., «Aboriginal Subsistence Whaling in Greenland: The Case of Qeqertarsuaq Municipality in West Greenland», dans *Arctic*, volume 46, n° 2, Calgary. 1993.

Cohen, Yehudi I. (éd.), *Man in Adaptation: The Cultural Present*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1968.

Groupe de travail sur la conservation de la flore et de la faune de l'Arctique, 1992, plan de travail de 1993, Ottawa.

Cultural Survival, *Intellectual Property Rights: The Politics of Ownership*, volume 15, Boston, 1991.

Davenport, Guy, *The Geography of the Imagination*, San Francisco, North Point Press, 1981.

Comité d'évaluation, Commission de la qualité de l'environnement Kativik, Comité fédéral d'examen, Commission fédérale d'examen des évaluations environnementales, «Directive, étude des impacts sur l'environnement du projet hydroélectrique Grande Baleine», Montréal, bureau de soutien de l'examen public du projet Grande Baleine.

Freeman, M.R. et Carbyn, L.N. (éd.), *Traditional Knowledge and Renewable Resource Management in Northern Regions*, Edmonton: IUCN et le Boreal Institute for Northern Studies, 1988.

Geertz, Clifford, «The Impact of the Concept of Culture on the Concept of Man», dans Cohen, Yehudi I. (éd.), *op. cit.*, p.16-29, 1968.

....., *Local Knowledge: Further Essays in Interpretive Anthropology*, New York, Basic Books, Inc., 1983.

Gouvernement autonome du Groenland, *Nature Conservation in Greenland*, Nuuk, 1991.

Hall, Edward T., *Beyond Culture*, New York, Anchor Press et Doubleday, 1977.

Huntington, Henry P., «The Alaska Eskimo Whaling Commission and Other Cooperative Marine Mammal Management Organizations in Northern Alaska», dans *Polar Record*, vol. 28, n° 165, Barrow, 1992.

Indigenous Knowledge & Development Monitor, vol. 1, n° 2, numéro spécial. CIRAN, La Haye, 1993.

Conférence circumpolaire inuit, *Principles and Elements for a Comprehensive Arctic Policy*, Montréal, 1992.

..... et le gouvernement autonome du Groenland, *Inuit Whaling*, Inuit Tussaataat, Nuuk, 1992.

....., *Inuit Regional Conservation Strategy Implementation Efforts in Northwest Alaska 1991-1993*, Anchorage, 1993.

Groupe de travail intercommission sur les peuples autochtones, IUCN, *Draft Guide for the Involvement of Indigenous Peoples in Strategies for Sustainability*, Gland, 1993.

Johnson, Martha (éd.), *Lore: Capturing Traditional Environmental Knowledge*, Hay River, Institut culturel déné et Centre de recherches pour le développement international, 1992.

Kemp. William B., *Development of a Program for the Collection and Application of Indigenous Knowledge*, Montréal, Conférence circumpolaire inuit, 1992.

Laughlin, William S., «Hunting: an integrating biobehavior system and its evolutionary implications», in *Man the Hunter*, Richard Le et Irven DeVore (éd.), Chicago, Aldine Publishing Company, 1968.

McClellan, Catharine, *Part of the Land, Part of the Water: A History of the Yukon Indians*, Vancouver et Toronto, Douglas & McIntyre, 1987.

Medawar, Sir P.B., *The Future of Man*. New York, Basic Books, Inc., 1960.

Nakashima, D.J., et Murray, D.J., *The Common Eider (Somateria millissima sedentaris) of Eastern Hudson Bay: a survey of nest colonies and Inuit ecological knowledge*, Ottawa, Environmental Studies Revolving Fund, rapport n° 102, 1988.

....., *Les connaissances des autochtones appliquées aux études d'impact environnemental : les Inuit, les Eiders et le pétrole de la Baie d'Hudson*, Ottawa, Conseil canadien de la recherche sur l'évaluation environnementale, 1990.

....., *The Ecological Knowledge of Belcher Island Inuit: a traditional basis for contemporary wildlife co-management*, Montréal, thèse de doctorat, Université McGill, 1991.

Nelson, Richard, *Hunters of the Northern Ice*, Chicago, Presses de l'Université de Chicago, 1969.

Philbrick, Allen K., «Rationale for a Comprehensive Land Use Data Base», in Freeman, *Inuit Land Use and Occupancy Project*, Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 1976.

Rasmussen, Knud, *La culture intellectuelle des Esquimaux d'Iglulik*, rapport de la cinquième expédition à Thulé, vol.7, n° 1, Copenhague, 1929.

....., *Les Esquimaux de Netsilik : vie sociale et culture intellectuelle*, rapport de la cinquième expédition à Thulé, vol. 8, n°s 1 et 2, Copenhague, 1931.

Samiiraddi, *Sami People Use and Protection of Natural Resources*, Utsojoki, 1991.

Nations Unies, «Conférence technique des Nations Unies sur l'expérience pratique acquise dans la réalisation par les peuples autochtones d'un développement autonome durable et respectueux de l'environnement», Santiago, 1992.

Nations Unies, «Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), Action 21», Rio de Janeiro, 1992.

Yupiktak Bista, *Does One Way of Life Have to Die So Another Can Live?* Alaska, 1974.

1. Stratégie pour l'environnement arctique, 1991, Rovaniemi, p. 2.
2. Stratégie pour l'environnement arctique, 1991, Rovaniemi, p. 4.
3. S.S., Resolute Bay, 1976.
4. Z.N., Kangirsuk, 1985.
5. Yupiktak Bista, 1974, *Does One Way of Life Have to Die So Another Can Live?* Alaska, p. 69.
6. Comité d'évaluation, Commission de la qualité de l'environnement Kativik, 1992. «Directive, étude des impacts sur l'environnement du projet hydroélectrique Grande Baleine», Montréal, p. 6.
7. J. N., Salluit, 1983.
8. D. O., Quartaq, 1983.
9. U.I., Kangirsujuaq, 1983.
10. S.N., Kangirsuk, 1985.
11. T.K., Kangirsuk, 1985.
12. A.K., Kangirsuk, 1985.
13. P.P., Salluit, 1983.
14. L.E., Inukjuaq, 1982.
15. M.R.G., Kuujjuaq, 1984.
16. P.I., Inukjuaq, 1984.
17. P.I., Inukjuaq, 1984.
18. P.I., Inukjuaq, 1984.
19. M.R.G., Kuujjuaq, 1984.
20. R.T., Kuujjuarapik, 1983.
21. Participant yupik à la conférence sur les études inuit, Fairbanks (Alaska), 1990.
22. David Atie, conférence sur l'éducation écologique, Toronto (Ontario), 1992.
23. J.P., Kuujjuaq, 1984.
24. D.W., Inukjuaq, 1981.
25. J.N., Kangirsuk, 1987.
26. J.N., Kangirsuk, 1987.
27. D.W., Inukjuaq, 1981.
28. Stratégie pour l'environnement arctique, 1991, Rovaniemi, p. 5.
29. M.R.G., Kuujjuaq, 1987.
30. Déclaration sur la protection de l'environnement arctique, Rovaniemi, p. 1.
31. Jan Idar Solbakken, atelier de Copenhague, 1993.